

Séance du 6 février 2025

Autour de l'ouvrage d'Arnaud Orain,

*Les savoirs perdus de l'économie
Contribution à l'équilibre du vivant*

(Paris, Gallimard, 2023)

Dossier préparatoire

1. Publications d'Arnaud Orain (p. 1)
2. Introduction du livre (p. 3)
3. Chapitre 1, « Le bricoleur et l'observateur » (p. 11)
4. Conclusion (p. 51)
5. Table des matières (p. 89)
6. Compte rendu par Catherine Larrère (*Annales HSS*, 2024/2) (p. 91)

X

1

Publications d'Arnaud Orain

Ouvrages personnels et dirigés :

- Les savoirs perdus de l'économie. Contribution à l'équilibre du vivant*, Paris, Gallimard, 2023.
- La politique du merveilleux. Une autre histoire du Système de Law (1695-1795)*, Paris, Fayard, 2018.
- Les voies de la richesse ? La physiocratie en question, 1760-1850* (dir. avec Gérard Klotz et Philippe Minard), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.
- Jean-Joseph-Louis Graslin, 1727-1790. Le temps des Lumières à Nantes* (dir. avec Philippe Le Pichon), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Principaux articles :

- « Les savoirs pratiques de l'économie de la nature : une perspective historique », *L'Économie politique*, 100/4, 2023, p. 21–33.
- « Le papier-monnaie et le temps révolutionnaire. Assignats et régimes d'historicité », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 70/1, 2023, p. 146–79.
- (avec Jean-Luc Chappey et Antoine Lilti), « Usages de l'absent : La figure de Lapérouse et la Révolution française », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 76/1, 2021, p. 47–82.
- « Naissance de l'économie politique, idéologie propriétaire et Révolution française », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 68/4, 2021, p. 12–24.
- « L'ordre civique contre le désordre commerçant : L'imaginaire épidémique (1720, 2020) », *Esprit*, 2020/5, p. 99–106.
- « La vraie nature du mercantilisme contemporain », *Esprit*, 2019/7, p. 89–101.
- « Taxer les riches pour soulager la dette ? Les tentatives de réforme du ministère Silhouette (1759) », *L'Économie politique*, 61/1, 2014, p. 21–37.
- « Le Journal économique, le cercle de Gournay et le pouvoir monarchique : quelques preuves matérielles d'un lien organique », *Dix-huitième siècle*, 45/1, 2013, p. 565–83.
- « Le rôle des préférences individuelles dans la controverse Condillac-Le Trosne sur la valeur et les prix », *Cahiers d'économie Politique*, 52/1, 2007, p. 7–30.
- « "Équilibre" et fiscalité au Siècle des Lumières : L'économie politique de Jean-Joseph Graslin », *Revue économique*, 57/5, 2006, p. 955–81.
- « Condillac face à la physiocratie. Terre, valeur et répartition », *Revue économique*, 53/5, 2002, p. 1075–99.

X

2

Introduction

La science économique ou économie politique est devenue une discipline autonome à la fin du XVIII^e siècle en France et en Angleterre. De ses débuts à nos jours, trois grandes caractéristiques de son courant principal (dit « orthodoxe ») ont donné lieu à des controverses internes et à des attaques répétées venues d'autres disciplines. La première concerne l'usage des méthodes mathématiques et statistiques : l'économie voudrait expliquer des grandeurs mesurables par d'autres grâce aux principes de causalité et de régularité à l'instar des sciences dites « dures ». La deuxième est relative à son paradigme dominant : l'idée selon laquelle le marché tempéré par l'intervention publique permettrait d'harmoniser des décisions divergentes de production et de consommation a longtemps assuré sa cohérence interne. La troisième dimension est son insularité par rapport aux autres sciences humaines et sociales. L'économie politique n'aurait besoin que d'elle-même pour traiter ses questions originelles (inflation, croissance), ainsi que la plupart des questions sociétales (éducation, immigration)¹.

Des critiques internes à la discipline appelées « hétéodoxies » économiques s'en prennent depuis deux siècles à une ou plusieurs de ces dimensions pour les amender ou les rejeter. À l'extérieur, des historiens ont opposé à la rationalisation des comportements et des échanges proposée par l'économie politique l'« économie morale », soit un ensemble de pratiques et de valeurs communautaires. Des anthropologues défendent quant à eux l'idée selon laquelle l'économie politique ne pourrait pas rendre compte de la façon dont certaines sociétés humaines pratiquent la satisfaction des besoins et l'échange

des biens². Recours jugé faussement neutre à l'appareillage statistique, usage idéologique du libéralisme, faible interdisciplinarité qui conduirait à une simplification excessive des comportements, la palette des critiques est large. Les hétéodoxies et les autres disciplines prennent cependant toutes positions par rapport à un courant constitué et puissant. Leur histoire est parallèle à celle de l'économie politique dominante. Elles en sont le meilleur ennemi.

Comme toutes les idéologies hégémoniques, religieuses ou non, l'orthodoxie a communément réagi soit par l'intégration d'une partie des critiques qui lui furent adressées afin de les désamorcer, soit par l'obligation faite à ses adversaires de raisonner sur ses objets et dans ses termes. Le keynésianisme et ses avatars sont ainsi inscrits dans la métathéorie d'une régulation de grandeurs abstraites appelées « offre », « demande » ou « chômage » par le marché et l'intervention publique. D'autres hétéodoxies rejettent plus fortement le principe concurrentiel, mais cela ne les empêche pas de réfléchir à partir de catégories telles que la « monnaie », la « dette », l'« inflation » et les « ressources naturelles »³. Ces catégories n'existent pas dans les savoirs travaillés par les anthropologues : l'étude des modes de subsistance des chasseurs-cueilleurs leur a permis de montrer que les thèses de l'économie politique orthodoxe sur la pauvreté des sociétés anciennes et leur survie au sein d'un univers de rareté ne résistaient pas à l'analyse. Mais par là même, dans un geste critique qui dure depuis deux cents ans, les hétéodoxes, les anthropologues et les historiens reconduisaient à la centralité de l'économie politique standard.

Le présent livre s'écarte radicalement de ces perspectives. Ce n'est pas un travail d'histoire des théories et des politiques économiques. Il n'est nullement consacré au libéralisme économique et sa dénonciation, pas plus qu'aux hétéodoxies, et n'entend pas offrir une nouvelle critique de l'économie politique. Même si c'est partiellement de cela qu'il s'agit, ce livre **ne fait pas de l'épistémologie au sens classique que la philosophie donne à ce terme, mais de l'histoire et de l'histoire des sciences et des savoirs (économiques).** En utilisant l'expression « sciences et savoirs », il s'agit d'étudier des pratiques culturelles comme les autres qui intègrent un monde de praticiens qui n'étaient pas et ne sont pas labellisables comme « savants ». Le but est encore de désacraliser et de plurali-

ser l'objet « science », sans égard pour les prétendus grands auteurs et les soi-disant textes fondateurs⁴.

En ce début de xx^e siècle, il existe en effet une autre manière de réfléchir aux savoirs économiques. Elle consiste à revenir sur la période comprise entre le xvi^e et le xviii^e siècle, autrement dit celle qui a juste précédé la naissance de l'économie politique et de toutes les sciences modernes. Rendue possible par la fin du grand récit de la « Révolution scientifique », elle étudie les savoirs de l'Ancien Régime pour eux-mêmes, comme des entités propres et indépendamment de ce qu'ils purent léguer ultérieurement⁵. Ainsi l'histoire naturelle n'est par exemple plus envisagée comme l'ancêtre de la biologie, les deux savoirs ayant chacun des outils différents et des catégories et ambitions distinctes. Sans recourir à la fiction des origines, une telle approche permet de faire l'histoire de sciences et de savoirs qui furent autrefois jugés comme autant de développements « possibles », de chemins sur lesquels certains individus et certaines sociétés se sont engagés, puis qui ont disparu. L'économie ne fait pas exception. Des savoirs anciens qui avaient pour but la satisfaction des besoins humains dans la période considérée ne furent pas précurseurs ni ne forment la préhistoire de l'économie politique.

Le premier de ces savoirs, la science du commerce, se caractérise d'abord par la volonté de rejeter toute connaissance de nature métaphysique, ou même simplement produite dans le cabinet du philosophe. Ce sont les praticiens possédant des savoirs vernaculaires qui sont pensés comme les vrais savants : artisans, fermiers, marchands et grands négociants. Science du bricoleur au sens que l'anthropologue Claude Lévi-Strauss donne à ce terme⁶, celle du commerce collectionne les faits et surtout les « détails », puis les recompose pour affronter toute situation nouvelle. Car c'est pour tirer le parti maximum d'un déterminisme naturel donné — un « climat », ce que nous appellerions aujourd'hui un écosystème ou un milieu⁷ — qu'elle se déploie. La science du commerce est en effet une immense accumulation d'observations sur la géographie, les sols, les forêts, les végétaux, les animaux, les infrastructures et la marine. S'agissait-il d'en tirer par induction des principes généraux dupliquables ailleurs ? C'était parfois le cas chez certains des auteurs de cette science, mais dès les années 1750 la plupart d'entre eux se méfièrent des généralités, toujours soumises

à l'empire des circonstances. Avec l'avènement de l'économie politique dans les années 1760, les scientifiques du commerce radicalisèrent leur position : il n'était désormais possible que de découvrir des « vérités locales », non reproductibles, dans une ambition restreinte d'améliorations par les praticiens d'un environnement donné. Enfin, on laura compris, il n'était pas question pour la science du commerce d'établir une fois pour toutes ce qui devait être tenu pour vrai, et encore moins que ce vrai ait une portée universelle. Ses contes, ses traductions libres remplies de notes et d'ajouts, ses collages de textes contradictoires, ses ouvrages à plusieurs voix s'apparentaient à un puissant procédé polyphonique et dialogique. En confrontant des points de vue à l'intérieur d'un même ouvrage, sans parti pris affirmé et sans conclusion tranchée, la science du commerce abordait les questions économiques par une discussion ouverte. Il n'était pas question d'instruire le public à partir d'une position de spécialiste en surplomb, mais d'inviter ce dernier à co-construire un savoir qui n'était pas le fruit d'une « découverte » par une élite seule.

Parallèlement, voire en complément, s'est instituée au milieu du XVIII^e siècle européen une « science œconomique » ou « physique œconomique ». Cet autre savoir possible n'a que très peu en commun avec la science « économique » qui naît à peu près au même moment. La physique œconomique n'est en effet pas une science de l'homme, encore moins une psychologie. Elle ne s'intéresse pas aux prix, ni à la valeur, aux marchés, à la concurrence, aux manufactures, pas plus au travail ou au capital. Elle est une physique appliquée au monde naturel, lui-même pensé comme un organisme autorégulé à l'intérieur de chaque climat. Le but de cette science, que l'on doit aux travaux du naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778), est d'augmenter les potentialités de la « nature » par la connaissance approfondie de la botanique et des quatre éléments (terre, air, feu et eau). La physique œconomique est pensée comme une science qui doit équilibrer ce que l'on appelle alors l'« œconomie de la nature », autrement dit la balance de la grande chaîne des êtres vivants. Par la connaissance des propriétés des végétaux et des animaux autochtones, ainsi que par la naturalisation progressive de plantes allochtones (car rien n'est vraiment autochtone pour les linnéens), l'être humain transforme ses milieux pour mieux satisfaire ses besoins. Grâce à des périodiques et des ouvrages

le plus souvent publiés jusqu'au début du XIX^e siècle par des praticiens peu ou mal connus, la physique œconomique entendait explicitement concurrencer l'économie politique.

Ces voies possibles n'étaient pas au sens strict des savoirs de gouvernement. Bien que la science du commerce ait eu selon ses partisans des enjeux clairement politiques, elle voulait d'abord dire ce qui était plutôt que ce qui aurait dû être. Sa prétention réelle — ne nous méprenons pas — à proposer quelques orientations était beaucoup plus limitée que celle de l'économie politique, car son but était essentiellement d'amener le public à réfléchir plutôt que le prince à décider. Quant à la physique œconomique, c'est encore plus indirectement qu'elle s'intéressait à l'administration des sociétés humaines. Elle invitait les acteurs locaux à développer leur connaissance d'un climat particulier pour assurer la prospérité à tous ses habitants. Œuvres de praticiens, ces savoirs voulaient à la fois se construire et être opératifs « par le bas ». C'était jouer la démocratie scientifique contre l'expertise⁸. Ils n'avaient pas de mesures phares à proposer aux gouvernements, encore moins nourrissaient-ils des visées universelles ni n'édictaient de « lois » applicables en tout temps et en tout lieu. Mais ces savoirs avaient une prétention totalisante au sens où ils ne cloisonnaient pas les enjeux « naturels » et « humains ». La science du commerce n'envisageait pas les phénomènes économiques comme des éléments dissociés du déterminisme climatique (nous dirions « environnemental ») ; et quant à la physique œconomique, elle n'entendait pas découvrir puis piloter une entité scindée du monde naturel qui s'appellerait « économie » ou « commerce ». C'était un même monde, les humains et leurs besoins compris, qu'elle voulait réguler. Ces dispositions ont sans aucun doute joué contre l'attention portée à ces savoirs en leur temps où la science savante à visée universelle s'affirmait de plus en plus, et au moment où les sciences « naturelles » et les sciences « humaines » devaient se séparer. Alors que de nouvelles revendications démocratiques émergeaient dans les sociétés atlantiques, la professionnalisation des sciences rendait paradoxalement de moins en moins possible la défense de savoirs co-construits. On voulait et croyait viser plus juste, et plus loin, avec les sciences des experts de mondes séparés, ces disciplines nouvelles portées par une élite professsionale à la fin de la Révolution française : l'économie politique

bien sûr, mais aussi la chimie, la zoologie, l'agriculture et la culture des jardins, bientôt l'agronomie, ainsi qu'une botanique essentiellement classificatoire. De fait, chacun des éléments caractéristiques de la science du commerce et de la physique œconomique — c'était l'œuvre de praticiens de terrains et de discussions démocratiques des connaissances, avec des objectifs restreints et non réplifiables, et surtout la recherche d'une guidance globale et concomitante de la « nature » et des sociétés humaines — explique pourquoi ces possibles se sont progressivement éteints dans les premières décennies du XIX^e siècle. Or cette faiblesse apparente est ce qui pourrait aujourd'hui inspirer de fortes réflexions⁹.

Car la science du commerce et la physique œconomique s'ancrent dans un rapport au monde qui, sans nous être familier, n'est pas aussi étranger à notre culture que celui des chasseurs-cueilleurs. Le grand intérêt de ces savoirs est précisément le fait qu'ils ne sont ni tout à fait modernes, ni trop anciens pour contribuer à penser le bouleversement épistémique majeur en gestation dans nos sociétés contemporaines. D'un côté en effet, les sciences et l'expertise savante doivent faire face à une contestation croissante : elles sont de plus en plus critiquées comme trop cloisonnées pour répondre aux défis actuels et leurs principes de construction ainsi que leur déploiement jugés souvent en conflit avec les aspirations démocratiques des citoyens. D'un autre côté, la crise climatique devient globale et des changements radicaux se produisent dans nos relations aux autres espèces et à l'environnement. Alors qu'entre le XVI^e et la fin du XVIII^e siècle le dualisme entre la culture humaine et une « nature muette, indolore et impalpable » que l'on pourrait démontrer pour découvrir les lois universelles de la matière, cette objectivation du réel appelée par l'anthropologue Philippe Descola l'« ontologie naturaliste », progresse en Occident, elle n'est pas complètement dominante. Elle ne l'est bien souvent pas dans les populations rurales, et se décline surtout selon plusieurs modalités chez les savants et praticiens de l'époque. Fréquemment ces derniers y intègrent des éléments d'ontologies antérieures ou extérieures. C'est le cas en particulier de l'« analogie » dans l'acception qu'en donne Descola. Le monde est perçu comme une grande chaîne des êtres, une continuité des physicalités faite d'interactions et d'interdépendances entre les espèces, une symétrie entre le fonctionnement du cosmos



et celui des parties qui le constituent¹⁰. En fait, cette période est le miroir inversé de la nôtre. D'une part, l'ontologie analogique n'y a pas disparu mais décline au profit du naturalisme, tandis qu'aujourd'hui c'est ce dernier qui trébuche et l'analogisme qui refait surface. D'autre part, si le grand cloisonnement entre les sciences de la « nature » et les sciences « humaines » allait croissant au XVIII^e siècle, des savoirs totalisants subsistaient encore. En ce début de XXI^e siècle, l'hyper-spécialisation des sciences est de plus en plus critiquée et le rapprochement des sciences de l'homme et de la vie désormais à l'ordre du jour. La science du commerce et la physique œconomique s'inscrivent dans ce syncrétisme à la fois naturaliste et analogique, le bien-être des êtres humains ne pouvant se réaliser en faisant abstraction de celui des autres espèces vivantes. Rétifs à l'élaboration étroite des connaissances par les savants, faits d'observations vernaculaires de praticiens qui utilisent une langue simple, peu spécialisée, ces deux savoirs mêlent déterminismes historiques, géographiques et environnementaux. Compte tenu de ces éléments, il n'est pas impossible que ces savoirs du début de la modernité occidentale soient mieux adaptés que les sciences modernes pour penser les bouleversements contemporains.

40

X

Chapitre premier

LE BRICOLEUR ET L'OBSERVATEUR

Le terme de « commerce » désigne au XVIII^e siècle l'échange et la communication d'idées, de sentiments, d'objets ou de services. On peut faire commerce d'esprit ou de galanterie sans qu'une dimension marchande entre en jeu. Toutefois dans son édition de 1694 le *Dictionnaire de l'Académie française* définit en priorité le commerce comme un « trafic, négoce de marchandises, d'argent, soit en gros, soit en détail ». Les exemples géographiques viennent d'Orient (épices) et de Moscovie (fourrures). Quant au verbe « commerçer », il est illustré par la phrase : « *Ils commercent en Levant, en Espagne.* » L'édition de 1762 reprend peu ou prou les mêmes définitions, en ajoutant des références aux échanges lointains, et pour peindre « commerçer » les académiciens ont ajouté l'Amérique à l'Orient : « *Des Marchands qui commercent dans le Levant, en Espagne, aux Indes.* » À la fin du XVII^e siècle, c'était encore l'Espagne, autrement dit Cadix et Séville, qui signifiait l'Amérique, et le Levant voulait dire Marseille. Le négoce des grands ports de la façade atlantique ayant pris une telle ampleur quelques décennies plus tard, il fallait au moins mentionner les deux Indes, terrains de jeu devenus familiers pour ceux qui y pratiquaient mais aussi pour une part toujours plus importante de consommateurs européens qui en découvraient les produits (épices, cochenille, indigo, sucre, tabac, café). Le développement foudroyant du commerce international et la « révolution de la consommation » à compter des grandes entreprises esclavagistes de colonisation est l'un des grands marqueurs de la modernité occidentale. La destruction de mondes contribuait à l'émergence d'un

autre. La puissance des États-nations européens en gestation s'appuyait en effet de plus en plus sur le négoce colonial, qui lui-même devait à la fois alimenter et tirer la production agricole (chanvre, vin, grains, bois) et industrielle (marine, textile, métallurgie). Aussi le « commerce » désignait-il le plus souvent à l'époque ce que nous entendons aujourd'hui par « économie » : un monde séparé d'échanges — une propension naturelle de l'être humain si l'on en croit le philosophe écossais Adam Smith (1723-1790) —, mais aussi de productions. L'économiste François Véron de Forbonnais (1722-1800) l'explique clairement dans l'article « Commerce » de l'*Encyclopédie* : « Ainsi l'Agriculture, les Manufactures, les Arts libéraux, la Pêche, la Navigation, les Colonies, & le Change, forment sept branches du *Commerce*¹. »

Devenu une réalité majeure des Européens, le commerce attirait de plus en plus l'attention des lettrés ecclésiastiques et laïcs qui cherchaient à le condamner (parfois), le réguler (souvent) et le comprendre pour le développer (plus rarement). Pouvait-on l'envisager comme un art ou une science ? Dans des livres de pratiques comptables et de techniques commerciales d'un côté, et dans des ouvrages de géographie marchande de l'autre, des praticiens du négoce ont posé la question en ces termes. Si différentes traditions nationales ont fourni des efforts théoriques afin d'ériger le commerce en un savoir spécifique², il est cependant avéré que c'est en Angleterre à la fin du XVII^e siècle, et surtout en France au milieu du XVIII^e siècle — nouveaux centres de l'économie-monde —, que des groupes d'anciens négociants devenus administrateurs et hommes de lettres ont cherché à définir les contours et développer une nouvelle branche de la connaissance qu'ils ont appelée « science du commerce ». C'est le cas en particulier d'un cercle très actif à Paris dans les années 1750 animé par Jacques Vincent de Gournay (1712-1759), un ancien négociant international de Cadix natif de Saint-Malo devenu administrateur de haut rang au sein de l'administration française.

L'expression prend des formes différentes chez les membres du cercle. Tantôt ils parlent de « Science du commerce politique », tantôt de « Science du commerce » tout court ou de « Commerce politique » dans leurs œuvres. Ces formules circulent quelque temps. En 1760, des journaux se font l'écho

de velléités pour ouvrir en France « une académie qui n'embrasse que la Science du Commerce ». Le savant allemand Johann Heinrich Samuel Formey (1711-1797) écrit dans son *Introduction générale aux sciences* (1764), toujours avec des majuscules, que « la connaissance de ces détails particuliers [ceux du négoce] [...] constitue la Science du Commerce ». On trouve naturellement le syntagme dans des périodiques économiques tel le *Journal de l'agriculture* qui parle en 1766 d'un « des plus grands hommes en la Science du commerce ». Mais c'est le cas également d'autres consacrés plus particulièrement aux Lettres comme *l'Année littéraire* qui évoque en 1769 « un homme très versé dans la science du commerce ». La majuscule revient en 1777 dans le *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique* : « La Science du commerce a des maximes générales qui conviennent à toutes les Nations, & d'autres qui, au lieu d'être salutaires dans certains pays, y seraient destructives », le même dictionnaire évoquant dans un volume ultérieur « l'art & la Science du Commerce politique ». C'était déjà le cas en 1759 d'un juriste de Copenhague qui avait publié en français un ouvrage intitulé *De la saisie des batimens neutres* dans lequel il affirmait que « la Science du Commerce politique a été portée au degré de perfection où nous la voyons³ ». Les décennies 1750-1770 témoignent, au moins pour une partie des élites lettrées, d'une labellisation d'un domaine particulier du savoir, constitué ou en cours de constitution. Le tableau 1.1 montre leurs usages dans le corpus français sur la période 1740-1780 (sauf pour « science du commerce politique », qui ne ressort pas). On constate d'emblée que ceux de « science du commerce » et de « commerce politique » (frémissement dans les années 1760-1770) ont été sans commune mesure avec celui d'« économie politique » sur la période. Un savoir en a écrasé un autre, mais pour les partisans d'une histoire linéaire de la pensée économique, ce n'est pas tout à fait cela qui s'est produit. Selon eux la science du commerce s'est partiellement fondue dans l'économie politique pour désigner finalement la même chose à la fin du siècle.

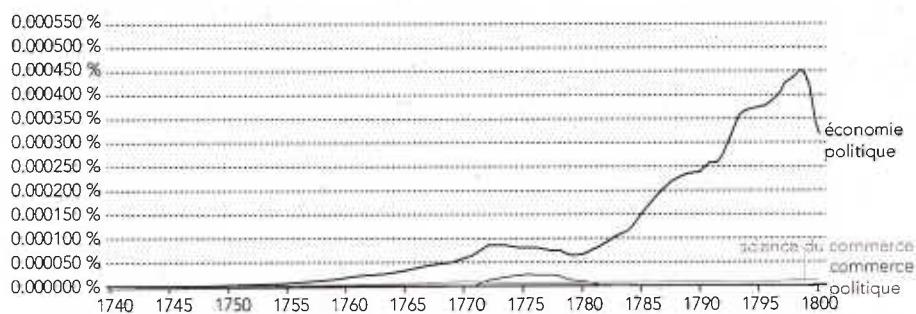


Tableau 1.1. Google Ngram, corpus français (2019) : « économie politique », « science du commerce », « commerce politique » sur la période 1740-1800.

Alors qu'elle emprunterait des traits au « mercantilisme » tout en défendant certaines vues propres au futur « libéralisme », la science du commerce a en effet toujours été difficile à classer pour les commentateurs à la recherche des précurseurs de l'économie politique. Partisans de certaines restrictions commerciales (droits de douane, acte de navigation) mais opposés aux corporations de métiers et favorables à la levée des principales réglementations du marché des grains, ses tenants apparaissaient comme des praticiens sans principes généraux affirmés, sans posture idéologique claire, sans ligne partagée. Toutefois, certaines idées de la science du commerce pouvant être apparentées à celles des pionniers de la science de l'économie politique, les théoriciens physiocrates⁴ François Quesnay (1694-1774) et Victor de Mirabeau (1715-1789), et quelques membres du cercle de Gournay étant passés dans ce groupe à la fin des années 1750, il n'en fallait pas plus pour que la machine téléologique se mette en branle. On devait voir dans la science du commerce une étape nécessaire mais incomplète vers la science économique triomphante. Ainsi devenait-il possible d'enrôler les membres du cercle de Gournay dans une histoire du « libéralisme économique⁵ ». Plus récemment, délaissant cette approche, des chercheurs se sont intéressés à la sociologie du groupe et aux liens entre pratiques administratives et savoirs économiques. Plusieurs membres du cercle de Gournay comme Forbonnais ayant, à la suite de son fondateur, intégré des institutions monarchiques, il est en effet

intéressant de comprendre comment des connaissances pratiques ont été réinvesties dans des sphères différentes de la société, et en quoi cela a pu modifier la conduite des affaires économiques du royaume⁶.

Pour envisager le rapport singulier de la science du commerce à l'espace et au temps, plaçons-nous du point de vue de cette « science du concret » dont parle Lévi-Strauss : science qui aboutit à « d'autres résultats que ceux promis aux sciences exactes et naturelles », elle n'est « pas moins scientifique » et permet des « résultats pas moins réels » que ces dernières. Dans le chapitre de *La Pensée sauvage* qu'il consacre aux savoirs vernaculaires, Lévi-Strauss prend de nombreux exemples contemporains. Le « bricoleur » du concret reconstruit en permanence du nouveau avec des matériaux anciens, « comme ces codes de commerce qui, condensant l'expérience passée de la profession, permettent de faire économiquement face à toutes les situations nouvelles⁷ ».

L'ars mercatoria, cette science des marchands, est un point d'entrée majeur et jusqu'ici négligé pour illustrer l'évolution épistémologique de la science du concret. Elle donne encore une vue imprenable sur ce qu'elle pouvait nous apprendre sur le monde et ce que nous avons perdu en l'abandonnant au profit des sciences modernes. D'abord centrés sur des pratiques — savoir tenir un livre de compte ou endosser une lettre de change —, les savoirs marchands ont ensuite évolué vers une description du commerce dans une optique territoriale et géographique, pour finir par se penser en tant que science inducitive, de l'expérience négociante vers des principes généraux. On laisse de côté les manuels marchands du Moyen Âge et de la Renaissance, en particulier ceux issus des États italiens ou des pays germaniques. Il s'agit essentiellement soit d'ouvrages d'arithmétique qui offrent des exemples de calculs (les *libri d'abaco*), soit des manuels didactiques de droit commercial (*La pratica della mercatura*), soit un mélange des deux. Les choses changent lorsque des nations commerçantes voient leurs négociants investir l'espace colonial en cours de constitution. Avec la mise en place de l'économie de plantation, les marchands portugais, espagnols, hollandais, français et anglais doivent apprendre à se projeter dans un espace géographique élargi. Dès lors *l'ars mercatoria* se modifie, et ce doublement. D'un côté il connaît un tournant spatial, avec une inflation

de la littérature marchande qui décrit les territoires en question⁸. De l'autre, le commerce colonial devenant crucial pour certaines monarchies européennes, cette littérature présente de plus en plus les savoirs négociants comme devant présider à la conduite des États. La vieille science politique issue de la Renaissance, ce pasteurat des peuples, paraît de plus en plus périmee. Les principes de la puissance basée sur la conquête territoriale et la fiscalité sont une impasse comme le XVII^e siècle espagnol commence à le montrer et comme les aventures désastreuses de Louis XIV ne tarderont pas à le confirmer. C'est du négoce que naît désormais la force, et tout particulièrement du négoce maritime des thalassocraties modernes (Hollande et Angleterre). C'est ici que s'amorce un changement dans les savoirs marchands qui passent du micro au macro, du privé au public, du négociant à l'homme d'État. L'art de gouverner sa maison de commerce s'avère le modèle réduit de celui de la direction d'un corps politique dans son ensemble. Pourquoi ne pas calquer la seconde sur le premier ? Si les négociants qui passent du comptoir à l'écriture d'ouvrages sur le commerce ne pensent pas immédiatement à une science de l'État, tous veulent montrer cependant que leurs savoirs concourent au bien-être de ce dernier et que, désormais, les conseillers des princes ne sauraient les ignorer.

L'ANGLETERRE, L'ARS MERCATORIA ET LA GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

Le basculement s'opère à partir de la publication en 1638 de *The Merchants Mappe of Commerce*, un manuel qui a connu tout au long du siècle un immense succès. L'auteur, Lewes Roberts (1596-1641), est un négociant anglais qui a appartenu à différentes compagnies londoniennes pour lesquelles il a sillonné une partie du globe, de l'Amérique à la Méditerranée en passant par la plupart des grands pays européens. Au cours de sa vie, il a rassemblé une abondante littérature de voyage et beaucoup de documents officiels qui lui ont permis de compléter ses connaissances vernaculaires. Ainsi dans son épître dédicatoire Roberts peut-il affirmer que « la fondation » de

son œuvre « réside dans [sa] connaissance de la géographie, et l'usage des cartes et des cartes marines ». Quelques pages plus loin, il explique en effet que la « géographie »

est estimée être un savoir si nécessaire et requis pour un *Marchand*, un *Facteur*, ou tout autre *personne active* qui a des occasions de voir ou de demeurer dans des *contrées étrangères*, qu'il ne peut être négligé ou omis. Il n'est cependant pas seulement nécessaire pour ceux qui gèrent des affaires privées et commerciales, tels que les *Marchands* ou les *Facteurs*, qui sont mus par le *motif du profit*, mais également par des personnes plus éminentes, telles celles de plus *grande qualité* que sont les *Princes*, les *Ambassadeurs*, dont les motifs sont les affaires publiques⁹.

Le négociant voyage ou fait voyager, et de fait il doit connaître les royaumes, les villes, les frontières, mais surtout les mers, les rivières, les plaines, les latitudes, la fertilité des sols et les marchandises de toutes les régions du monde. L'ouvrage est ainsi organisé en quatre parties (Amérique, Afrique, Asie, Europe), selon les mêmes principes pour chaque chapitre : organisation politique du territoire en question, géographie physique — ce que recouvre le terme général de « climats » —, monnaies, changes, poids et mesures, et enfin mines et productions « naturelles » et « artificielles ». *The Merchants Mappe* se conclut par une table alphabétique des principaux objets traités et par une autre des latitudes et des longitudes des principales villes de commerce à travers le monde, la Chine et l'Extrême-Orient exceptés.

Roberts place son ouvrage dans un double mouvement. D'un côté, il appelle les marchands à s'instruire sur les questions spatiales, et ainsi être en mesure d'entrer un jour au service de l'État. Il est en effet persuadé que le négoce est la meilleure des écoles pour former des administrateurs. Si quelquefois l'Angleterre appelle des marchands au service du Prince, il déplore que cette pratique ne soit pas plus répandue dans son pays contrairement à ce qui se passe à Venise, aux Pays-Bas ou dans les villes de la Hanse. De l'autre, il invite les administrateurs à s'instruire sur la géographie commerciale, car celle-ci ne peut qu'élargir leurs vues sur ce qui constitue désormais la clef de voûte de la puissance des États. La page de titre mentionne d'ailleurs qu'il s'agit d'un « ouvrage utile pour toutes

les personnes qui seront employées aux Affaires Publiques des Princes », à côté naturellement des voyageurs et des marchands. Ainsi Roberts considère-t-il le commerce (*Merchandizing*) comme « un *Art* ou une *Science* inventé par *l'humanité ingénieuse*, pour le bien public, la commodité et le bien-être de tous les États (*Common-wealths*) ».

Quelques années après *The Merchants Mappe*, Roberts publie *The Treasure of Traffike or a Discourse on Forraigne Trade* (1641). Le sous-titre est explicite : *Où il est démontré le bénéfice et la commodité pour l'État ou le Royaume de l'habileté du marchand, ainsi que du commerce ordonné et du négoce régulier*. Le livre est dédié au Parlement anglais et Roberts y explique que si le Roi veut enrichir ses États, il doit faire appel au conseil des négociants¹⁰. Dans ce court texte de quelques dizaines de pages, l'ancien marchand explique ce qu'il croit utile pour faire fleurir la richesse d'Angleterre (mettre fin aux monopoles, encourager la noblesse à devenir négociante, favoriser le commerce extérieur), en développant une argumentation spatiale et historique. Il voyage en permanence dans le temps (lois anciennes, pratiques de l'Antiquité) et en Europe (Espagne, Hollande, villes d'Italie) pour exprimer ses idées. Comme dans *The Merchants Mappe*, sa science est une forme de géographie commerciale qui est en même temps une description du monde. Or à la suite de Roberts cette description devient un véritable genre littéraire, dont on peut retracer les productions les plus marquantes. Si l'ouvrage de Roberts ne connaît pas de nouvelle édition au XVIII^e siècle, c'est probablement parce que sa vision a été assimilée par ceux qui viennent après lui. Souvent eux-mêmes d'anciens négociants, s'appuyant sur les connaissances de leur milieu, ces écrivains mesurent l'importance du commerce international pour l'Angleterre. Ils veulent par conséquent lui faire une place de choix dans leurs ouvrages (ils ont aussi compris l'énorme marché que les apprentis marchands représentent pour eux). Le commerce devient géographique, et la géographie se tourne de plus en plus vers les questions commerciales et coloniales¹¹.

L'un des grands compilateurs de travaux géographiques dans les décennies qui suivent la mort de Roberts en 1641 est Richard Blome (1635-1705), peintre héraldique et libraire. On lui doit en particulier *A Geographical Description of the Four Parts of the World* (1670). L'ouvrage est organisé de la

même façon que *The Merchants Mappe* : le monde est découpé entre l'Amérique, l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Au sein de ces quatre grandes aires chaque chapitre est consacré à un pays ou une zone dont l'auteur donne l'organisation politique, la géographie physique, les productions naturelles, les produits manufacturés, et dont il décrit sommairement les peuples et coutumes. La page de titre explique qu'on trouvera dans ce livre « les marchandises, monnaies, poids, mesures et les principales places de commerce dans le monde, comparées avec celles d'Angleterre ». L'ouvrage en général est « très nécessaire aux Marchands, Facteurs et Marins ». Dans sa préface, Blome explique en effet que parmi « les Sciences et les Arts » dont un homme doit avoir connaissance, la cosmographie et la géographie figurent en bonne place. C'est le cas en particulier pour les « Marchands et les Navigateurs, qui sont obligés d'en avoir un aperçu, pour la connaissance des situations et des climats des différents pays, leurs circonstances, les latitudes et longitudes des places, le courant des rivières, et les marchandises dont chaque région abonde, et ce dont elles manquent¹² ».

Souvent considéré à son époque avant tout comme un guide pour négociants, le livre de Blome présente à la fin un traité très dense d'une quarantaine de pages intitulé « Traffick or Commerce ». Expliquant que les nations les plus riches et les plus prospères sont celles où fleurt le négoce, Blome fait le portrait du parfait négociant, puis propose sur chaque sujet (monnaies, assurances, compagnies privilégiées), une petite histoire du commerce pour chaque pays¹³. Deux ans plus tard, le même auteur publie *A Description of the Island of Jamaica With the other Isles and Territories in America* (1672). Blome explique qu'un de ses amis, devenu depuis lors gouverneur de la Jamaïque, lui a transmis un mémoire et que pour le reste il s'est appuyé sur d'autres travaux dont il ne donne pas la provenance. Sur le fond, le procédé est celui d'*A Geographical Description*, du Sud vers le Nord, soit des Antilles anglaises jusqu'aux colonies américaines, en terminant par Terre-Neuve, avec toujours une grande place accordée aux questions commerciales. L'ouvrage est réédité sous un titre différent en 1687 et traduit en français par un auteur anonyme l'année suivante¹⁴. Dans son Avertissement, l'éditeur explique que même si ce traité a été composé pour les futurs colons et marchands anglais, « l'Auteur n'a pas laissé de remarquer plu-

sieurs singularités, qui peuvent servir à ceux qui demeurent dans l'Europe, en nous apprenant la qualité des Marchandises que chacune de ces isles produit, comme le Cacao, l'Indigo, le Tabac, la Tortue, le Gingembre, le Poivre, & diverses sortes de drogues ». Le lectorat potentiel en langue française est donc clairement identifié, ainsi que la fonction de l'ouvrage, même si l'éditeur précise que ceux qui s'intéressent à la connaissance de la nature et aux descriptions des « sauvages » y trouveront également leur compte.

Plusieurs livres du même genre sont publiés en Angleterre lors des premières années du XVIII^e siècle¹⁵. Ils connaissent moins de succès que ceux de Blome, jusqu'à la parution de *The British Empire in America* en 1708. Si Roberts affichait fièrement son nom et sa qualité de marchand sur les pages de titre de ses ouvrages, ce n'est pas le cas de l'auteur de ce livre, John Oldmixon (1673-1742). Ce dernier a pourtant été élevé dans le même milieu. Avant de devenir un écrivain reconnu pour ses travaux historiques et géographiques, Oldmixon a travaillé avec son oncle maternel, Sir John Bawden, un des plus puissants négociants des Antilles anglaises de la seconde moitié du XVII^e siècle¹⁶. *The British Empire in America* est un ouvrage qui décrit les colonies anglaises dans l'Atlantique en commençant par Terre-Neuve et en terminant par les îles de la Caraïbe. Chacune de ces colonies est traitée selon le même déroulé : histoire et constitutions d'abord, « climats », productions naturelles et commerce ensuite, peuples, religions et coutumes enfin.

Dans la préface, l'auteur s'excuse presque de n'avoir pas voyagé en Amérique, tout en expliquant qu'il serait impossible de visiter autant de lieux au cours d'une seule vie. Il détaille alors sa méthode, qui a été de collecter des informations directement auprès des administrateurs, des planteurs et des grands négociants des colonies anglaises, puis de faire vérifier son texte et les cartes par des habitants de chacune d'entre elles. Alors qu'il s'inquiète de ses possibles erreurs et omissions, l'auteur fait insérer un encart dans lequel il invite « tous les Gentilshommes, Marchands, et autres, qui vivent dans nos colonies américaines » à communiquer leurs observations à l'éditeur. Ainsi *The British Empire in America* a-t-il été préparé par un ancien négociant avec le concours de nombreux marchands que l'auteur sollicite à nouveau en tant que lecteurs, car c'est

en particulier à eux que le livre s'adresse. Toute l'introduction est en effet une longue défense de l'économie de plantation et du commerce de l'Angleterre, « qui n'a pas d'autres moyens de se rendre considérable dans le Monde, que par ses Flottes, de se soutenir, que par son Commerce [...]. Qu'il s'agisse du Marchand, du Marin ou du Planteur, tous doivent être encouragés, car c'est d'eux que dépend notre Force, et d'elle notre Sûreté. » Il ajoute que le négociant qui transporte les surplus de places en places est l'allié du planteur et du laboureur, et qu'ainsi tous concourent à la prospérité de l'État. Oldmixon fait des colonies l'un des piliers du royaume, et donne dans son introduction un détail de leur contribution générale à l'économie anglaise. Comme cela a été souligné, l'ouvrage est celui d'un « topographe » qui tend à montrer les avantages d'un empire commercial, et non territorial, pour l'Angleterre, et qui par conséquent insiste en permanence sur l'importance du négoce¹⁷.

The British Empire in America est un immense succès qui connaît plusieurs éditions en 1708 et une autre considérablement augmentée en 1741. En janvier et février 1710, le *Journal des savants* en donne une longue et élogieuse recension qui fait connaître Oldmixon au public français, ce dont il fait d'ailleurs état en 1741 pour prouver l'engouement que suscite son œuvre. Cette dernière a eu des imitateurs et des continuateurs. Dans la classe des premiers, on peut relever le gouverneur colonial, planteur, marchand et futur pourvoyeur de mémoires pour le Bureau du commerce britannique William Keith (1680-1748), avec son *History of the British Plantations in America* (1738). Dans celle des émules de talents qui devait se lancer dans une entreprise titanesque, on doit relever en particulier l'ancien employé de la Compagnie des Indes devenu littérateur Thomas Salmon (1679-1767), et sa *Modern History, or The Present State of All Nations*. Publié de 1724 à 1738 en trente et un volumes, l'ouvrage procède pour tous les continents de la façon qui nous est désormais familière, en accordant une grande place aux questions commerciales¹⁸.

Le déterminisme « climatique » mais aussi « constitutionnel » est très fort dans toute cette littérature. On pourrait multiplier les exemples, mais les colonies américaines de la Virginie et de la Caroline suffiront à en donner une idée. Oldmixon dit de la première que son « climat est sain [...] plein de

rivières et conséquemment le sol en est très fécond ». Il décrit les différents types de terres et combien elles sont propres « aux récoltes du tabac », mais aussi du « riz, chanvre et blé d'Inde [maïs] ». Il est proprement impressionné par la culture du tabac, qu'il brosse longuement comme « la principale marchandise du pays, et [...] si avantageuse aux planteurs, et si naturel à ce sol, que tous les autres progrès cèdent à cette culture ». Mais il explique aussi que si les Virginiens manquent de villes et sont assez paresseux pour ne pas stocker suffisamment de nourriture ou construire des magasins et des navires, leur « découragement » provient « des fortes taxes sur leurs marchandises », l'intransigeance des douanes et le haut prix des assurances. Salmon consacre lui aussi de très longs développements au tabac de Virginie et à la façon dont les sols pourraient être mieux exploités, notamment pour le chanvre et le riz. Concernant la Caroline, Oldmixon dit que son air est « sain » et qu'elle a un « sol fécond » propre à la culture du vin, mais que la colonie exporte du riz, des peaux et du goudron. Salmon vante lui aussi l'« excellent sol » de la Caroline propre à un « grand nombre de plantations ». Le géographe décrit longuement ensuite les nombreuses productions agricoles et la prospérité matérielle de la Caroline, idéalement située, mais ajoute :

et ce qui est d'une plus grande importance encore que tout ceci, c'est qu'il y a une entière liberté de conscience et de commerce en cet endroit [...]. La justice est dûment rendue à tous, et chacun peut dire que ce qu'il possède légalement lui appartient en pleine propriété. Il n'y a pas de dixième, pas d'impôts, de taille ou de capitation, ni aucun de ces fardeaux qui rendent tant de peuples malheureux.

Mais en faisant l'histoire de cette colonie quelques lignes plus loin, Salmon rappelle qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Lord Anthony Shaftesbury (1621-1683), en préparant la Constitution de la Caroline, « imaginait avoir supplié tous les défauts de la Constitution de son pays d'origine », mais elle s'est révélée elle aussi pleine d'imperfections. Les pouvoirs trop grands et mal définis accordés au Palatin, sorte de vice-roi de la colonie, ont entraîné « des combats perpétuels de supériorité, et quelques fois le peuple s'est trouvé lui-même intolérablement

oppressé par ses gouverneurs ; d'autres fois, c'était ce même peuple qui devenait mutin et séditieux ». Les choses ont heureusement changé depuis que la couronne a racheté la colonie en 1728, et que son gouvernement a été organisé par les lois anglaises¹⁹.

On l'aura compris, le commerce géographique de Roberts s'est en quelque sorte mué en géographie commerciale au cours des décennies suivantes. Souvent eux-mêmes anciens négociants, prenant appui sur les mémoires et témoignages de marchands, planteurs et administrateurs, les auteurs de ces ouvrages envisagent l'art du commerce comme une description. Faire du négoce, y réfléchir, c'est d'abord le connaître dans sa matérialité spatiale. Ainsi ces livres n'offrent-ils pas ou très peu d'abstractions : ils veulent exposer, en gageant que c'est par l'observation dans le temps et l'espace que l'on instruira le négociant et l'administrateur. Cette idée de l'*ars mercatoria* pensé comme un recueil d'observations territoriales est d'une importance majeure pour comprendre ce qui vient ensuite. Car, on l'a vu, ces ouvrages s'adressent à la fois aux marchands et aux hommes d'État, ou plutôt, idéalement, aux marchands qui devraient être appelés au service de l'État. Ce faisant, le genre littéraire de l'*ars mercatoria* subit un glissement de sens.

Avec la Glorieuse Révolution de 1688-1689, l'Angleterre connaît à la fois une plus grande liberté d'expression et une meilleure représentation des sujets du royaume. Les négociants veulent porter leurs connaissances et leurs intérêts au cœur du pouvoir. Ils réclament la création d'un Conseil de commerce permanent, qui verrait des praticiens orienter la politique économique du royaume. Ils érigent le commerce en trésor national, en soutien du roi et du bien public par les richesses, y compris fiscales, qui en découlent. Puisque l'Angleterre, disent-ils, doit sa puissance croissante au négoce et aux colonies, c'est donc de ces sujets que l'administration doit s'occuper en premier lieu. Dès lors les ouvrages des négociants s'adressent de moins en moins à leurs pairs, et de plus en plus au public en général et aux parlementaires en particulier. La rivalité et l'émulation entre les nations européennes deviennent des thèmes centraux du genre qu'on appellera bientôt « science du commerce ».

LA SCIENCE DU COMMERCE ANGLAISE

La controverse autour de la signature de plusieurs traités de commerce qui a lieu dans les îles britanniques en 1713-1714 à l'occasion de la paix d'Utrecht illustre parfaitement la nature de ce genre. Deux journaux s'affrontent dans cette bataille : le *Mercator*, favorable à ces traités, dirigé par le célèbre marchand, journaliste, écrivain et pamphlétaire Daniel Defoe (1660-1731), et *The British Merchant*, qui y est hostile, sous la houlette de l'ancien topographe, marchand, puis administrateur Charles King (?-1721). Defoe et King font appel à de nombreux collaborateurs, dont beaucoup sont issus des milieux négociants. Mais que trouve-t-on dans ces journaux ? Très majoritairement des analyses spatiales, parfois chiffrées, consacrées aux importations et exportations de laines, de vins, de produits coloniaux, de monnaies, et des dissections des droits de douane et de la législation. Les flux européens — la balance du commerce — sont l'objet de la controverse et les publications portent sur qui produit quoi, qui achète et de quel type²⁰. Des intérêts divergents s'expriment ici, mais l'important est ailleurs. Le raisonnement de ce type de publication se fait toujours par un système de comparaison (entre pays, types de production, lieux, flux), qui doit permettre d'arriver à des conclusions sur un sujet particulier. Cette rhétorique n'est pas isolée.

Dans la vaste majorité des publications économiques en langue anglaise des années 1690-1750, le raisonnement ne commence jamais par des idées abstraites, mais se fait par « cas ». Naturellement, la question qui se pose est alors la suivante : de ces cas, les auteurs de la science du commerce naissante veulent-ils tirer, par induction, des principes généraux applicables dans différentes situations, comme dans la future science de l'économie politique ? De l'*ars mercatoria* qui ne s'interrogeait guère sur les déterminismes climatiques, historiques, législatifs, qui ne faisait que les constater, passe-t-on à l'idée qu'on peut modifier ces paramètres pour transformer la réalité commerciale ? La réponse, sur ce point, est ambiguë.

Il existe tout un pan de la science du commerce qui n'a que faire des généralisations et de la recherche de principes

abstraits, dans la droite ligne de la géographie commerciale de Roberts, Blome et Oldmixon. Contrairement à eux, cependant, une partie de cette littérature s'autorise quelques propositions locales et situées sur des sujets précis. L'ouvrage paradigmique de cette approche, constamment réédité au cours du XVIII^e siècle et traduit en plusieurs langues, est *The Trade and Navigation of Great-Britain* (1729). Il est l'œuvre du négociant colonial Joshua Gee (1667-1730), ancien collaborateur du *British Merchant*. On ne trouvera pas d'induction vers des principes généraux dans ce livre. L'auteur commence par faire l'histoire du commerce de l'Angleterre, puis enchaîne sur le portrait des différents négoces de sa nation avec les principaux pays européens, ainsi qu'avec l'Amérique, l'Afrique et l'Asie. Enfin il raisonne par grands problèmes et reproduit à plus petite échelle le procédé histoire/description/comparaison-proposition.

Prenons l'exemple du bois, un produit naturel essentiel au négoce. Gee commence par l'Antiquité, en expliquant que pour la maturité des navires on en trouvait autrefois beaucoup au Liban, sur le pourtour méditerranéen et dans les pays du nord de l'Europe. Puis il explique qu'il y en a encore en quantité en Allemagne et en Espagne, mais que pour différentes raisons il est mal exploité dans ces régions, et donne les principaux acteurs du marché du bois de son époque. Enfin il propose de planter certaines essences dans les colonies anglaises d'Amérique, pour permettre à la fois d'alimenter la Royal Navy et toute l'Europe négociante en bois de qualité. Il procède sur chaque sujet de la même façon : où placer de nouvelles manufactures de lin et de laine (pas au même endroit), comment moins dépendre des importations de chanvre de Russie, et ainsi de suite²¹. Chaque cas est particulier, et chaque cas demande donc une analyse spatio-temporelle qui lui est propre.

D'autres auteurs s'en tiennent au triptyque histoire/description/comparaison, et sans s'attarder sur ce dernier volet. Ainsi en est-il, par exemple, des publications d'un employé de la Compagnie royale d'Afrique, Malachy Postlethwayt (1707-1767). Qu'il s'agisse de *The African Trade* (1745) ou *A Short State of the Progress of the French Trade and Navigation* (1756), Postlethwayt s'en tient à de pures histoires-descriptions, dans une visée comparative : où se trouvent les comptoirs français en Afrique, quels sont les principaux ports esclavagistes et les

manufactures textiles outre-Manche, quelles grandes compagnies de commerce peuvent rivaliser avec les marchands anglais. Contrairement à Gee, il ne propose rien ou presque. Il observe et il donne à voir. Mais, comme son compatriote anglais, il ne produit pas d'idées générales, pas de principes abstraits. Cela ne veut pas dire que certains ne franchissent pas ce cap.

Le premier et le plus célèbre auteur à procéder par induction est le richissime négociant, puis directeur de la Compagnie anglaise des Indes orientales, Josiah Child (1630-1699). Après avoir publié plusieurs tracts relatifs au commerce, Child fait paraître en 1690 *A Discourse about Trade* qui connaîtra de nombreuses rééditions par la suite sous d'autres titres. L'ouvrage a une forme un peu différente de ceux évoqués jusqu'ici. Dans sa préface, Child cite Lewes Roberts puisque *A Discourse about Trade* fait toujours la part belle à la géographie et à l'histoire commerciale comparative, surtout avec la Hollande. La page de titre porte d'ailleurs haut le fait que l'auteur traite de sujets pratiques : les compagnies à monopoles, l'acte de navigation, la naturalisation des étrangers, les manufactures de laines, les plantations, etc. Toutefois le mode d'exposition change. En procédant par cas, Child, plusieurs fois maire et parlementaire, procède comme les juristes par un système d'objections et de réponses qu'il se fait à lui-même. Par exemple, après avoir exposé les bienfaits des différentes baisses du taux d'intérêt en France et aux Pays-Bas (en donnant des chiffres et des exemples des prix du fret et des salaires), il se risque à des déclarations générales comme celle-ci : « N'importe où dans le monde entier où les salaires sont hauts, c'est une preuve infaillible et évidente de la richesse du pays, et partout où les salaires sont bas, c'est une preuve de la pauvreté de l'endroit. » Child a un but précis : il développe une argumentation autour des bienfaits de la baisse de l'intérêt de l'argent pour le commerce en général, ce qui l'amène à faire des abstractions à partir de cas particuliers, qu'il institue parfois en « principes du commerce ». Il ne faut toutefois pas se méprendre sur la nature de son livre : Child ne raisonne pas de manière théorique en proposant une analyse systématique à partir de concepts. Son livre est une vaste compilation de faits dans le temps et l'espace, de comparaisons, et de propositions sur des sujets précis²². Sa science du commerce est essentiellement descriptive.

L'œuvre la plus représentative du glissement progressif d'une simple description vers la recherche de principes est certainement celle du négociant de Bristol John Cary (1649-1719 ?). La première édition de son *Essay on the state of England* (1695) a connu une fortune considérable en Angleterre d'abord, dans toute l'Europe ensuite. Or comme cela a déjà été relevé, ce travail est essentiellement une « méticuleuse description des commerces de l'Angleterre ». Si l'auteur affirme vouloir proposer quelques améliorations au négoce, à la gestion des pauvres et à celle des taxes, il traite le premier élément en présentant les principales productions agricoles et manufacturières de son pays, où elles se trouvent et comment elles sont apprêtées avant d'être vendues. Concernant le grand négoce, Cary détaille où vont et d'où viennent les produits du commerce extérieur et commente la balance du commerce avec les colonies anglaises et les principaux pays européens. Ainsi, plutôt qu'une prétendue présentation d'idées et de politiques « mercantilistes », l'ouvrage de Cary est avant tout un tableau général de ce qui était commercé. Mais voilà qu'au fil des éditions, Cary modifie de plus en plus d'éléments de son ouvrage et en 1717, son langage change. L'auteur se met à parler du commerce « qui a des principes comme toutes les autres sciences ». Ce qui était autrefois des « observations » devient des « expériences », à la manière des sciences physiques et naturelles alors en plein essor, « expériences » dont on tire des idées de plus en plus générales qui devraient pouvoir — normalement — s'appliquer dans différentes situations²³.

C'est avec prudence et dans un cadre encore essentiellement descriptif, reposant sur une épistémologie de la pratique par cas, vernaculaire et spatiale, que cette tendance s'exprime, mais elle est bien réelle. L'ancien *ars mercatoria* cherche désormais des principes à quelque chose qui s'appellerait une « science du commerce ». En changeant d'objet — instruire le public et les hommes d'État plutôt que les marchands — cette littérature engage un déplacement abstrait par rapport à la « science du concret » de Lévi-Strauss, sans toutefois reposer sur des fondements métaphysiques. Des différences majeures entre cette science du commerce et celle de l'économie politique subsistent cependant. La première, contrairement à la seconde, donne à voir la réalité spatiale et concrète des flux géographiques, la matérialité des productions et des objets,

la contingence des pratiques économiques, le rôle crucial du pouvoir dans le commerce. Une lecture téléologique de la construction des sciences modernes a conduit à penser qu'il était normal que ces éléments disparaissent progressivement, que la marche vers l'abstraction et la recherche de principes généraux était inéluctable, que la science du commerce devait céder le pas devant l'économie politique. Or il n'en est rien. Au cœur des Lumières françaises, l'épistémologie sensualiste devait en donner la preuve éclatante.

LES LUMIÈRES FRANÇAISES ET LA SCIENCE DESCRIPTIVE

Ennemi déclaré du cartésianisme et de ses succédanés, le philosophe sensualiste Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780) a donné le ton de la philosophie française des sciences à compter de la fin des années 1740. Il a ainsi construit l'image du XVII^e siècle comme un âge métaphysique et charlatanesque à fort parfum théologique, dont les sciences auraient été de dangereux « systèmes » clos fondés sur des abstractions. « Méta-physique », « idées abstraites » et « systèmes » deviennent avec lui des termes insultants et à bannir. Des textes majeurs de la période s'en font l'écho tels le « Discours préliminaire » (1751) de l'*Encyclopédie* rédigé par Jean Le Rond d'Alembert (1717-1783), les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1753) de Denis Diderot (1713-1784) et le *Dictionnaire philosophique* (1764) de Voltaire. Si on les suit, plus aucune science ne devrait avoir de fondement métaphysique au sens où il s'agirait de partir de catégories abstraites, posées *a priori*. Deux sciences — et deux sciences seulement — pourraient partir non pas d'abstractions, mais d'« hypothèses » ou de « suppositions » : les Mathématiques et l'Astronomie. Condillac souhaite bannir toute méthode abstraite ou même hypothétique en Physique, Chimie et Médecine, sans parler de la Philosophie et des sciences morales et politiques. Si, dit-il, « l'art militaire & la politique » avaient « leurs principes généraux », alors pourquoi un de ces métaphysiciens « arraché à l'école », « ne pourrait-il pas, si on les lui apprend, ce qui n'est l'affaire que de peu d'ins-

tants, en découvrir toutes les conséquences, & devenir après quelques heures de méditation, un Condé, un Turenne, un Richelieu, un Colbert ? [...] On sent bien que cette supposition est ridicule²⁴. » Les bons physiciens, dit Condillac, « s'attachent uniquement à recueillir des phénomènes » et les mauvais n'ont pas encore compris « l'inutilité & les suites dangereuses des hypothèses générales ». L'« esprit de système » ayant progressivement succombé, affirme d'Alembert, « [I]l a Physique est donc uniquement bornée aux observations & aux calculs ; la Médecine à l'histoire du corps humain, de ses maladies, & de leurs remèdes ; l'Histoire Naturelle à la description détaillée des végétaux, des animaux, & des minéraux ; la Chimie à la composition & à la décomposition expérimentale des corps : en un mot, toutes les Sciences sont renfermées dans les faits ». Dans son article « Élémens [sic] des sciences » il ajoute : « La Philosophie, sur quelqu'objet qu'elle s'exerce, est la science des faits ou celle des chimères²⁵. »

Cette posture accompagne à compter des années 1750 l'engouement suscité par l'histoire naturelle et la physique expérimentale. Le phénomène s'incarne dans l'immense succès des travaux des naturalistes Noël-Antoine Pluche (1688-1761), Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788) et un peu plus tard Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814), ou dans les expériences publiques de physique de Jean-Antoine Nollet (1700-1770). Diderot a voulu théoriser le phénomène en s'en prenant vertement aux sciences abstraites que sont les mathématiques et la physique théorique, de mauvaises « métaphysiques » selon lui, qui auraient jusqu'alors « occupé trop longtemps et avec trop peu de fruits » les savants d'Europe. Et le même Diderot de prophétiser en 1753 qu'avec le « penchant que les esprits paraissent avoir à la morale, aux belles-lettres, à l'histoire de la nature, et à la physique expérimentale, j'ose-rais presque assurer qu'avant qu'il soit cent ans, on ne comptera pas trois grands géomètres en Europe ». Sans doute s'est-il trompé, mais son ton dit quelque chose de l'époque. D'ailleurs même l'induction, qui permettrait de dégager des principes généraux d'une série d'observations, devenait alors suspect. Il faut s'arrêter un instant sur ce point important.

Pour beaucoup d'Encyclopédistes en effet, les vérités générales rapportent tôt ou tard une métaphysique dans leurs bagages, et c'est précisément ce que l'épistémologie sensua-

liste ne peut tolérer. On peut sans doute former des « notions plus ou moins générales » à partir de comparaisons de cas particuliers, mais l'inférence ne peut être opérante que lorsque des observations extrêmement nombreuses ont été faites. Ainsi d'Alembert recommandait-il la plus grande prudence : « La seule ressource qui nous reste donc dans une recherche si pénible, quoique si nécessaire, & même si agréable, c'est d'amasser le plus de faits qu'il nous est possible, de les disposer dans l'ordre le plus naturel [...]. Si nous osons quelquefois nous éllever plus haut, que ce soit avec cette sage circonspection qui sied si bien à une vue aussi faible que la nôtre²⁶. » Surtout, la pratique de l'induction et la recherche de notions générales ne sont sans doute, en définitive, pas l'objet principal de la science. La nature ne peut en effet pas vraiment être classée, ni interprétée par des catégories abstraites forgées par l'entendement humain car elle ne se prête pas à des divisions. Cette optique radicale s'incarne dans l'histoire naturelle de Buffon, qui a tant fasciné Diderot. Elle s'oppose de manière véhémentement à la science classificatoire d'un Linné, et elle n'est pas celle du tableau et de la *mathesis* que le philosophe Michel Foucault a cru voir partout à l'œuvre au siècle des Lumières²⁷.

Buffon en donne la clef dans son premier discours de 1749 intitulé « De la manière d'étudier et de traiter l'Histoire Naturelle ». Dénonçant à toutes forces les « systèmes » et les « abstractions », il va plus loin en refusant les visées taxonomiques de ses pairs. Son *leitmotiv* est le suivant : « [L]e seul & le vrai moyen d'avancer la science est de travailler à la description & à l'histoire des différentes choses qui en sont l'objet. » Au jargon et aux ordonnancements, classements et prétendues « lois » des naturalistes modernes, Buffon oppose les Anciens, leur style simple, leur langage commun, leurs visées uniquement descriptives. La science a selon lui régressé depuis qu'on ne les imite plus. Tester des hypothèses de manière empirique n'est pas non plus une bonne méthode : il faut « voir presque sans dessein ». S'il semble appeler à la comparaison et à la généralisation des faits particuliers un peu plus loin dans le texte, il restreint en réalité grandement cette pratique. Dans les « sciences réelles » (histoire naturelle et physique particulière), l'induction est certes possible, mais ce n'est pas là le principal. Il faut surtout aller « d'observation en observation », et au mieux « les rassembler, en faire de nouvelles, & en assez

grand nombre pour nous assurer de la vérité des faits principaux ». Le rendu de ces observations doit être plus normé — couleur, taille, poids, etc. — que chez un scientifique de la Renaissance comme Ulisse Aldrovandi (1522-1605), dont Buffon critique les « inutilités » et autres « choses étrangères à son sujet », autrement dit l'incapacité à hiérarchiser et circonscrire les peintures naturalistes, mais la visée descriptive demeure. S'il n'écarte pas la notion d'espèce, Buffon considère qu'il est impossible de la fonder sur une ou même plusieurs caractéristiques des individus qui la composent (qu'il s'agisse des caractères sexuels ou morphologiques). La nature est pour lui indivisible : il faut nommer tous les attributs des spécimens particuliers, et c'est l'engendrement des générations par ces mêmes spécimens, dans le temps, qui détermine la possibilité de penser une « espèce », et non pas tel ou tel ensemble de caractères. Comme cela a souvent été remarqué, la position de Buffon est « nominaliste » : il ne saurait jamais y avoir de généralités posées une fois pour toutes, c'est pourquoi la description continue prime sur la classification²⁸.

Diderot partage les principales vues de Buffon sur la question. Même en ce qui concerne les sciences expérimentales, il se montre critique vis-à-vis de l'idée d'induction à partir d'expériences. La chose est possible, il en convient. Elle vaut cent fois mieux que la déduction des « systèmes » à partir de principes abstraits, mais là encore ce n'est pas le plus important à ses yeux lorsque l'on veut faire œuvre de science : « Les faits, de quelque nature qu'ils soient, sont la véritable richesse du philosophe. [...] La philosophie rationnelle s'occupe malheureusement plus à rapprocher et à lier les faits qu'elle possède, qu'à en recueillir de nouveaux. » Le vrai scientifique ne cherche pas vraiment à abstraire grâce aux « faits », tout simplement car il ne sait pas ce qu'il cherche et ne fait pas d'hypothèses sur ce qu'il cherche. Il observe et décrit, sans relâche : « La philosophie expérimentale ne sait ni ce qui lui viendra, ni ce qui ne lui viendra pas de son travail. » Mieux, elle « ne propose rien, est toujours contente de ce qui lui vient ». Dans ce texte où Buffon est abondamment cité, Diderot se méfie lui aussi grandement de toutes ces analogies classificatoires de ceux qu'il appelle les « méthodistes ». Seules comptent vraiment la description et l'accumulation des expériences²⁹.

On retrouve ce scepticisme à l'égard de l'induction chez

d'autres savants de l'époque, et notamment chez l'abbé Nollet. Dans sa controverse scientifique avec Benjamin Franklin (1706-1790), Nollet explique, par exemple, que d'innombrables expériences ont montré que l'aimant attire le fer, qu'il s'attend à ce que cela se produise, mais que cela pourrait très bien ne pas se produire. C'est selon lui possible, et même probable. De fait, Nollet refuse de raisonner en termes de lois ou de certitudes issues de l'expérience : chacune peut faire surgir inopinément l'imprévu et la constance des phénomènes ne peut être tenue pour acquise. Ainsi, au fond, ces philosophes considèrent qu'on ne peut réellement que décrire, et qu'il n'y a d'utilité vraie que dans la collection des observations. La science devient un inventaire, qui doit préparer de nouvelles découvertes toujours fragmentaires, l'histoire naturelle ayant remplacé la physique mathématique dans la hiérarchie du savoir³⁰. Or cette histoire naturelle se combine avec un tournant spatial, pour aboutir après les années 1750 à un genre qui n'est pas sans rapport avec la géographie commerciale anglaise qui l'a précédé.

Au XVII^e siècle et dans les premières décennies du siècle suivant, la géographie se cantonne presque exclusivement en France à la cartographie. Elle est l'œuvre des académiciens des sciences et des ingénieurs. La démarche est mathématique, astronomique et énumérative : il s'agit de localiser par la projection sur le plan ou sur le globe, ce qui est pleinement en phase avec le Colbertisme et la volonté d'à la fois marquer les frontières et faire circuler du mieux possible les hommes et les richesses. Bien sûr, les relations de voyage des missionnaires et des diplomates existent, et même se multiplient à partir des années 1700, mais lorsque les savants s'en emparent, c'est pour produire de l'abstraction cartographique. Quelques œuvres de talent, comme celle du père Jean-Baptiste du Halde (1674-1743) à propos de la Chine, ont une certaine parenté avec les travaux d'Oldmixon ou de Blome. Il faut cependant attendre la seconde moitié du siècle pour que de véritables travaux de géographie descriptive en langue française soient publiés³¹.

Alors qu'en 1694 le *Dictionnaire de l'Académie française* définit la géographie comme la « science qui enseigne la position de toutes les régions de la Terre, les unes à l'égard des autres, & par rapport au Ciel », l'édition de 1762 ajoute juste

après ce dernier terme, « avec la description de ce qu'elles contiennent de principal ». L'article « Géographie » de l'*Encyclopédie* reprend et accentue le caractère descriptif que doit prendre cette science. Dans le suivant intitulé « Géographie physique », le géologue, naturaliste et inspecteur des manufactures Nicolas Desmarest (1725-1815) nous invite à nous déprendre des abstractions qui incitent à « voir au-delà de ce que la nature nous montre ». La critique nous est désormais familière : en matière de géographie comme ailleurs, il faut beaucoup observer, décrire sans cesse, sans *a priori*, et si l'on doit aller vers l'abstraction ce ne peut être qu'avec la plus extrême circonspection et en se défiant des « inductions imaginaires³² ». Ce jugement accompagne le tournant spatial de la science des années 1750 en France. À compter de ce moment et jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle, c'est à une véritable territorialisation de la connaissance que l'on assiste, dont l'œuvre d'Alexander von Humboldt (1769-1859) constitue probablement l'acmé³³. Rendre visible un territoire donné dans toutes ses dimensions — latitudes, caractéristiques physiques du sol et du paysage, courants marins, productions naturelles, habitants du lieu — devient l'une des manières priées de faire œuvre scientifique. Le triptyque histoire/description/comparaison est la méthode générique au moment où l'observation devient une catégorie analytique et la description historico-naturelle un genre épistémique³⁴. De ce point de vue, l'*Esprit des lois* (1748) de Montesquieu fait-il exception dans le domaine du monde « moral » ?

Comme en témoigne la carte placée dans l'ouvrage à partir de l'édition du libraire parisien Pierre-Michel Huart en 1749, la géographie descriptive n'est pas absente de cette œuvre majeure des Lumières françaises. Elle a cependant surtout été annexée par la pensée sociologique. Émile Durkheim a cru voir en Montesquieu le fondateur d'une science nouvelle qui, dégagée des illusions métaphysiques et partant de l'observation des faits, aurait abouti à des lois génériques du monde social. On se souvient de la célèbre phrase que le naturaliste Charles Bonnet (1720-1793) adressa à Montesquieu en 1753 : « Newton a découvert les lois du monde matériel, vous avez découvert, Monsieur, les lois du monde intellectuel. » Pourtant, déjà au XIX^e siècle, si Auguste Comte (1798-1857) créait l'*Esprit des lois* d'avoir tenté de concevoir les phénomènes

politiques comme assujettis à d'invariables lois comme les phénomènes physiques, celui-ci regrettait que le livre ne tînt pas vraiment ses promesses. Comte y voyait finalement une accumulation d'observations saupoudrées de quelques comparaisons, sans véritable induction vers des principes génériques et abstraits. Le jugement est sans doute outré compte tenu, par exemple, des analyses de Montesquieu en termes de typologies (de gouvernements, de climats) et des régularités qu'il tente d'établir à partir de comparaisons, mais il est de plus en plus confirmé par la recherche contemporaine. Montesquieu fait bien peu référence à Newton dans ses travaux, et il ne cherche pas constamment — loin de là — à élaborer un savoir scientifique généralisable. Lui aussi se méfie de la notion de lois universelles. Même si l'héritage de son œuvre est ambigu sur ce point, son approche est le plus souvent relativiste, la législation devant être abordée en situation, selon les circonstances et les nations. Ce qui convient dans un lieu ne pourra le plus souvent pas être répliqué dans un autre, même s'il semble que les caractéristiques (mœurs, gouvernement, climat) sont proches. La diversité des « lois » est homologue à celles des peuples et il ne peut y avoir de lois valables en tout temps et en tout lieu selon un modèle archétypal³⁵. Grands lecteurs de Montesquieu, avides de connaissances nouvelles et à la recherche d'une carrière dans les belles-lettres, les membres du cercle de Gournay ont eu à cœur d'inscrire la science du commerce à l'intérieur de ce tournant descriptif.

L'ARS MERCATORIA À LA FRANÇAISE ET LE CERCLE DE GOURNAY

Au XVII^e siècle, la géographie française n'a pas suivi le tournant descriptif de son homologue anglaise, et n'a par conséquent pas pris la forme du manuel à l'usage des marchands. Mais qu'en est-il de l'*ars mercatoria* lui-même au pays de Colbert ? S'est-il progressivement détaché de son aspect purement technique pour embrasser des questions à la fois spatiales et générales ? Le phénomène ne s'est produit qu'en pointillé, l'essentiel de la production de livres pour marchands en langue

française se cantonnant aux dimensions comptable et juridique.

Les Trésors et Richesses pour mettre l'État en splendeur et montrer au vrai la ruine des Français par le trafic et négoce des étrangers (1598) de Barthélemy de Laffemas (1545-1612) contient quelques éléments de géographie commerciale, mais le livre — avec des quatrains, sonnets et vers — semble avoir été assez peu diffusé. Les ouvrages à grand succès de Mathieu de La Porte (1660-1731) et de Samuel Ricard (1637-1717), respectivement *La Science des négociants* (1685) et le *Traité général de commerce* (1700), se restreignent quant à eux à la tenue des livres de comptes et des correspondances, à des modèles de contrats et de lettres de change, ainsi qu'aux poids, mesures et monnaies des différentes places de commerce³⁶.

En réalité seuls trois manuels approchent, sans s'y appartenir, la géographie commerciale des auteurs anglais dans la France du XVII^e siècle : la *Sommaire description de la France, Allemagne, Italie et Espagne* du médecin et chimiste genevois Théodore de Mayerne (1573-1655), les *Us et coutumes de la mer* de l'avocat bordelais Étienne Cleirac (1583-1657) et *Le Parfait Négociant* (1675) de l'ancien marchand parisien Jacques Savary (1622-1690). Le premier décrit les chemins de transport des marchandises par terre, offre un recueil des foires les plus célèbres en Europe et détaille les questions de monnaie et de changes à l'intérieur d'un traité de géographie descriptive. Paru pour la première fois en 1592, il est régulièrement réédité jusqu'en 1642 mais semble-t-il pas au-delà. Le deuxième est publié pour la première fois en 1647 et réédité dans une version augmentée en 1661. C'est essentiellement un ouvrage juridique contenant les ordonnances relatives à la mer, mais avec des descriptions du commerce des villes de la Hanse et une perspective géographique du droit des contrats et des assurances maritimes. Le troisième, *Le Parfait Négociant*, offre sur une petite centaine de pages une description des commerce étrangers et ceux des colonies. Contrairement à ce que l'on trouve en Angleterre, la dimension géographique y tient une place restreinte, mais elle est réelle. Savary a ainsi eu à cœur de proposer une analyse historique et spatiale des principaux négocios des Français en Europe, en Moscovie et en

Amérique, avec des commentaires sur les prix du fret, les différentes marines européennes, ou la question de la confiance entre marchands de nations concurrentes. Les fils de Jacques Savary ont poursuivi l'œuvre de leur père en publiant en 1723 le fameux *Dictionnaire universel de commerce*, autre manuel phare de l'époque. L'ouvrage contient une importante préface qui est une sorte d'histoire du commerce depuis les Phéniciens dans l'Antiquité jusqu'aux Français du XVII^e siècle. Il a été composé à la fois à partir de mémoires de marchands et de recueils et textes administratifs. Mais les auteurs mentionnent encore des récits de voyages, des textes de consuls français, des travaux des académies des sciences de Paris et de Londres, et expliquent que c'est le traitement des mémoires relatifs au « commerce des étrangers » qui a retardé la parution du dictionnaire. À l'article « Géographie », on apprend qu'il s'agit d'une « science absolument nécessaire aux Négociants », mais on ne trouve pas d'entrées « Guadeloupe », « Jamaïque », « Massachusetts » ou « Antilles » dans l'ouvrage, seulement des villes, des plantes, des matières premières et surtout des marchandises, avec une analyse spatiale des zones et des méthodes de production. De la même façon, si les Savary disent avoir travaillé pour l'« utilité publique », leur dictionnaire s'adresse principalement aux négociants, les hommes d'État et les princes n'étant pas mentionnés comme lectorat à part entière³⁷. Autrement dit, il n'existe pas complètement dans la France du milieu du XVIII^e siècle de science monographique du commerce qui proposerait une analyse territoriale et comparative, à l'image de ce que l'on trouve abondamment en Angleterre. C'est précisément ce à quoi la science du commerce du cercle de Vincent de Gournay a voulu suppléer.

Jacques Vincent est né à Saint-Malo en 1712 dans une puissante famille de négociants qui pratiquait le commerce de la morue de Terre-Neuve et celui du textile avec Marseille et l'Amérique. Après des études chez les Jésuites de La Flèche dans la Sarthe, puis ceux de Rennes en Bretagne, le jeune Vincent quitte le collège à la fin de la classe de rhétorique (de première) pour être placé en 1729 comme commis dans une maison bretonne de Cadix en Espagne, « Jamets frères et Olivier ». Depuis 1717, Cadix est l'entrepôt et le carrefour européen du commerce de l'Atlantique espagnole grâce à son monopole sur les importations et les exportations des colo-

nies américaines. Les premières sont essentiellement constituées de métaux communs transformés et de produits textiles issus des manufactures italiennes, hollandaises, et surtout françaises. Les secondes sont faites des « fruits des Indes » : le cacao, le café, le tabac, le sucre, l'indigo et la cochenille, et bien entendu l'or et l'argent issus des mines américaines. En ce début de siècle, le commerce de Cadix est dominé par les négociants étrangers, et singulièrement par les Français, l'Espagne n'étant plus en mesure d'alimenter son empire et de réexporter les richesses qu'elle en tire (faiblesse de ses manufactures, de sa marine, et manque de capitaux). La maison dans laquelle Jacques Vincent entre en 1729 est l'une des plus puissantes de la place. Il en devient partenaire et associé en 1732 à l'âge de vingt ans. Devenue « Jamets, Verduc, Vincent et C^{ie} », elle est centrée sur l'importation de textiles du Languedoc et de Bretagne et fait le commerce des blés dans toute la Méditerranée. Concernant les fameux « retours des Indes », la maison de Jacques Vincent se spécialise dans les plus lucratifs : l'argent et la cochenille.

Le point d'observation depuis Cadix pendant presque vingt ans a été exceptionnel pour Jacques Vincent. Il y a appris les techniques d'arbitrage — comment jouer sur les différents prix d'un même produit dans plusieurs places de commerce —, les langues étrangères, les livres de compte, les diverses marchandises et leurs qualités, l'art de la correspondance, mais aussi la géographie, les routes commerciales, les marines militaires, les enjeux diplomatiques et les liens avec les pouvoirs publics, autant d'éléments indispensables dans le commerce international. C'est ce dont témoigne en permanence l'importante correspondance qu'il a entretenue avec la maison Roux de Marseille, c'est encore grâce à ses missives que nous le découvrons en mission d'observation — certains diraient d'espionnage — en Angleterre et en Hollande. Car la guerre de succession d'Autriche (1744-1748) a changé le destin de Jacques Vincent. Avec les autorités espagnoles et Jean-Frédéric Phéypeaux de Maurepas (1701-1781), ministre français de la Marine et des colonies, il élabore en 1745-1746 une audacieuse mission de rapatriement de pièces d'argent bloquées par les escadres anglaises de l'autre côté de l'Atlantique. Il se voit ensuite confier d'autres missions en Europe par le ministre et à la mort de l'un de ses principaux associés le 27 février 1747, Vincent décide d'épou-

ser sa veuve, d'abandonner le grand négoce et de s'installer à Paris. Il devient en avril 1748 Jacques Vincent « de Gournay ». Après s'être inscrit à la Faculté de Droit, puis avoir acheté une charge d'officier au Grand Conseil, il acquiert celle d'intendant du commerce en 1751. Vincent de Gournay entre alors dans une institution bipartite fondée en 1700 : le Conseil, devenu à son époque « Bureau du commerce ». Ce Bureau réunissait autour de cas précis relatifs au commerce intérieur et, parfois, extérieur, des maîtres des requêtes, des conseillers d'État et des intendants d'un côté, de grands marchands et négociants de l'autre. Ces derniers étaient placés dans une situation d'infériorité, ne pouvant s'exprimer que si les premiers les interroguaient. Vincent de Gournay est le seul parmi les représentants de l'État à être un ancien négociant. Tous les autres sont des juristes et n'ont jamais vendu ou produit quoi que ce soit. Autant dire que sa présence est tout à fait incongrue dans ce cénacle de ce côté-ci de la barrière, et on peut dire sans exagération qu'il a fortement contribué à renverser la table de cette institution jusqu'à son retrait en 1758. Il s'est arrogé des zones géographiques et des produits qui ne dépendaient pas de son département, correspondait avec de nombreux manufacturiers et administrateurs, cassait les codes des rapports administratifs, et a fini par être perçu comme le sauveur par les négociants des grands ports (beaucoup moins par les corporations de métiers, qu'il voulait réformer voire supprimer).

Or en ce début des années 1750 le contexte est assez particulier car rien n'a été réglé en Europe et en Amérique par la paix de 1748 : depuis celle d'Utrecht (1713) la Grande-Bretagne, trois fois moins peuplée que le royaume de Louis XV, affirme partout sa puissance maritime et commerciale ; l'Espagne décline et perd de son influence tandis que la France, censée être sortie vainqueur du dernier conflit, souffre de grandes faiblesses navales et coloniales, le Canada trop faiblement peuplé apparaissant de plus en plus intenable à long terme. Les élites politiques et intellectuelles commencent à comprendre qu'un basculement de la puissance est en train de s'opérer. Les États s'appuyant sur des transferts ascendants de richesses par l'impôt des classes productives — surtout agricoles — vers des classes oisives et des forces militaires terrestres s'affaiblissent. Au contraire, ceux qui pratiquent de plus en plus une fiscalité indirecte appuyée sur des manufactures et surtout

des marines puissantes capables de sillonner les mers et d'asseoir des empires commerciaux s'affermissent. L'origine de la force ne réside-t-elle pas dans la bonne gestion du commerce et dans les vertus de nouvelles institutions ? L'immense succès de *l'Esprit des lois* conduit une nouvelle génération à penser en ces termes.

Le cercle de Vincent de Gournay comprend d'abord des hommes de lettres désargentés, en général ecclésiastiques à la recherche du succès grâce à des matières à la mode. Ce sont en particulier l'abbé Jean-Paul de Gua de Malves (1710-1786), mathématicien de l'Académie des sciences et initiateur de l'*Encyclopédie* ; l'abbé André Morellet (1727-1819), Encyclopédiste et traducteur, souvent missionné par l'administration royale pour des publications semi-officielles ; l'abbé Jean-Bernard Le Blanc (1707-1781), historiographe du roi et traducteur français de David Hume (1711-1776) et l'abbé Gabriel-François Coyer (1707-1782), traducteur, précepteur et homme de lettres issu d'un milieu pauvre. Georges-Marie Butel-Dumont (1725-1789) est une exception au sein de ce premier groupe. Venu du milieu de la robe, le jeune homme fait de très bonnes études au collège de Dormans-Beauvais à Paris puis à la Faculté de droit avant de devenir avocat. Au début des années 1750, il écrit des poèmes et de petites pièces littéraires avec ses anciens condisciples d'études qui s'appellent eux-mêmes les « Morosophes ». C'est alors qu'il croise la route de plusieurs personnages importants qui lui confient une mission de secrétariat à la Commission franco-anglaise instituée après la paix de 1748 pour tenter de régler le problème des frontières des colonies nord-américaines. Il devient ensuite directeur d'un périodique et l'un des membres éminents du cercle. Celui-ci comprend des hommes d'État puissants : la famille Trudaine, qui gère l'administration du commerce, des ponts, des routes et des canaux du royaume ; Étienne de Silhouette (1709-1767), diplomate (il embauche Butel-Dumont) et ministre (Contrôleur général) des Finances en 1759, et Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), magistrat et directeur de la Librairie, qui a grandement facilité les publications du cercle. Enfin et surtout, ce dernier comprend un nombre élevé de personnes issues de familles négociantes, pour la plupart bretonnes. Et, comme Gournay, presque toutes ont un double *habitus* puisque, outre l'apprentissage au comptoir, ils ont effectué de

très bonnes études dans de prestigieux collèges du royaume. Les principaux sont Simon Clicquot-Blervache (1723-1796), fils d'un grand manufacturier lorrain qui devient en 1765 inspecteur général des manufactures, et les deux cousins Louis-Joseph Plumard de Dangeul (1722-1777) et François Véron de Forbonnais, tous deux issus du milieu textile manceau dans la Sarthe. Le premier, après des études à Paris au collège d'Harcourt puis à la Faculté de droit, devient avocat. Il commence alors une carrière dans les belles-lettres, voyage beaucoup en Europe (probablement pour des missions de renseignement) avant d'acheter plusieurs charges anoblissantes et d'entamer une carrière mondaine. Le second est le personnage le plus important du cercle, l'un des intimes de Gournay et celui qui est aujourd'hui reconnu comme étant l'un des meilleurs économistes du XVIII^e siècle européen.

On ne sait pas si Forbonnais a travaillé avec son père dans l'industrie du tissu, mais ce qui est avéré est qu'après ses études au collège de Dormans-Beauvais et de droit à Paris, il devient le collaborateur de son oncle armateur à Nantes dans les années 1740, avant de s'installer à Paris dans les années 1750 et de tenter une carrière dans les Lettres (il traduit plusieurs pièces littéraires et s'essaie à l'écriture théâtrale). On ignore la date à laquelle il a rencontré Gournay, mais les familles Vincent et Véron étaient en affaire et Forbonnais devient très vite le membre le plus en vue du cercle dans les années 1750. Collaborateur de l'*Encyclopédie* pour la partie économique, Forbonnais connaît bien la science du commerce britannique puisqu'il a donné en 1753 une traduction libre du *British Merchant* de King en français. En 1755, il est engagé à l'administration des Monnaies, puis devient l'inspecteur général de cette institution en mars 1756. Il gravite à cette époque dans le giron de plusieurs ministres, et devient le principal conseiller de Silhouette en 1759 lorsque ce dernier accède au Contrôle général des finances. Sous de nombreux aspects, la carrière de Forbonnais a donc des similitudes avec celle de Gournay, même si le premier a été un négociant de bien moindre envergure que le second. Quoi qu'il en soit, ce sont ces deux hommes, à qui il faut ajouter Butel-Dumont et Plumard de Dangeul, qui constituent le cœur du cercle et les plus importants contributeurs de ce qui va devenir la science du commerce française³⁸.

Pour la plupart familiers du grand négoce, très bien édu-

qués et souvent polyglottes, formés au droit et à la jurisprudence, bénéficiant de connexions internationales nombreuses, proches ou employés par l'administration du royaume, avides de connaissances et de reconnaissance, les membres du cercle ont eu un important accès au milieu de l'édition pour diffuser leurs idées. Mais de ce point de vue ils ont pris un parti plutôt singulier et tout à fait intéressant dans leurs travaux : ils ont traduit (très) librement, feint de traduire ou se sont appuyés sur des œuvres étrangères. Or le cercle de Gournay n'est pas, comme on l'a cru parfois, un groupe de passeurs d'idées venues d'ailleurs, d'Angleterre en particulier. Les formes littéraires choisies ont d'autres buts qu'une simple transmission de savoirs économiques : la production de ces savoirs est pour eux inséparable de leur mode de transmission car ils sont situés, pratiques, locaux et démocratiques.

L'OBSERVATION ET LA FABRICATION D'UN FAIT SCIENTIFIQUE

Vincent de Gournay a très peu publié de son vivant, mais il s'est servi de la matière vernaculaire élaborée à Cadix, lors de ses missions secrètes à l'étranger et tandis qu'il siégeait au Bureau du commerce, pour réfléchir aux questions économiques. Il a voulu pénétrer les secrets de la puissance de la Hollande et de l'Angleterre en s'attachant surtout aux questions maritimes et commerciales. Pour ce faire il a déployé la méthode histoire/description/comparaison dans toute son étendue comme le montrent quelques exemples.

Après avoir passé une semaine à Rotterdam et fait une halte à La Hague, Jacques Vincent est à Amsterdam à la fin du mois de septembre 1746. À son correspondant Pierre-Honoré Roux, il parle de la cité en ces termes : « Je compte séjourner ici encore un mois. Il y a beaucoup à apprendre dans cette ville-ci pour un homme de ma profession, plût à Dieu que les gens qui nous gouvernent en France y fissent un voyage, le commerce en serait plus étendu & plus protégé. » Vincent s'extasie sur la puissance maritime de la Hollande dans le rapport qu'il envoie à Maurepas intitulé « Mémoire sur la navigation des Hollan-

dais d'un port à l'autre de l'Europe, et sur la nécessité qu'il y a d'établir en France une pareille navigation ». Le négociant décrit ainsi « une circulation continue de marchandises qui abordent et qui s'enlèvent ». Elle fournit

la subsistance d'un peuple nombreux dont l'industrie fait la seule ressource, et qui dans une terre ingrate et dépourvue de tout, ne pourrait vivre sans ce secours : elle y forme une quantité incroyable de matelots, tant pour sa marine que celle de sa Compagnie des Indes. Elle y consomme les marchandises du Nord, dont la plus grande partie est employée à la construction des vaisseaux.

Mais ce qui l'intéresse tout particulièrement est le prix du fret de marchandises. Pourquoi est-il si bas à Amsterdam comparativement à celui des grands ports français ? « Il est essentiel, explique Vincent, de connaître d'où provient l'épargne que les Hollandais font sur leurs voyages. » Ce n'est pas des gages donnés aux marins, « ils les paient aussi bien que nous ». Pas non plus de la nourriture des équipages pendant le voyage, « puisqu'elle leur coûte une livre plus que nous ». Leurs vaisseaux sont certainement construits à meilleur marché, or « il ne dépend que de nous de les acheter chez eux ». Mais là n'est pas l'essentiel. C'est « sur le nombre de matelots qu'ils épargnent. Ils ne mettent que 10 à 12 hommes sur des vaisseaux de 250 tonneaux, nous y mettons 18 à 20. Voilà la seule raison pourquoi ils dépensent moins que nous, car à équipage égal, nous naviguons à beaucoup meilleur marché qu'eux. » Il en conclut que sans doute « nos équipages sont en trop grand nombre ». Vincent accompagne son mémoire d'un petit calcul comparatif d'un vaisseau hollandais et d'un vaisseau français qui feraient tous deux le voyage La Rochelle-Amsterdam. Devenu « Monsieur de Gournay », Vincent passe des observations vernaculaires à la production de faits scientifiques. Ainsi Butel-Dumont et lui ont-ils donné en 1754 une traduction assez littérale du *Traité sur le commerce* de Josiah Child, tout en écrivant des commentaires extensifs sur ce livre. Ce travail a circulé au sein du groupe puisque Forbonnais a rédigé des commentaires aux notes de Gournay. Or les « Remarques sur le chapitre 4 » reprennent, mais sans référence au voyage et aux observations directes, le mémoire hollandais de Vincent.

De nouveaux calculs, modifiés et étendus, comparent les coûts de construction et de fret des vaisseaux français et hollandais (300 tonneaux désormais, et non plus 250), avec de multiples détails sur les fournitures et les durées de navigation. Les auteurs en concluent qu'ayant « payé un droit de fret chez nous, dont nous sommes exempts, le Hollandais gagne déjà beaucoup plus que le Français, mais comme il a baissé partout le prix du fret tant à l'aller qu'au retour il obtient partout la préférence et s'expédie plus promptement que le Français ». Ils proposent alors une mesure très protectionniste (un Acte de navigation), mais invitent aussi les armateurs français à imiter leurs homologues hollandais. Il faudrait des navires plus légers, avec moins de gréement et moins de marins, surtout dans les états-majors, mais qui seraient formés plus rapidement, ce qui baisserait les coûts de main-d'œuvre. Mais ce n'est pas tout. Dans la traduction libre que Forbonnais donne en 1753 de la *Théorie et pratique du commerce et de la marine* de Don Jérôme de Ustáriz (1670-1732), on peut lire : « La seconde cause du bon marché que font les Hollandais sur presque toutes les marchandises qu'ils revendent, procède du peu de monde qu'ils mettent sur leurs vaisseaux. » Une note précise même que les navires hollandais sont plus légers et utilisent plus de machines (agrès, poulies) que les français. Ainsi les observations de Jacques Vincent sont-elles devenues des faits imprimés à partir desquels on peut bâtir des raisonnements.

De ses nombreux rapports au Bureau du commerce, Vincent de Gournay disait qu'il s'agissait d'« observations ». Dans son « Mémoire sur les manufactures de Lyon » (1753) par exemple, il raconte d'abord leur genèse, leurs vicissitudes passées, les règlements d'autrefois, puis brosse la situation actuelle, moins florissante, et compare l'ensemble avec l'Angleterre et la Hollande, pour terminer avec des propositions qui permettraient d'améliorer selon lui cet état des lieux. C'est un petit chef-d'œuvre de rhétorique classique au plan parfaitement maîtrisé. Après avoir posé les enjeux, Vincent de Gournay rappelle les lois et encouragement donné par François I^e aux industries lyonnaises, comment les ouvriers de la région se sont exportés en Europe, ce qui advint quand les fabriques de soie se multiplièrent en Hollande aux XVI^e et XVII^e siècles : « Notre commerce diminuant à proportion des progrès que faisaient les fabriques étrangères, on eut des guerres à soutenir, et les

besoins devenant plus pressant », on taxa les communautés de métiers lyonnaises, ce qui si l'on en croit Gournay ne contribua pas peu à les affaiblir. Il use d'intéressants procédés rhétoriques (« écoutons parler ces corps et nous verrons l'esprit qui les anime ») et de nombreuses métaphores. Après des comparaisons multipliées (y compris avec quelques calculs) de manufactures lyonnaises avec d'autres de Hollande et d'Angleterre, Gournay explique qu'il faut désormais mettre fin aux règlements de fabrique, arguant que ce n'est pas parce qu'on s'est « mis un bras en écharpe sous Henry second » en créant ces règlements qu'il ne faut pas « qu'on nous rende l'usage de nos deux bras »³⁹.

Ainsi, d'observations en comparaisons jusqu'à l'établissement de faits, il n'y a guère d'inférence vers des maximes générales mais des conclusions sur des politiques précises, situées dans le temps et l'espace. Ces exemples dévoilent assez bien la méthode des scientifiques du commerce : la thématique de l'observation et de l'observateur y est centrale. Dans leurs remarques sur l'œuvre de Child, Butel-Dumont et Gournay expliquent en effet :

L'éloignement où les gens de qualité se tiennent du commerce, et même ceux qui par leur état se destinent à en partager l'administration, fait que l'on pense encore assez généralement en France que la science et les connaissances du commerce sont l'apanage des marchands, tandis qu'en Angleterre et en Hollande où ces choses-là sont vues du plus près, il y a longtemps qu'on tient ces connaissances pour nécessaires aux hommes d'État, que tous leurs ministres et leurs ambassadeurs sont au fait des intérêts de leur commerce dont ils vont s'instruire à la source chez les principaux marchands avec qui ils vivent et conversent et chez qui, souvent, ils ont demeuré [...]. La science du commerce n'est donc autre chose que de savoir tirer parti des avantages de son pays, d'y mettre l'argent et les hommes en actions, et les terres en valeur ; y a-t-il quelqu'un dans le monde de trop élevé pour s'occuper d'objets aussi nécessaires au bonheur et à la puissance d'un État quelconque ?

Gournay établit un lien très clair entre la science du commerce, qui a pour but de développer l'agriculture, les manufactures et le négoce, et l'*ars mercatoria*. L'homme d'État anglais s'instruit en cette science non seulement en échangeant avec les

praticiens, mais encore par ses observations vernaculaires, et, mieux, en résidant chez eux et peut-être en participant à leurs activités. L'intendant pense « qu'on peut très aisément tourner au bien et à la gloire de l'État les connaissances qui s'acquièrent par le commerce ». Il insiste cependant sur un point selon lui crucial : ces connaissances ne peuvent provenir d'aucune autre source, et certainement pas d'un savoir livresque ou d'une pratique du raisonnement abstrait. Le mieux étant que les négociants, comme lui-même, entrent au service de l'État :

On pourrait tirer des négociants en France d'aussi bons services pour l'État qu'on le fait en Angleterre et en Hollande, attendu qu'il y a certaines connaissances locales et de détail qu'il n'y a que ceux qui ont pratiqué le commerce qui puissent savoir, et que la théorie et le raisonnement n'apprennent point. Il en est de cela comme des gens qui ont habité un pays, qui le connaissent toujours infiniment mieux que ceux qui n'en ont eu que des relations, quelques exactes qu'elles soient.

À la suite de ces jugements, Gournay explique les bienfaits de la présence de nombreux négociants à la Chambre des communes du Parlement d'Angleterre. Il assure que leurs homologues français ne leur cèdent en rien sur le patriotisme, l'éducation et les connaissances. Mais il y a deux éléments importants à relever dans la citation qui précède : le caractère local et particulier des connaissances en question (les « détails »), ainsi que le fait que plus on s'éloigne de l'observation directe et plus le savoir perd de son acuité³⁰. La science du commerce est pour Gournay une expérience des faits. Elle sera d'autant moins fiable qu'elle sera pratiquée par des gens qui sont plus éloignés du négoce. Le membre le plus éminent du cercle ne pense pas différemment, ce qui doit nous conduire à réfléchir à la question de la vérité et de la preuve en matière de science du commerce.

Forbonnais connaît le commerce pour l'avoir pratiqué et il est en mesure par ses fonctions au sein de l'administration des Monnaies d'avoir accès à une documentation économique de première main. Or cette question du rapport à l'expérience est pour lui essentielle :

Savoir faire le commerce ou savoir le conduire, sont deux choses très-distinctes : pour le bien conduire, il faut savoir

comment il se fait ; pour le faire avec profit, il est inutile de savoir comment il doit se conduire. La science du négociant est celle des détails dont il s'occupe ; la science du politique est le parti que l'on peut tirer de ces détails. Il faut donc les connaître, & ce n'est que par les négociants que l'on peut s'en instruire : on ne saurait trop converser avec eux pour apprendre, pour délibérer [...]. [I]l est clair qu'absorbés dans les détails, les négociants ont rarement le coup d'œil général, à moins que par leurs voyages ou par une pratique étendue & raisonnée, ils ne l'ajent acquis. Ceux qui sont dans le cas, peuvent décider sûrement⁴¹.

C'est à une leçon de méthode que se livre ici Forbonnais. Il y a bien deux sciences. D'un côté on trouve *l'ars mercatoria*, qui est l'apanage des négociants. Il peut être très étendu grâce à des observations élargies, notamment à l'étranger, et rendre le négociant en mesure de « décider », sous-entendu dans les affaires d'État. De l'autre il y a une science générale du commerce, qui trouve son fondement dans les savoirs marchands. Le glissement de sens que l'on a découvert chez les Anglais est encore plus clair ici : l'art de faire le commerce conduit vers celui de le diriger. Un terme est très important chez Gournay : celui de « détails ». La science du commerce est un art appliquéd. C'est la science des marchands embrassée et utilisée par l'homme d'État — si possible ancien négociant lui-même — qui voit les choses en grand, mais en ne s'appuyant que sur des détails. Forbonnais en donne une définition très claire dans la Préface du *Négociant anglois* en 1753 : « La science du commerce politique n'est autre chose que la science de tous les détails particuliers. » Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), on explique qu'en « parlant d'affaires, & dans le récit qu'on fait de quelque chose », « détail » signifie « tout ce qu'il y a de circonstances et de particularités dans l'affaire dont il est question ». Un « homme de détails [...] » étend sa connaissance jusqu'aux moindres choses qui regardent les affaires dont il se mêle ». Diderot définit quant à lui « Détail » dans l'*Encyclopédie* comme une « énumération étendue, ou des circonstances d'une action, ou des formes d'un corps, ou plus généralement des parties d'un tout quelconque⁴² ». Le caractère descriptif de la notion de « détails » est souligné par ces définitions, qui renvoient à une collection, une énumération de cas particuliers, que le substantif « affaires », au pluriel, vient

renforcer. Dans le cas qui nous occupe, le commerce, cette notion de recueil est importante, car ce n'est pas d'invention qu'il s'agit, mais de collection.

Forbonnais dit ainsi dans la préface de ses *Éléments du commerce* (1754), et répète inlassablement par la suite qu'on ne trouvera dans ses livres « que des choses qui ont déjà été pensées, ou qui ont pu l'être très facilement⁴³ ». La science du commerce est accumulation de « détails », et l'homologie avec l'histoire naturelle de Buffon est évidente. Mais puisque c'est de science qu'il s'agit, deux problèmes, liés, se posent : il faut éléver cette notion de détails du commerce au rang de faits scientifiques, et expliquer qui est légitime pour observer et par la suite fabriquer une science qui serait celle du commerce. Et, de fait, Gournay, Forbonnais et leurs amis ont parfaitement identifié le dilemme épistémologique auquel ils doivent faire face dans la construction d'un savoir nouveau appelé « science du commerce ».

Puisqu'elle n'est ni une métaphysique, ni un pastorat, pas plus un savoir de cabinet, et pas non plus une discipline universitaire ou académique, il n'y a qu'une solution : il faut éléver la condition négociante pour faire tomber dans l'esprit du public les préjugés concernant le rapport à la vérité et à la crédibilité des faits. La tâche est immense car le marchand est précisément l'idéal-type du personnage peu fiable, dont un homme comme Colbert, par exemple, se méfiait au plus haut point. À la période moderne, il ne répond à aucun des trois critères qui rendent un témoignage crédible : l'indépendance par rapport aux contingences et à la gestion des affaires matérielles, le caractère désintéressé des recherches effectuées et la vertu morale dérivant d'une bonne et haute naissance⁴⁴. Le négociant est le plus souvent un roturier lorsqu'il est en activité (la noblesse ne pouvant pratiquer beaucoup de négoces), constamment occupé par son travail, mû par l'appât du gain. On comprend mieux pourquoi Gournay et Forbonnais insistent en public sur la bonne éducation, les vastes connaissances, les voyages, le patriotisme, la respectabilité, les Lettres, etc., du grand négociant. Il s'agit de faire de lui un témoin fiable et susceptible de préparer le terrain à une œuvre scientifique. Ses « détails » sont ceux d'un honnête homme, d'un personnage nouveau dans l'histoire des États modernes, qui n'a plus grand-chose à voir avec le marchand médiéval ou, comme le dit avec

une pointe de mépris Gournay, « le marchand de draps de la rue Saint-Honoré⁴⁵ ». Le négociant a des vues aussi hautes que n'importe quel ambassadeur et son élévation témoigne de sa probité et de son intelligence. Lui aussi doit pouvoir produire des faits — les fameux détails — qui sont ceux de l'observateur scientifique légitime. Ainsi le paradigme de l'administration de la preuve et de la vérité doit changer. De ce point de vue les hommes du cercle de Gournay inversent les représentations communes dans un saut épistémologique audacieux. Ils insistent en érigent — et pas seulement en matière de commerce — le négociant au rang de l'observateur, et donc du scientifique, par excellence.

Dans une optique classiquement sensualiste, plus on s'éloigne de l'expérience sensible, moins les connaissances sont fiables. « On peut se tromper, dit Forbonnais, lorsqu'on voit par soi-même, mais ce qu'on ne sait que sur le rapport d'autrui commence déjà à perdre un degré de probabilité », et ainsi de suite⁴⁶. En matière de commerce, le savant, l'académicien, le noble d'épée, l'homme de lettres, l'officier, l'administrateur colonial, etc., pourra bien observer tout ce qu'il veut — exploitations agricoles, manufactures, compagnies de commerce —, il ne produira pas de faits scientifiques crédibles s'il n'a pas *vu pratiquer de très près* le négoce au sens large. Pis, jamais il n'en produira d'autant fiables que ceux qui le pratiquent ou l'ont directement pratiqué. Tout le savoir livresque, toute l'indépendance, la respectabilité et le désintérêt du monde ne pourront jamais contrebalancer le savoir-faire et le savoir-observer du praticien. La question n'est donc pas tant celle de l'observation que celle de l'observateur. Plus ce dernier est éloigné de la pratique, moins les faits qu'il rapporte sont fiables. En toute logique, il faut donc que ce soit le négociant qui construise et écrive la science du commerce, mais on se heurte à son manque de reconnaissance sociale, qui peut conduire à faire douter de ses observations, et à son manque d'éducation.

Comme l'explique Forbonnais en privé à son ami le diplomate Pierre-Michel Hennin (1728-1807), les négociants « ne sont pas assez, pour la plupart, bien élevés dans les Lettres, pour savoir donner de la couleur à leurs idées, pour les exposer dans une forme précise et méthodique ». Le modèle du scientifique du commerce s'incarne donc dans Gournay, Forbonnais, et quelques-uns de leurs amis. Celui qui aura pratiqu



qué le négoce tout en ayant reçu une bonne éducation pourra essayer de rassembler ses observations — ses détails —, ceux des autres praticiens, et commencer à construire quelque chose qui s'apparente à une collection appelée « science du commerce ». Ceux qui n'en auront qu'une connaissance de deuxième ou de troisième main, beaucoup moins. Pour tous les autres qui ne sont pas praticiens, c'est tout simplement imaginable. Il faut prendre garde à un élément important : les hommes du cercle de Gournay n'appellent pas vraiment à une association entre le savant, l'artisan et l'artiste⁴⁷. Bien sûr, il s'agit d'un progrès si des sphères qui s'ignoraient se rapprochent, si les savoir-faire marchands ne sont plus dédaignés par l'homme d'État. Mais leur idéal est au-delà de ce qui n'est qu'un pis-aller. Leur archétype est le praticien-littérateur, qui seul peut convertir les connaissances vernaculaires en un corpus savant puis, idéalement, le mettre en œuvre pour faire fleurir les richesses. Ainsi le commerce politique doit-il stocker, puis déstocker les « détails » pour agir. La science est une description du monde.

50



*Conclusion***L'ÂGE DES POSSIBLES AU XXI^e SIÈCLE****LA CRISE DES SCIENCES MODERNES**

Nées entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, les sciences modernes sont l'objet depuis le début des années 2000 d'une double remise en cause. La première est la contestation de l'expertise scientifique qui s'inscrit dans un contexte plus large de crises sanitaires et environnementales à répétition, d'une fabrique de la défiance par certaines firmes et certains groupes de pression et de la répartition asymétrique des apports des sciences au sein des sociétés humaines. Cette contestation est aussi l'une des manifestations du ressentiment d'une partie des populations envers leurs institutions et leurs élites. Si les citoyens des pays occidentaux accordent toujours une très forte confiance à « la » science, leur attitude à son égard est ambivalente. Sur les réseaux sociaux, dans la rue ou les sondages, ces mêmes citoyens sont de plus en plus nombreux à douter que les sciences produisent des résultats globalement positifs pour la société¹. Le second aspect de la remise en cause concerne le rapport de ces sciences à leurs objets d'études. La frontière entre les phénomènes dits « naturels » et ceux qui relèveraient du « social » ou du « politique » devient de plus en plus poreuse, comme en témoignent les zoonoses et les catastrophes écologiques de ces dernières décennies. Or des philosophes, des anthropologues et des médecins accusent les sciences modernes et leur hyperspecialisation d'être incapables de répondre de manière satisfaisante à des enjeux économiques, sanitaires, politiques et environnementaux toujours

plus imbriqués². Il n'y a là rien de passager et c'est probablement le signe d'un mouvement structurel de grande ampleur qui n'est pas encore parvenu à son terme.

À la fin du XVIII^e siècle, des deux côtés de l'Atlantique, les révolutions détruisaient les structures anciennes de gouvernement et donnaient naissance aux droits de l'homme et à la démocratie représentative. Or ces idéaux trouvaient un appui dans l'exploitation de la « nature » par les sciences modernes puisque l'émancipation politique était pensée comme consubstantielle à l'affranchissement des contraintes naturelles. Cet immense réservoir de ressources appropriables et transformables en capital technique qu'on appelait « nature » permettait l'amélioration des conditions de vie matérielles d'une part croissante de la population. En retour, cet essor favorisait l'émergence du sujet politique, ce que recouvrait autrefois la notion de « progrès ».

Même les expériences totalitaires et les guerres mondiales de la première moitié du XX^e siècle, avec leurs cortèges d'atrocités, n'ont pas altéré cette foi dans le progrès : comme le souligne Pierre Charbonnier, le couple « abondance et liberté » devient le pilier de la reconstruction du monde après 1945. La maîtrise semble-t-il toujours plus parfaite de l'environnement par les sciences du vivant, l'industrie et l'économie politique s'est doublée en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord d'une relative égalisation des conditions économiques et d'un approfondissement des libertés individuelles. Mais c'est aussi à ce moment que l'idée de progrès a commencé de s'effriter : l'autonomie du sujet fondée sur l'exploitation de la « nature » a été progressivement envisagée comme intenable à long terme, et les risques inhérents aux technosciences ont soulevé de plus en plus de réserves au sein des populations. Le risque a introduit une brèche qui n'a fait que s'agrandir depuis entre la science et le citoyen.

La prétention de la science à la neutralité était en effet une gageure puisque ses résultats se répandent dans le monde social sans que jamais — ou très rarement — une procédure démocratique de légitimation ne soit envisagée en amont. Pour prendre un exemple trivial, personne n'a consulté les populations sur l'utilité et la nocivité des smartphones ; c'est seulement en aval que quelques-unes de leurs caractéristiques ont donné lieu à des régulations. Dès le XIX^e siècle, certaines nui-

sances ou innovations issues des découvertes scientifiques ont été dénoncées par des acteurs de terrain (médecins, syndicalistes), mais les scientifiques, les pouvoirs publics et les industriels sont parvenus à emporter une adhésion assez large des populations à l'idéologie du progrès. Il n'en a plus été de même à partir du moment où de locales, ces nuisances ont évolué vers le global et quand l'équilibre bénéfice-risque est devenu incertain. La politisation des sciences, esquissée au siècle précédent, s'est approfondie dans les années 1960-1970 et n'a plus cessé depuis³. Il ne faut cependant pas se méprendre sur sa signification. La plupart des citoyens occidentaux restent favorables à la recherche et la défiance n'est pas générale vis-à-vis des sciences modernes. Celles-ci sont simplement tombées de leur piédestal. L'idéologie du progrès est écornée, la montée des risques a semé le doute sur la contribution nette des sciences aux sociétés humaines, les sources d'informations sont devenues plurielles. L'expertise scientifique et même la science tout court ne sont plus des instances d'autorité indiscutables.

Deux positions se sont manifestées depuis la fin du xx^e siècle vis-à-vis de cet état de fait. La première, qui rassemble la très vaste majorité des journalistes scientifiques et des chercheurs, est celle du biais cognitif et informationnel. Le manque de « culture scientifique » des populations, la « mauvaise science » qui truque ses résultats, la désinformation des réseaux sociaux fonctionnant comme caisses de résonance de positions minoritaires seraient à l'origine des doutes suscités par la science. Il suffirait d'éduquer l'opinion publique, de réguler l'information et en même temps de mieux faire connaître les travaux des chercheurs pour remédier à cette perte d'autorité⁴. Il n'est pas contestable que des pratiques scientifiques douteuses et la manipulation de l'information contribuent à rendre une partie de l'opinion rétive aux résultats scientifiques. On peut cependant douter que des individus rebelles aux institutions et à leurs représentants deviennent tout à coup réceptifs à des messages officiels ou perçus comme tels. La confiance dans l'information ne se décrète pas, et l'on ne voit pas bien ce qui la rétablira, en particulier dans des populations faiblement éduquées, conservatrices et en guerre larvée contre l'État, comme on l'observe aux États-Unis par exemple. La seconde position face à cette perte d'autorité des sciences modernes est celle du nécessaire accroissement de la participation citoyenne à leur

construction. Ainsi les *sciences studies*, depuis trois ou quatre décennies, n'ont pas prêché le relativisme, comme on l'entend quelquefois. Elles n'ont pas fait de la science un bricolage rhétorique. Ce que les travaux de ces champs de recherche ont donné à voir, ce sont des sciences qui ne sont pas des oracles qui diraient la vérité de la nature, mais des activités fondées sur des protocoles construits par des êtres humains pris eux-mêmes dans des enjeux de pouvoir et de reconnaissance. Les sciences ne se résument pas à un tête-à-tête entre le chercheur et le réel. À ce titre, il est possible d'envisager la participation d'autres acteurs que les savants. Les connaissances acquises dans la pratique d'une profession, l'expérience d'une maladie ou la confrontation à un projet non désiré contribuent à modifier certaines pratiques scientifiques. Les exemples les plus souvent cités sont ceux des sciences médicales, au sein desquelles des associations de patients ont imaginé des protocoles de recherche et des méthodes thérapeutiques dans une démarche collaborative avec les scientifiques. Dans un registre un peu différent, les programmes de science participative n'ont de cesse de se développer depuis une dizaine d'années : on invite les curieux à photographier et recenser des insectes, des oiseaux ou des poissons pour constituer des bases de données pour les chercheurs. La même chose se produit lorsque ces derniers travaillent, notamment en éthologie, en botanique ou en génétique des céréales, en collaboration avec des passionnés avec qui ils mènent des recherches. En ligne de mire, l'idée est que plus un savoir sera « citoyen », plus la connaissance qu'il développe aura des chances d'être scientifiquement robuste (un plus grand nombre d'observations, des phases de terrain plus longues) et socialement acceptée (connaissances co-construites, résultats partagés). Les « savoirs d'usages » déployés par les gens ordinaires dans certaines recherches scientifiques conduiraient à un approfondissement de la pratique démocratique⁵.

La critique contemporaine de l'autorité des sciences modernes s'inscrit également dans la remise en cause progressive de l'ontologie naturaliste, ce rapport au monde globalisé d'environnements offerts à l'exploitation sans limite. Cette dichotomie très efficace, développée en particulier par l'Occident et ses sciences à partir du XVII^e siècle, lui a permis de dominer sous tous les aspects — puissance militaire, accumu-

lation du capital, traitement des maladies — certaines sociétés humaines qui n'avaient pas pris le même chemin. On reconnaîtra ici les entreprises de colonisation de vastes régions par les États européens, puis, lors des décolonisations, leur capacité à dissoudre de nombreuses cultures à travers le globe par le seul attrait que représentait l'idée de progrès (socialiste ou capitaliste, peu importe). Les sciences modernes — physique, chimie, agronomie, zoologie, démographie, économie —, fers de lance de l'ontologie naturaliste, ont ainsi modelé par leur autorité les sociétés d'un point de vue à la fois politique et matériel, sur une flèche de temps pointée vers l'avenir.

La disparition accélérée de langues et de cultures humaines, les recherches toujours plus poussées sur la sensibilité des animaux, et bien entendu la crise climatique et environnementale ont conduit l'anthropologie, l'histoire et certaines sciences du vivant à s'interroger sur le rapport de l'être humain au monde en Occident depuis trois siècles. Des évolutions sociétales leur ont emboîté le pas en accordant plus de droits aux animaux et des personnalités juridiques à des fleuves ou des forêts. Progressivement, l'idée de sciences étudiant des phénomènes objectivables d'une « nature » passive, manipulable à l'envi et extérieure aux êtres humains, est une vision du monde qui a été remise en cause. Ainsi le « grand partage », cette séparation entre les humains et le reste, entre la « culture » et la « nature », entre des besoins et des « ressources » qu'il faudrait s'approprier, mettre en valeur et allouer, semble caduc. Envisagée par les contemporains comme une entité réactive, faite d'interdépendances multiples aux réactions insoupçonnées qui rendent son maniement hautement délicat, la « nature » ne peut plus être conceptualisée comme elle l'a été depuis le XIX^e siècle. La notion elle-même a sans doute fait son temps⁶.

Ce nouveau rapport au monde peut susciter de légitimes inquiétudes quant à son articulation avec la démocratie. Il peut s'accompagner d'une aspiration à retrouver des organisations sociales fondées sur des croyances religieuses ou des conceptions cosmogoniques. Hiérarchiques et discriminatoires, elles ont une fâcheuse tendance à nier l'aspiration légitime des individus à l'autonomie et à la liberté. Dans un autre registre, l'idéologie de la *wilderness* convoque l'imaginaire d'une « nature » qui se porterait mieux sans notre présence, et propose de rendre à un prétendu état sauvage des

pans entiers de cette dernière ne pouvant être visités que par quelques *happy few*. Sur un registre plus léger, on peut penser à toutes les philosophies prétendument orientales ou les régimes alimentaires soi-disant empruntés aux populations animistes qui permettraient de réinscrire l'humain occidental dans son environnement. Dans une tout autre direction, le post-humanisme voudrait fusionner nature humaine et technologie pour s'affranchir des conditions biologiques. À la frontière de la science-fiction, de l'utopie et de certaines recherches scientifiques bien réelles, il est un autre visage de la fin du grand partage entre « nature » et « culture »⁷.

Dans ce grand foisonnement, si on laisse de côté ces recettes souvent dangereuses et peu compatibles avec la liberté du sujet, la science peut abandonner l'idéologie de la nature avec profit. En ne regardant plus les phénomènes dits « naturels » de manière disjointe de ceux qu'on appelle « humains », il devient possible de mieux appréhender les événements qui touchent à la fois aux écosystèmes, aux inégalités, aux maladies chroniques et à la géopolitique. Si des sciences nouvelles qui envisageraient ces éléments d'un seul bloc ne sont pas encore advenues, il est vraisemblable que nous en prenons le chemin. On en veut pour preuve la décision historique prise le 26 octobre 2017 à Taïwan par deux des plus grandes organisations scientifiques partenaires de l'Unesco, l'une de sciences « dures » et l'autre de sciences humaines et sociales, qui ont décidé de leur fusion. À cette occasion le rédacteur en chef de *Nature*, l'une des plus importantes revues des sciences du vivant, a déclaré : « Je salue cette fusion car elle reflète l'inévitable et essentiel accroissement de proximité, et même la réunion de toutes les branches de la recherche dans le but d'atteindre les nouveaux objectifs intellectuels et sociétaux. » Et l'Unesco de rappeler que le défi climatique appelle « une nouvelle approche scientifique » que favorisera « la collaboration mondiale au niveau des sciences naturelles et sociales ». Il est encore trop tôt pour savoir ce qui naîtra de telles déclarations, mais il fait peu de doute que nous sommes à un moment de l'histoire qui précède une rupture épistémique dans les sciences. Les chercheurs peuvent contribuer à accélérer le processus d'émergence de nouveaux savoirs, ce qui implique d'abord de revenir à des pratiques de description du monde, de cartographie des interdépendances entre tous les êtres et

tous les phénomènes, sans dualisme, avant d'éventuellement envisager des prescriptions. Ces pratiques avant tout descriptives se sont progressivement perdues précisément au cours du XIX^e siècle, tandis que s'affirmait un nouveau paradigme scientifique⁸.

C'est en son sein qu'est née l'économie politique, en même temps que la biologie, la linguistique et toutes les sciences modernes⁹. Or, si l'on met de côté l'histoire économique et certains domaines très précis de l'économie écologique, l'économie politique semble l'une des moins en phase avec ce qui est en train de se produire au XXI^e siècle. Dès sa création et jusqu'à nos jours, elle est en effet l'une des plus critiquées pour sa faible articulation avec les aspirations démocratiques — qu'il s'agisse de sa construction ou de son déploiement dans la société —, tout en ayant joué un rôle majeur, sinon décisif, dans l'édification du grand partage entre l'humain et la « nature ».

L'ÉCONOMIE POLITIQUE, SCIENCE SAVANTE ET SCIENCE DES « RESSOURCES »

Un récit canonique raconte que trois savoirs de gouvernement et leur corollaire se seraient succédé entre le Moyen Âge et le début du XIX^e siècle européen : la théologie politique et le pasteurat ; la police et la Raison d'État ; l'économie politique et le libéralisme¹⁰. Le premier est pensé comme une conduite spirituelle et temporelle des âmes par une imbrication forte du pouvoir de l'Église et de celui des princes. C'est l'image du berger et du troupeau, celui d'un complexe politico-religieux d'encaissement de populations chrétiennes dont le comportement est essentiellement tourné vers le salut. Le deuxième est concordant de l'affirmation au XVII^e siècle des pouvoirs des princes par rapport au pouvoir spirituel et se traduit par la prétention de l'État à vouloir gouverner seul les êtres humains. Il impose sa domination sur les peuples contre tout ce qui s'y oppose (pouvoirs locaux, schismes religieux, séditions fiscales). C'est l'idéologie de la « police » qui lui est attachée, c'est-à-dire un ensemble de dispositions juridiques, économiques, statistiques, sanitaires et architecturales qui ont pour but de faire croître

la puissance de l'État en orientant les comportements individuels vers cette fin. Avec l'apparition d'une nouvelle entité à côté de l'État, la société civile, on commence à partir du milieu du XVIII^e siècle à voir apparaître un troisième art de gouverner les conduites : le libéralisme. Le pouvoir doit désormais réguler et non plus commander ou contraindre les intérêts individuels, dont le choc est censé aboutir à des résultats matériels positifs pour l'ensemble de la société. Du point de vue des savoirs, la science qui éclaire et développe cette perspective est appelée « économie politique ».

Si l'on en croit le disciple de Quesnay Pierre-Samuel Dupont s'exprimant à la fin des années 1760, la science de l'économie politique

est nouvelle. L'illustre & sage Vauban, le patriote abbé de St. Pierre n'en avaient aucune idée. Cette découverte, qui immortalisera notre siècle aux yeux de la reconnaissante postérité, est due à un homme [Quesnay] d'un génie sublime & perçant, qui s'est acharné à observer la marche de la nature, qui a vu que ses opérations suivaient des lois invariables, & qui a imaginé une formule de calcul propre à les exprimer dans tous les cas. La lumière universelle est née de cette ingénieuse invention.

Le ton dithyrambique et grandiloquent de Dupont laisse entrevoir l'ambition placée dans la science nouvelle de l'économie politique. Il n'est pas question dans ce qui suit de retracer toutes ses évolutions, mais de s'intéresser brièvement aux deux grands thèmes qui occupent ce livre à partir des physiocrates : celui de la construction et de l'acceptabilité démocratique des sciences et savoirs d'une part, et leur relation à l'ontologie naturaliste, ce grand partage entre la « nature » et l'être humain, d'autre part.

Quesnay est l'auteur de plusieurs ouvrages importants de médecine et de chirurgie, en particulier *l'Essai physique sur l'œconomie animale* (1736 et 1747). Le livre porte sur les principes d'organisation et de régénération des êtres vivants. Le cycle de l'alimentation permet à Quesnay de proposer une théorie de l'interdépendance entre les êtres et les milieux. Elle est envisagée dans sa matérialité avec une pincée d'émerveillement envers l'incroyable fécondité des arbres et des plantes. Cette attention aux processus du vivant se double chez le Ques-

nay des origines d'une théorie de la connaissance par les sens. Ces derniers permettent aux animaux d'apprendre, de se former des idées et de construire leurs opérations de l'entendement (jugement, mémoire, imagination). Ces éléments de la pensée du Quesnay praticien ont été partiellement réinvestis dans l'économie politique à la fin des années 1750¹¹. Mais très vite ils sont devenus soit anecdotiques, soit métaphoriques.

Apparemment empiriste et sensualiste, l'économie politique physiocrate est pensée comme un savoir qui dit le vrai et le juste universel et invariable à partir de l'ordre naturel et de ses lois. Devant elles toute contingence, tout débat, toute critique doit désormais céder, et c'est la raison pour laquelle la physiocratie est régulièrement présentée comme un savoir pionnier des aspirations technocratiques de pilotage de la société par un aréopage d'experts. Dans sa version idéale, elle laisse en effet peu de place au souverain. Il ne peut promulguer que des lois positives conformes — un comité de savants doit y veiller — à celles de l'ordre naturel. La science ayant été « découverte » dans un cabinet par quelques-uns (voire un seul dans le récit de Dupont), elle n'est pas issue de savoirs vernaculaires et doit donc être apprise, comprise, transmise verticalement avec son vocabulaire propre, puis appliquée sans coup férir car elle seule peut assurer la prospérité des sociétés humaines¹². La construction par le savant d'une science universellement vraie, la revendication d'un savoir expert et l'usage d'un langage et de concepts particuliers sont donc des éléments essentiels de la pensée physiocrate que l'on va retrouver chez la plupart de ses successeurs.

L'autre Père fondateur de la science de l'économie politique, Adam Smith, s'en distingue pourtant. Ses nombreux points d'accord avec la physiocratie s'arrêtent à la question des lois naturelles et de la posture du savant qui dit le vrai et le juste. Contrairement aux interprétations trop rapides faites sous le prisme du libéralisme, l'Écossais est beaucoup plus polyphonique que ses prédecesseurs physiocrates. Smith penche en effet pour une régulation des sociétés par le marché libre et la concurrence, mais il ne cesse dans son livre de multiplier les points de vue contradictoires qui instillent le doute sur ce qu'il faudrait faire dans telle ou telle situation (les passages du Livre I consacrés aux salaires sont un modèle du genre). Existe-t-il des lois universelles et atemporelles de l'économie

qu'il faudrait dévoiler puis faire accepter aux citoyens ? Si on lui avait posé la question de cette façon, il aurait très probablement répondu par la négative : son approche historique des phénomènes économiques — comme tous les penseurs des Lumières écossaises — ainsi que le caractère polyphonique et souvent non conclusif de ses thèses l'auraient empêché d'apprehender les régularités causales, qui peuvent exister, en termes de « lois »¹³. C'est sans doute ce qui explique le jugement à la fois élogieux et sévère d'un des principaux économistes classiques sur son travail. Dans son *Traité d'économie politique* (1803), le Français Jean-Baptiste Say (1767-1832) qualifie, rappelons-le, la *Richesse des nations* (1776) d'« assemblage confus des principes les plus sains de l'économie politique [...] : son livre est un vaste chaos d'idées justes, pêle-mêle avec des connaissances positives ». Ces dernières sont des exemples pratiques, des cas empiriques, des « faits particuliers » dans le vocabulaire de Say. Ils vont progressivement disparaître de la science car elle est celle « des faits généraux » établis « lorsque les résultats en ont été constamment les mêmes, lorsque les exceptions mêmes sont la confirmation d'autres principes aussi bien constatés, on est fondé à donner ces résultats comme des lois générales ». Le mot est lâché, il ne s'arrêtera plus. Say propose ainsi sa fameuse « loi des débouchés », mais c'est certainement le Britannique David Ricardo (1772-1823) qui a le plus tenté d'élever la nouvelle discipline au rang de science exacte.

Ce n'est cependant qu'à partir des années 1870 avec la révolution « néoclassique » que la science économique prend sa forme la plus proche des sciences « dures », et ce jusqu'à nos jours. Ses principaux théoriciens comme l'Anglais William Stanley Jevons (1835-1882), le Français Léon Walras (1834-1910) ou l'Italien Vilfredo Pareto (1848-1923) engagent la mathématisation généralisée et l'invocation des lois de la physique comme modèles de la science économique. Dans ses *Éléments d'économie politique pure* (1874), Walras affirme qu'elle est « une science tout à fait semblable aux sciences physico-mathématiques » et Pareto, son successeur à Lausanne, explique à l'un de ses collègues en 1897 que « [l]es personnes qui ne savent ni les mathématiques ni la mécanique rationnelle ne peuvent pas comprendre la conception principale de mon livre ». Cette perspective n'a fait que renforcer la complexité du langage et des résultats de la discipline pour le commun des mortels, sans parler de

l'approche par les « lois » qui est devenue un truisme de la science. Jusqu'à ce qu'elle se passe de théorie — mais pas de soubassement métaphysique — depuis une vingtaine d'années, l'économie politique standard n'a que peu dévié des fondements mathématiques posés au tournant des xix^e et xx^e siècles. D'ailleurs si certains économistes hétérodoxes rejettent la formalisation et les modèles de la discipline, comme par exemple dans la tradition autrichienne, ils ne sont pas en reste sur l'usage d'un langage particulier et l'énonciation de « lois ». De ce point de vue John Maynard Keynes (1883-1946) n'hésite pas à proposer une « loi psychologique fondamentale » et Karl Marx (1818-1883), avant lui, une « loi de la baisse tendancielle du taux de profit », ces dernières étant couplées avec une avalanche de concepts nouveaux opaques pour les profanes¹⁴. Ces inclinaisons n'ont fait que se renforcer depuis et il est inutile d'insister sur ce point.

Ayant voulu partager le sort des sciences exactes, l'économie politique doit aujourd'hui faire face aux mêmes défis ou presque. On l'a vu, la question de la construction des faits scientifiques n'est pas indépendante de leur acceptabilité. Les « lois » de la science économique n'ont cependant pas le même statut que celles de la physique. La dispute des économistes est connue d'une large part des citoyens des pays démocratiques, aussi est-il plus difficile d'invoquer les résultats de « la » science pour prescrire telle ou telle politique. D'ailleurs les économistes présentent souvent leurs travaux comme neutres ou apolitiques, ou alors comme des possibilités différenciées (plus d'intervention de l'État/plus de libéralisme) entre lesquelles les citoyens pourraient choisir par le processus électoral. Mais le problème est triple, et s'apparente en fait à celui des sciences exactes. D'abord, la montée des mouvements dits « populistes » ou « antisystèmes », ou tout simplement la part croissante des abstentionnistes dans les scrutins en Occident, n'est pas sans rapport avec l'idée selon laquelle un savoir économique expert imposerait ses vues sans qu'un consentement explicite lui soit délégué. Une partie de nos institutions fonctionne — pensons à rien de moins qu'aux banques centrales et à la monnaie — en dehors de toute délibération et réflexivité démocratiques, ce qui semble aujourd'hui de moins en moins accepté¹⁵. L'aspiration technocratique, comme chez les physiocrates, n'est jamais loin. Ensuite, ces mêmes institutions sont très souvent

accusées de reconnaître implicitement la métathéorie qui est celle de la science économique standard : elles presupposent que les mécanismes de marché doivent prioritairement s'appliquer, et que c'est dans un second temps seulement qu'il faut s'interroger sur leurs résultats. Cette appréhension généralement positive mais inavouée de certaines « lois » de l'économie orthodoxe implique qu'elles s'imposent dans le monde réel et qu'*a posteriori* des régulations interviennent (pour les compagnies *low cost*, les livreurs, etc.). Enfin, mais tout est lié, il n'est le plus souvent jamais question, alors que la science économique se veut désormais une discipline presque exclusivement empirique, d'une élaboration et d'une discussion des connaissances par d'autres acteurs, pourtant impliqués, que les chercheurs¹⁶. La science a été construite par des savants parfois solitaires ou par de petits groupes. La vaste majorité d'entre eux n'ont jamais été des praticiens de l'économie (quelques-uns ont seulement touché à la finance comme Ricardo et Keynes), mais des universitaires formés par l'académie. Ainsi la science économique incarne-t-elle l'archétype du savoir moderne. Comme beaucoup de sciences exactes, elle est construite à l'abri des regards du public dans des laboratoires de chercheurs enclins à débattre entre eux — parfois férolement d'ailleurs —, mais travaillant assez peu avec les acteurs dont ils s'occupent (entrepreneurs, chômeurs, retraités). Comme l'a fait remarquer récemment Thomas Piketty, enfermés dans leurs abstractions mathématiques, les économistes se sont longtemps abstenus de tenter de « répondre aux questions autrement plus compliquées posées par le monde qui les entoure ». Certes les choses changent depuis quelque temps : la discipline porte un intérêt croissant aux questions de société et un modèle collaboratif de recherche se développe. Il est désormais fréquent que des associations d'usagers, des organisations non gouvernementales ou des groupes professionnels s'associent avec des centres de recherche en économie pour mener des projets dont ils définissent ensemble les protocoles. La co-construction scientifique est parfois réelle, mais souvent le rapport de force est inversé et ce sont les chercheurs qui deviennent des exécutants, tenus de respecter un cahier des charges précis conforme à des intérêts particuliers. Toujours sur ce plan, et alors qu'elle se veut désormais une science appliquée, le langage très particulier, la formalisation

mathématique et statistique, une certaine réticence à confronter ses résultats à un large public rendent les recherches des économistes particulièrement difficiles à appréhender pour les citoyens ordinaires. Il est délicat dans ces conditions de créer des espaces communs de discussion, plus encore d'élaboration, d'une économie qui se veut pourtant empirique, et ce paradoxalement plus que dans certains aspects des sciences du vivant (où les curieux, les passionnés, les agriculteurs, etc., peuvent contribuer au travail scientifique)¹⁷.

Pour envisager le rapport de la discipline à l'environnement, il faut revenir à la physiocratie. Cette école fait de la terre une entité particulière qui rend plus que ce qu'on lui donne, dans un élan vitaliste qui n'est pas sans lien avec les premières positions de Quesnay sur les principes de génération des plantes. Ces références deviennent cependant très vite anecdotiques dans les grandes œuvres de l'école, et disparaissent presque entièrement de celles des disciples du docteur. Une nouvelle génération de chercheurs a en effet prouvé depuis une quarantaine d'années que les physiocrates ne raisonnaient pas en termes physiques. Leurs calculs et leurs analyses aboutissent à privilégier la productivité de l'agriculture en passant par les prix : c'est parce que le coût de production du blé est inférieur au chiffre d'affaires du fermier qu'il existe un « produit net » en agriculture, un surproduit monétaire (et non physique), qui pour des raisons qu'il est inutile de développer ici n'existe pas dans l'industrie. Malgré les déclarations sur son « don gratuit », ce n'est donc pas vraiment, ou certainement pas seulement, la « nature » qui engendre ce surproduit, mais le travail, le capital et le marché qui lui sont appliqués¹⁸. Il y a là un point important qui démarque les physiocrates de la quasi-totalité des botanistes du XVIII^e siècle. Des savants et des praticiens de terrains veulent introduire des espèces végétales et animales nouvelles, exploiter des marais, modifier les terres pour augmenter leur fertilité, etc. Or les physiocrates parlent peu de ces pratiques car c'est autre chose qu'ils ont en tête pour satisfaire les besoins humains : une conception largement mécaniste du vivant, celle de l'agriculture céréalière intensive.

Smith est sur la même ligne sur ce sujet. S'il récuse l'idée que seule l'agriculture est productrice de richesses, il est lui aussi convaincu que la terre fait un don « gratuit », qu'il se passe quelque chose en agriculture qui ne se produit pas avec

l'industrie. Mais Smith loue surtout la division du travail, le marché et l'application du capital à la terre pour la transformer en marchandises appropriables. L'Écossais raisonne par transposition d'un équilibre de la nature à un équilibre des prix et des marchandises par la liberté du commerce et la concurrence à travers sa célèbre thèse de la « main invisible » du marché. Smith parle souvent de la « nature » dans la *Richesse des nations*. Mais, exactement comme les physiocrates, il s'intéresse finalement peu aux sols, aux végétaux, à leurs variétés, aux cultures arboricoles, sans parler des propriétés des plantes, des climats, et des relations entre les espèces. Les liens des êtres vivants avec leur environnement ne les intéressent déjà plus que très marginalement. Les physiocrates et Smith partagent en effet une même vision de ce qui relève de la « nature » : la production céréalière d'un tout petit nombre de variétés grâce à une agriculture fortement capitaliste. La « nature » reçoit des intrants hétérogènes (travail, semences, labours, engrains) et elle engendre des produits homogènes, dans un rapport de proportionnalité. Le phénomène est censé être universel¹⁹.

L'école classique est d'une grande clarté en ce qui concerne l'environnement car sa matérialité est encore moins envisagée que chez les physiocrates et Smith. Il y a de bonnes et de mauvaises terres, et c'est à peu près tout car la question est ailleurs : la nature est pensée par les classiques comme une mère avare à laquelle on doit appliquer toujours plus de capital et de travail pour qu'elle produise plus de subsistances, point essentiel de détermination des taux de salaire et des taux de profit. Certains s'inquiètent de la croissance de la population, d'autres de la quantité de mauvaises terres qu'il faudra mettre en culture. Ils se placent cependant tous d'un point de vue strictement économique et non environnemental, la rareté pouvant conduire à une croissance nulle des richesses appelée « état stationnaire ». Les choses sont encore plus simples pour les néoclassiques. Si Jevons s'intéresse à la raréfaction du charbon à la fin du XIX^e siècle (pour des raisons là encore économiques, la ressource ne l'inquiète pas), l'attention portée aux forces matérielles dans la production devient presque inexistante, l'accent étant placé sur les motivations psychologiques des individus. La « nature » n'est plus qu'un stock passif, en apparence indifférent à nos actions, qui doit répondre

aux activités humaines pour produire des richesses. En fait, c'est seulement dans les années 1960-1980 que la science économique commence à réellement envisager la question de son rapport à l'environnement.

La contestation naît d'économistes originaux tels Kenneth Boulding (1910-1993) et Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994), ou de scientifiques venus d'autres disciplines comme Dennis Meadows (1942-). Utilisant des approches différentes, certains d'entre eux introduisent des ruptures assez radicales avec le paradigme économique dominant, notamment sur les questions énergétiques par l'introduction du concept de « système fermé » (la seconde loi de la thermodynamique implique que, malgré les innovations, il y a toujours moins d'énergie — hors celle du soleil, des courants et du vent — exploitable sur Terre). Comme toujours, l'économie orthodoxe s'est progressivement emparée de ces critiques, mais sans se renier. Plutôt que d'intégrer les principes de la biosphère dans leur ensemble, la théorie standard a rattaché les questions environnementales à certains travaux antérieurs. C'est en particulier le cas de ceux d'Arthur Cecil Pigou (1877-1959) sur les « externalités » (ce que le marché ne produit pas assez ou trop) et ceux de Harold Hotelling (1895-1973) sur l'évolution des prix des « ressources naturelles ». Ainsi est né un sous-champ de la discipline appelé « économie de l'environnement » à la fin du XX^e siècle. Faiblement interdisciplinaire, il travaille à partir des concepts d'« externalités négatives » (la pollution, dont il faudrait trouver un optimum), de « capital naturel et technique », (qu'il faut gérer, substituer ou restaurer), de « marché du carbone », de « service écosystémique », et plus généralement dans une optique de valeur monétaire de la nature. Celle-ci est toujours perçue comme un réservoir de « ressources » à exploiter et entretenir grâce au système des prix²⁰.

La science économique dominante n'est donc pour une très large part jamais sortie du « grand partage ». Car si les œuvres de Boulding ou Georgescu-Roegen ont donné lieu à un autre champ, l'« économie écologique », qui voudrait dépasser les frontières disciplinaires entre sciences de la nature, physique et économie politique, il reste très marginal, et surtout de plus en plus colonisé par l'économie de l'environnement (il suffit de regarder les sommaires de la revue *Ecological Economics*

pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène). Il existe donc toujours pour les économistes une « nature », certes un peu moins passive qu'autrefois, mais encore pensée, exploitée et protégée par les principes du marché dans une optique pas très différente de celle des physiocrates et de Smith.

Ainsi les deux problèmes propres à toutes les sciences modernes demeurent-ils quasiment intacts en économie, malgré — ou peut-être à cause, car elles n'ont cessé d'alimenter le courant dominant — presque deux siècles d'hétéodoxies. Ces dernières adhèrent en effet pour la plupart sans ciller à la langue savante de l'orthodoxie, ont souvent elles aussi des aspirations technocratiques, même si elles sont différentes (« voilà ce que devrait faire l'État ou les banques centrales »), et elles n'ont participé que très marginalement à une construction démocratique des connaissances économiques. De la même manière, l'immense majorité des hétéodoxies adhère à l'ontologie naturaliste et son grand partage entre les humains et le reste, toutes ou presque étant persuadées qu'il existe sur Terre des « ressources naturelles » qu'il faudrait exploiter, réguler et préserver. Les principales — keynésiennes et marxistes — se sont même assez peu et tardivement préoccupées du sort des autres espèces vivantes. C'est donc en amont de la naissance de cette science qu'il faut chercher pour tenter de réfléchir d'une manière réellement nouvelle aux savoirs économiques. Partant de cette hypothèse, la science du commerce et la physique œconomique ont beaucoup à nous apprendre.

Au XVIII^e siècle, Forbonnais juge inapproprié l'usage de prix théoriques issus du marché libre pour les acteurs du commerce des grains. Cette position est le résultat à la fois de son expérience de producteur et de vendeur de blé, de sa réflexion intellectuelle sur le sujet et d'un dialogue long et expérientiel avec les naturalistes, les laboureurs, les marchands et les autorités compétentes. Il en rend compte dans ses ouvrages et articles, donne la parole à ces acteurs, et de fait court-circuite l'idéal physiocrate d'une science unique qui dirait un vrai et un juste universel qu'il suffirait d'appliquer. Récits de voyages, journaux de marins, mémoires de négociants, de manufacturiers, expériences locales de laboureurs et de botanistes amateurs servaient dans les périodiques des Lumières à construire un espace commun de discussion. La science du commerce et la physique œconomique ont donc été des sciences toujours en

prise avec l'expérience sensible. Elles étaient en partie issues de et se confrontaient à l'observation et la collecte des connaissances de praticiens. Elles refusaient, de manière souvent délibérée, de produire une langue savante qui ne permettrait pas de dialoguer et de s'entendre avec un large spectre de citoyens. Leur modèle était celui de la collection de faits dans un rapport déterministe avec l'environnement « méso », celui d'une échelle géographique moyenne (un « local » qui était un terroir, un « pays », une province)²¹. On partait d'épreuves pour produire un savoir situé qui se trouvait en permanence à cheval entre la science et la technique. On s'écartait par avance à la fois du modèle des lois économiques et de celui de la « nature » comme entité extérieure. Ces savoirs anciens étaient des études de cas, des relevés dans l'espace et dans le temps des dépendances de l'être humain à un environnement donné. Les éléments qui relèvent des sciences de la vie n'étaient pas séparés des questions économiques. Aussi repartir de ces savoirs de l'expérience, de cette science du bricoleur dont parlait Lévi-Strauss, implique d'explorer deux grandes pistes successives. La première tient à la réintégration de l'histoire, de la géographie et de l'environnement, autrement dit des déterminismes historiques et climatiques, au cœur des savoirs économiques. La seconde est de penser ces savoirs hors du grand partage entre l'être humain et la « nature », la satisfaction des besoins humains devant être envisagée à l'intérieur d'écosystèmes qui maximisent le nombre d'espèces vivantes en leur sein.

CAUSALITÉ, RÉPLICABILITÉ ET SAVOIRS SITUÉS

Depuis deux ou trois décennies, la science économique entend le plus souvent se passer de théorie. C'est le fameux « tournant empirique » de la discipline²². Il n'est plus guère question d'équilibre général, encore moins de lois naturelles : la plupart des économistes raisonnent désormais seulement en termes de causalité et de régularité selon deux grandes méthodes. La première est dite « économétrique ». Elle consiste à tenter d'expliquer grâce à de grandes quantités de données les variations d'un phénomène par l'observation statistique

d'autres grandeurs pertinentes (les variations du chômage par le niveau des salaires par exemple). La seconde est celle des expériences réalisées avec des groupes témoins et des groupes tests, en laboratoire ou dans le monde réel. Le laboratoire permet d'éprouver la rationalité des comportements des agents par la rémunération d'enquêtés qui réalisent sur ordinateur de petits jeux monétarisés. Concernant les expériences aléatoires ou randomisées *in situ*, elles se pratiquent surtout en économie du développement. La méthode consiste à prendre un groupe dans lequel on modifie un paramètre — et normalement un seul — pour le comparer à un autre de référence (et normalement identique au premier groupe) qui n'a subi aucun changement. On pourrait ainsi mesurer, par exemple lorsqu'on met à disposition certains traitements médicaux gratuits dans une école donnée, si l'absentéisme des élèves et des enseignants se révèle plus faible que celui d'une autre école (de même nature) qui ne bénéficie pas de cet accompagnement sanitaire.

Le point crucial de ces démarches empiriques est celui de la régularité et de la réplicabilité de l'enchaînement causal. Il faut être à peu près certain que A entraîne B, ce qui implique de pouvoir contrôler certaines variables que l'on intègre à l'expérience et en rejeter d'autres, car il n'est pas possible de les prendre toutes en considération. C'est évidemment un problème que les économistes n'ignorent pas. Ils essaient de le circonvenir en cherchant les variables les plus pertinentes, mais il n'est pas toujours facile de faire entrer des dimensions peu ou mal quantifiables. Il faut en permanence des stratégies d'isolation de certains éléments de contexte, ce qui pose un problème structurel de transposition des résultats dans des contextes par nature différents. On parle de « validité externe ». C'est le problème de l'extension des relations causales à d'autres terrains que l'expérience, dans le monde réel ou ailleurs sur Terre, un point qui n'est jamais garanti et qui est un sujet conflictuel en sciences sociales comme en sciences dures. Mais revenons plus spécifiquement à l'expérimentation en économie du développement. Laissons de côté la dimension éthique (peut-on donner seulement des médicaments à certains enfants alors que d'autres en ont aussi besoin ?) et celle de petites « solutions » assez éloignées d'une vraie sortie de la pauvreté. Concentrons-nous sur les critiques épistémologiques récurrentes qui lui sont adressées. La première est que l'expérience elle-même bous-

cule les acteurs étudiés. Leurs réactions se modifient par le seul fait qu'ils font l'objet d'une étude. De la même façon, tout dépend de qui la mène. Les résultats sont souvent divergents s'il s'agit d'ONG ou d'agences gouvernementales. La deuxième, toujours concernant ces expériences, c'est qu'il n'est pas aussi facile qu'on le croit de trouver deux groupes suffisamment identiques pour qu'on puisse les comparer. Les mêmes expériences n'aboutissent pas toujours aux mêmes conclusions du fait des problèmes d'échantillonnage. La troisième critique concerne enfin l'absence d'études qualitatives concomitantes aux expériences, l'interprétation des résultats de ces dernières étant souvent difficile, et les succès et les échecs pas toujours bien documentés²³.

En bref, et quelle que soit par ailleurs l'utilité de ces méthodes, elles ont deux défauts : la nécessaire abstraction par rapport au réel en sélectionnant quelques variables, en négligeant des éléments du contexte et en faisant peu appel aux autres sciences, d'un côté, et une validité externe, autrement dit une réplicabilité, qui n'a rien d'évident, de l'autre. De sorte que l'on ne sait pas complètement quel est leur statut. Bien sûr, si elles sont bien menées elles nous apprennent des choses sur la réalité, mais proposer des politiques publiques en s'appuyant uniquement sur leurs résultats paraît peu envisageable. Or ces deux éléments — causalité et régularité — sont précisément ceux que la science du commerce invite à prendre avec des pincettes.

Les méthodes économétriques et les expériences naturelles ont tendance à rappeler les critiques que Forbonnais adressait à l'inférence causale en général et au dualisme « grande »/« petite » cultures des physiocrates en particulier. Pour rappel, Quesnay et ses disciples avaient fait des expériences sur certaines fermes et en avaient tiré la relation qu'une pratique de culture spécifique engendrait des rendements céréaliers précis. Ce qui posait problème à Forbonnais dans ce type de raisonnement était de deux natures. Il opposait d'une part ses propres observations à celles des physiocrates. Selon lui des conditions identiques de culture avec un ou deux paramètres identifiables dans l'hypothèse physiocrate (les chevaux et les bœufs) pouvaient aboutir à des résultats très divergents en fonction des terroirs. D'autre part, et surtout, Forbonnais avançait l'idée selon laquelle cette approche avait peu de sens :

des contextes (des « pays » au sens régional du terme) tous différents n'appelaient pas de recherche de réplicabilité des expériences. Galiani devait lui emboîter le pas en 1770, n'ayant pas plus que les autres imaginé une procédure de validité externe. À n'en pas douter, ces hommes l'auraient jugée sans objet. L'Italien et son ami Diderot le disent d'ailleurs presque en ces termes : ce qu'on fait à Genève en matière de commerce des grains ne peut servir d'exemple à aucun autre lieu puisqu'il n'en existe pas deux semblables. La question centrale est celle du déterminisme historique et climatique. Les phénomènes ne se reproduisent jamais à l'identique pour les scientifiques du commerce mais ceux-ci conviennent qu'il peut exister, dans l'histoire et dans leur temps présent, des enchaînements de causes et d'effets qui ont une certaine régularité. Des observations multipliées pourraient, peut-être, les établir. Toutefois il serait illusoire de vouloir s'en servir comme de lois à appliquer dans le monde social. Toujours elles cèdent face à des cas tous particuliers. Il ne peut ainsi exister, on l'a vu, que des vérités locales. Les scientifiques du commerce ont donc moins en tête l'idée d'adaptation de principes généraux à des situations singulières que celle de prendre pour point de départ ces situations pour ensuite réfléchir à des réponses économiques uniques. Il faut partir de l'histoire, de la géographie physique et humaine (les climats), des mœurs, des pratiques vernaculaires et des lois d'un lieu donné pour tenter d'établir des faits économiques situés. À partir de ces derniers, on pourra de manière déterministe commencer à réfléchir à des modifications locales. Il y a donc chez les scientifiques du commerce une méfiance forte vis-à-vis de la causalité générale déduite par inférence, pensée comme peu fiable et faiblement utile. Logiquement la réplicabilité est, elle, à exclure, puisque tous les lieux sont différents. Cette vision territoriale dans le temps et dans l'espace est inspirante pour les savoirs économiques contemporains.

À l'heure de l'inquiétant repli identitaire, il ne s'agit certainement pas de glorifier des lieux et leurs habitants, mais de cartographier ce dont nous dépendons. La tâche est immense mais elle est inéluctable. La crise environnementale et ses catastrophes, la course aux minéraux, aux terres et aux mers, les inégalités, la montée en puissance de la Chine, les capacités de nuisance de la Russie et la perte du leadership américain

cain, un début de démondialisation, conduisent à une approche re-territorialisée et re-matérialisée des savoirs. Deux grandes voies sont ouvertes. La première produit, en accord avec les dérives nationalistes, des savoirs néomercantilistes, autrement dit des connaissances nécessaires pour s'emparer par la force de routes commerciales, de ressources naturelles et de territoires au service d'oligarchies et de monopoles privés. La seconde cherche à comprendre les mécanismes de dépendances à une échelle locale. Ses savoirs veulent harmoniser les besoins des êtres humains avec leur environnement proche. Son optique n'est pas nécessairement autarcique, mais résiliente et lucide par rapport à un régime climatique et des équilibres géopolitiques qui se modifient. Les deux ont des dimensions historiques et territoriales très fortes.

Concernant l'histoire, une évolution salutaire de la discipline économique est en train de se produire. L'orthodoxie a en effet toujours toléré en son sein un sous-champ appelé « histoire économique ». D'autres disciplines comme l'histoire y contribuent avec des raisonnements graphiques qui dévoilent les tendances d'une variable, ou la corrélation entre deux variables, le tout accompagné d'un langage faiblement technique. Mais ce sont surtout des économistes rompus aux méthodes économétriques et statistiques qui s'y adonnent. Longtemps ce sous-champ a été cantonné à ses revues, ses colloques et ses objets propres. Il n'avait pas pour prétention de produire de l'économie au sens strict. C'était et cela reste au contraire l'ambition de plusieurs hétéodoxies, qui voient l'histoire comme une forme privilégiée de connaissance économique. L'aventure a commencé avec les critiques adressées par l'École historique allemande du xix^e siècle aux classiques de l'économie politique. Elle s'est poursuivie quelques années plus tard contre les néoclassiques lors de la célèbre « querelle des méthodes » (*Methodenstreit*). De manière schématique, les historicistes allemands comme Wilhelm Roscher (1817-1894) et Gustav Schmoller (1838-1917) reconnaissaient la validité de lois économiques, mais ils les jugeaient historiquement déterminées. Roscher et Schmoller s'opposaient à l'individualisme méthodologique, aux raisonnements atemporels, et affirmaient qu'on ne peut se contenter en économie d'analyses quantitatives au présent. La science économique — ils utilisaient l'expression — était pour eux une analyse de la dynamique du

développement des États-nations à partir du passé. L'optique était historique, descriptive, comparative, mais aussi dans une certaine mesure prospective, l'histoire permettant peut-être d'envisager des trajectoires futures. Schmoller revendiquait ainsi ouvertement une approche pluridisciplinaire de l'économie, tout en étant relativement confiant dans l'établissement de causalités et de régularités statistiquement observées. L'historicisme en tant qu'hétérodoxie économique a fait des émules. C'est le cas en particulier en France depuis les années 1970 avec l'école dite de la « régulation ». Ses défenseurs ne font pas de prévisions mais entendent analyser historiquement les évolutions du capitalisme, notamment les crises, grâce à l'étude de ses institutions dans le temps long (États, banques, monnaies). Or, depuis une quinzaine d'années, des économistes historiens veulent dépasser le clivage orthodoxie/hétérodoxie pour faire de l'histoire économique non pas un sous-champ de la science économique, mais la science elle-même. Les bouleversements mondiaux dont on a parlé plus haut, et notamment la progression des inégalités, ont conduit à déployer « une perspective temporelle, spatiale et comparative » qui entend participer pleinement aux savoirs économiques contemporains²⁴. L'idée selon laquelle faire de l'histoire économique c'est faire de l'économie tout court commence de nouveau à faire son chemin. C'est une excellente nouvelle pour une appréhension démocratique des inégalités entre et à l'intérieur des États, des crises financières, de l'économie des sociétés post-coloniales ou encore de la résilience de certains micro bassins industriels. Les communautés humaines ont des trajectoires toutes singulières et il faut les connaître pour répondre à leurs défis.

C'est un peu différent en ce qui concerne la géographie. De manière homologue à l'histoire, il existe dans la discipline économique orthodoxe un sous-champ appelé « économie géographique ». Disons-le d'emblée : sans parler d'être fondés sur des connaissances vernaculaires, ses travaux sont assez peu descriptifs. Hautement formalisée et abstraite, l'économie géographique s'appuie sur des modèles de concurrence, la théorie des effets d'« agglomération » et celle des *clusters* d'innovation pour tenter d'expliquer certains regroupements industriels. La « géographie économique » est assez différente. Elle s'intéresse aux ressources naturelles, aux productions agricoles, aux industries et aux interactions entre territoires, aux popu-

lations actives. En bref, la géographie économique cherche à peindre le monde tel qu'il est plutôt que tel qu'il pourrait être, et c'est déjà beaucoup. Savoir de géographes et de quelques hétérodoxes (régulationnistes), il est peu enseigné dans les départements d'économie des universités d'Europe et d'Amérique du Nord. Il l'est en pointillé dans les écoles de commerce et les départements de gestion des entreprises, mais dans une optique biaisée *pro-business*. La géographie économique connaît pourtant un certain renouveau en France et dans le monde. Elle invite à revenir au terrestre, aux enjeux locaux et aux interdépendances entre les lieux²⁵. On ne peut que souhaiter que les économistes troquent dans les années qui viennent l'économie géographique pour la géographie économique. Leurs collaborations avec les praticiens et les amateurs n'en seront que facilitées.

Plus généralement, s'agissant de ces dimensions temporelles et spatiales, on a oublié un peu vite en France les grandes enquêtes dites d'« action concertée », qui ont été menées dans les années 1960 et dont la plus emblématique est celle qui s'est tenue à Plozévet en Bretagne entre 1961 et 1965. Une centaine de chercheurs (historiens, anthropologues, géographes, économistes, psychologues, agronomes, médecins) ont arpентé la commune et son arrière-pays pendant des mois, certains des années, dans le but d'en rendre compte. Leur travail a donné lieu à la réalisation de cinq films ethnographiques, la publication d'une quarantaine de rapports, de nombreux articles et au moins quatre livres. L'enquête voulait « préfigurer la recherche interdisciplinaire du futur » en mariant le biologique et le social. Même si les choses n'ont pas été simples, si les publications ont donné lieu à des controverses, elle a offert des points de vue différenciés et situés sur un moment de transformation intense des campagnes de l'ouest de la France. À l'heure d'une nouvelle mutation de la ruralité et des petites villes, nous aurions cruellement besoin d'enquêtes de ce type²⁶.

Le territoire, quelle que soit l'échelle, revient aujourd'hui en force comme sujet et objet des sciences exactes et des sciences humaines. Cette approche rend la recherche de causalités générales et de validités externes de moins en moins pertinente (la réplicabilité est d'ailleurs en crise). Notre conception récente — pas plus de trois siècles en Occident, de cent cinquante ans pour la paysannerie française, beaucoup moins dans bien

des endroits — d'une science qui doit être universalisable et généralisable nous empêche de réfléchir en termes de vérités locales (dans le temps ou l'espace). Pour approfondir la démocratie scientifique et la démocratie tout court, le plus simple n'est sans doute pas d'adapter des solutions génériques venues d'ailleurs à un territoire donné, mais d'employer la méthode histoire/description/comparaison pour réfléchir collectivement à ce qui a été fait et pourra l'être. Si l'on veut promouvoir un tournant réellement appliqué en économie, alors il faut que la science économique reparte d'une épistémologie fortement sensible à l'environnement et une recherche des fameux « détails ». Elle ne pourra alors plus faire abstraction des interdépendances entre les espèces.

L'ÉCONOMIE COMME SCIENCE NATURELLE

Les profanes pensent généralement que la science économique s'occupe du monde dans sa matérialité. C'est très peu le cas. Ses méthodes ont conduit à une telle abstraction vis-à-vis des réalités terrestres que si l'approche historique et descriptive est marginale dans la discipline, c'est encore plus vrai de l'environnement lui-même, pensé comme un stock abstrait et un flux de « ressources ». Les relations entre les espèces ne sont jamais vraiment envisagées comme telles. Pourtant les sciences de la nature opèrent un tournant majeur vers une nouvelle appréhension et compréhension de l'environnement à travers la notion de « zones critiques », cette mince couche située entre la canopée des arbres et les premières strates géologiques dans un lieu donné. Si elle veut survivre comme science dans le nouveau régime climatique, l'économie a tout intérêt à leur emboîter le pas.

Le problème vient de loin. En tant que discipline autonome, la science économique s'est en effet construite sur le grand partage entre l'humain et la nature. Dès le tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, elle était pour les économistes à la fois une mère avare à laquelle il fallait appliquer beaucoup de facteurs de production pour lui faire rendre gorge d'une quantité suffisante de subsistances, et un réservoir inépuisable dans lequel

il suffisait de piocher. Ainsi Jean-Baptiste Say distingue-t-il deux types de richesses : les richesses sociales, c'est-à-dire appropriables et payantes, et les richesses naturelles, qui ne le sont pas et sont gratuites. Dans son *Cours complet d'économie politique* (1828-1829), il dit des secondes qu'elles « nous sont données gratuitement et avec profusion par la nature, comme l'air que nous respirons, la lumière du jour, l'eau qui nous désaltère, et une foule d'autres choses dont l'usage nous est devenu tellement familier, que nous en jouissons souvent sans y penser ». Malheureusement Say ne détaille pas cette « foule d'autres choses » mais il précise un élément essentiel : « les richesses naturelles sont inépuisables, car, sans cela, nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. » Il y a trois choses à retenir ici. D'abord, le fait que Say est persuadé que certaines richesses naturelles sont illimitées, et que par conséquent l'économiste n'aura jamais à s'en soucier. Ensuite, l'absence de dimension physique de son raisonnement. Say reconnaît que la nature produit des biens sans le secours de l'homme, ce qu'il appelle sa « puissance végétative », mais il n'explique pas comment et s'empresse d'ajouter que « la terre ne saurait développer tout son pouvoir qu'au moyen de l'appropriation » car « l'industrie augmente les facultés productives du sol. » Enfin, on relèvera que pour Say une richesse peut muter : dès qu'elle devient propriété et a un prix, de « naturelle » elle se change en « sociale » et l'économie doit s'en occuper²⁷. Avec ces trois éléments, l'économiste français pose le cadre conceptuel rareté/abondance des « ressources », et ce qui est stupéfiant, c'est que les choses n'ont pas beaucoup changé depuis.

De nos jours en effet, soit les économistes ignorent la question environnementale — elle est hors marché —, soit ils l'intègrent à l'intérieur du grand partage et de la rareté. Les premiers sont les plus nombreux et les chiffres sont de ce point de vue alarmants. Un article du *Financial Times* révélait en mai 2019 que sur 47 000 articles publiés dans les cinquante plus importantes revues académiques d'économie et de gestion depuis l'an 2000, seuls onze traitaient de biodiversité ou d'extinction des espèces, soit 0,02 %. En septembre 2019, deux économistes britanniques ont publié un article qui commence par ces mots : « Nous sommes désolé de le dire, mais nous pensons

que les économistes académiques ont abandonné le monde. » Ils poursuivent en expliquant que l'un des principaux journaux de la discipline, le *Quarterly Journal of Economics*, n'a jamais rien publié sur le changement climatique et que concernant les neuf revues les plus prestigieuses du champ, seuls 57 articles sur 77 000 ont été publiés sur ce sujet... depuis leur création ! Ils terminent en affirmant que c'est maintenant, et pas demain, que la discipline doit prendre ses responsabilités sinon elle sera « jugée bien durement par les humains du futur, notre propre progéniture inclue²⁸ ». Les forces économiques (du marché ou du plan) ne sont-elles pas les principales responsables de la crise climatique et des dégradations environnementales ? Il est très probable qu'une forte majorité d'économistes ne voit pas les choses de cette manière. Pour beaucoup cette crise et ces dégradations doivent être traitées comme des conséquences certes néfastes, mais finalement gérables de la conduite des sociétés humaines. Ils imaginent probablement que parler du climat, de l'environnement, des ressources et de la biodiversité revient à d'autres disciplines et au sous-champ de la leur qui s'appelle « économie de l'environnement » (avec ses propres revues). Il est inutile et impossible de détailler toutes les approches plus ou moins orthodoxes qui traitent des questions environnementales. On présentera simplement dans ce qui suit les trois grandes dominantes.

La première et la plus ancienne intègre la question environnementale dans la théorie des externalités négatives. Conséquences non intentionnelles d'une activité de production ou de consommation ayant un impact néfaste sur d'autres agents économiques, les pollutions sont un bon exemple d'externalités négatives (aussi parfois appelées « communs négatifs »). Si l'on en croit la théorie, un mécanisme de marché permettrait dans la plupart des cas de les réguler mais pas de les faire disparaître. C'est l'exemple bien connu du marché du carbone. Comme chez Say, l'air et le climat sont considérés *a priori* comme des biens publics gratuits. Pour éviter qu'ils ne se dégradent, les gouvernements ont alors deux méthodes. Ils peuvent distribuer des permis avec des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre. Si certaines entreprises ne les atteignent pas et que d'autres les dépassent, elles s'échangent alors leurs droits sur un marché grâce au mécanisme des prix. Le régulateur peut aussi donner directement un prix au car-

bone sous forme de taxe : plus la firme en émet, plus elle paie, elle est donc normalement incitée à le faire le moins possible. Dans tous les cas c'est encore le raisonnement de Say qui prévaut : l'air est en partie privatisé puisque l'on rend coûteux son utilisation, il devient donc l'objet de la science économique. Ce premier courant ne cherche pas à empêcher la pollution, mais à trouver son niveau « optimal » pour l'activité économique. Le même raisonnement prévaut pour la deuxième approche. Souvent associé à la figure de William Nordhaus (1941-), couronné (2018) du prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel, il cherche un niveau de réchauffement lui aussi « optimal ». Réfléchissant à partir des trois grandes composantes du PIB que sont le secteur primaire (agriculture), le secteur secondaire (industrie) et tertiaire (services), ce courant construit des modèles qui concluent à un impact assez faible du réchauffement climatique sur les richesses, de l'ordre de quelques pour cent en moins en 2100. Rien d'étonnant à cela : puisque pour les pays développés et beaucoup d'émergents l'agriculture est devenue une composante très faible du PIB et que c'est le principal secteur qui, si on les en croit, devra souffrir de la modification du climat, alors peu de choses devraient changer. Dans ces *scenarii*, une élévation de plus de deux degrés des températures moyennes du globe n'est pas un problème puisque les interdépendances du vivant ne sont jamais envisagées. La troisième et dernière grande approche de l'économie standard qui s'intéresse à l'environnement est celle de la mise en économie de la nature. Cette dernière est considérée comme une entité qui rend des services à l'être humain, telle la pollinisation par les abeilles, services auxquels il est possible de donner un prix. Cette mesure quantitative a deux avantages : elle permet de taxer ceux qui détruisent certains services et de rétribuer ceux qui les favorisent. De nombreuses méthodes permettraient, si l'on en croit ses promoteurs, de donner des prix à la nature. La plus fréquente est celle dite d'« évaluations contingentes » dans laquelle des sondés déclarent ce qu'ils seraient prêts à payer pour préserver un site naturel, tel un « service » rendu par une zone marécageuse²⁹. On l'aura compris, tous ces courants postulent que des dénommées « ressources » (l'air, les zones humides, les poissons) deviennent, à un moment donné, « rares ». À compter de ce temps ces « ressources » entrent automatiquement

dans le champ de la science économique par le mécanisme des prix, comme le postulait Say.

Une réponse donnée par le célèbre économiste libéral Milton Friedman (1912-2006) lors d'une interview est souvent présentée comme une version chimiquement pure de l'aveuglement des économistes à la question environnementale. Alors qu'une journaliste italienne lui dit que nous vivons sur « l'illusion » de l'abondance du pétrole, il répond :

Pardonnez-moi mais ce n'est pas limité d'un point de vue économique. Vous devez séparer l'économie du point de vue physique des choses. Beaucoup d'erreurs que commettent les gens viennent de cela, comme les stupides projections du Club de Rome : ils ont utilisé une approche purement physique, sans tenir compte des prix. Il y a beaucoup de sources d'énergie, dont certaines sont trop coûteuses pour être exploitées maintenant. Si le pétrole devient rare, elles seront exploitées. Le marché, qui est heureusement capable d'enregistrer et d'utiliser tout le savoir et l'information détenus tout autour du monde, tiendra compte de ces changements.

Le problème, si on laisse de côté son jugement sur les modélisations du Club de Rome qui se sont révélées dramatiquement vraies dans beaucoup de domaines, c'est que sur le plan énergétique il n'a pas tout à fait tort. Il y a beaucoup trop de ressources de ce type sur la planète et le marché aura tôt fait de les découvrir. Il en découvre et l'agression russe en Ukraine en 2022 ouvre de ce point de vue des perspectives florissantes à des gisements jusqu'ici peu ou pas exploités. On peut dire la même chose de beaucoup de métaux et de minéraux. Si l'on continue sur cette pente, on peut garantir que le marché va se charger d'en trouver lorsque les prix vont monter : d'ailleurs le mouvement est lancé, il en trouve de plus en plus³⁰. C'est la raison pour laquelle une grande partie des économistes écologiques a fait fausse route en se focalisant sur les « ressources » non renouvelables à la suite des travaux de Georgescu-Roegen. Tous sont tombés dans le piège économiste de la « rareté ». Pour Georgescu-Roegen en effet, la planète Terre serait composée d'une « dot » en « ressources » non renouvelables — une métaphore genrée et monétaire — plus ou moins accessibles. Les sociétés industrielles en usent largement depuis deux siècles, mais le temps passant il deviendra

toujours plus difficile et coûteux d'extraire cette dot. Ainsi plus nous produisons aujourd'hui, moins cela sera possible demain. En ce qui concerne l'énergie, on peut se servir de la dot et/ou des renouvelables (solaire, vent et courants), mais tout ce qui sera puisé dans la première ne sera plus réutilisable à l'avenir, contrairement à la seconde, et donc ne permettra pas de produire et de consommer autant. L'économiste tient compte dans ce raisonnement du progrès technique : il explique que le mettre en œuvre consomme toujours plus la dot initiale (sans parler de l'effet rebond, qui conduit les innovations à augmenter la demande pour un produit), et que son raisonnement est toujours vrai à long terme (à l'exclusion, sans doute, de l'énergie de la fusion nucléaire dont on ne sait pas si elle pourra être utilisée un jour)³¹. Le problème de toute cette affaire, c'est que la dot est beaucoup trop généreuse : sans parler du reste, rien qu'en gisements connus de charbon (ils ne le sont pas tous), l'humanité peut tenir encore très longtemps à ce rythme (sans doute pas loin d'un siècle et demi). Il y a en fait beaucoup trop de ressources fossiles et métalliques, sans compter tout ce que l'on n'a pas découvert, pour maintenir une température vivable sur la planète si on les brûlait et exploitait toutes.

L'hypothèse de Milton Friedman est donc vraisemblable sur ce point, mais elle est incompatible avec la vie sur Terre à moyen terme. On ne peut qu'être plus nuancé concernant les « ressources » renouvelables, celles qui se reconstituent à l'échelle d'une vie humaine ou plus, telles les forêts et les terres arables. Il y a bien entendu beaucoup trop de forêts, de terres et de mers dégradées pour maintenir sur Terre une bonne qualité de vie de tous ses habitants (humains et non-humains). Ce point ne souffre aucune discussion. Mais là encore, même pour les renouvelables, méfions-nous du raisonnement économique par les « ressources » et la « rareté » : c'est un piège de l'ontologie naturaliste. Le problème — tragique — posé par le changement climatique et la crise environnementale restera mal posé tant qu'on réfléchira dans son cadre, qui est celui du grand partage entre l'humain (besoins) et une entité extérieure à lui (ressources). La « nature », comme le dit Philippe Descola, ça n'existe pas.

La physique œconomique linnéenne est un savoir ancien bon à penser pour sortir de cette impasse théorique. Comme la science du commerce, son point de départ est le déterminisme

environnemental. Les latitudes, la géographie physique, les sols, les précipitations et les températures permettent d'identifier différents « climats ». À l'intérieur, des espèces ne font pas que cohabiter, elles sont toutes interdépendantes. Le premier étage de la fusée linnéenne est, on l'a vu, l'idée d'œuvre de la nature, autrement dit un équilibre du vivant par un système de préation et de croissance. L'hypothèse sous-jacente est que toutes les espèces sont nécessaires et ne demandent qu'à proliférer. C'est la raison pour laquelle il faut à la fois les disséminer (transport) et les réguler (consommation). Ce rôle est assuré par les animaux envers les végétaux, et par les animaux supérieurs envers les inférieurs. L'être humain n'est pas en dehors, pas à côté de cette grande chaîne des êtres. En tant qu'animal comme les autres, il remplit les mêmes deux fonctions : disséminer et réguler ce qui lui est inférieur. Il est cependant le disséminateur et le régulateur suprême puisqu'il coiffe cette chaîne. C'est sa chance et sa malédiction et c'est pourquoi — deuxième étage de la fusée linnéenne — il lui faut un savoir pour réguler l'œuvre de la nature. Le savant suédois l'appelle science œconomique et ses disciples français physique œconomique. Bien éloignée de la science économique des physiocrates, de Smith et des classiques (sans parler de leurs successeurs), elle est fondée sur la théorie ancienne des quatre éléments et sur l'histoire naturelle. Cette science enseigne à l'homme à vivre de manière harmonieuse avec un climat qu'en général il ne connaît pas bien. Elle lui apprend à découvrir les propriétés des éléments naturels qui le composent et à acclimater les végétaux et les animaux pour satisfaire ses besoins. La priorité de cette science n'est pas la production, mais l'équilibre des espèces, être humain compris. Ce dernier peut tout à fait pratiquer l'agriculture, mais il faut qu'il cesse d'ignorer la majeure partie du vivant. Pourquoi ? Car il y trouvera tout ce dont il a besoin — si ce n'est pas le cas il devra acclimater — et y découvrira des relations insoupçonnées, ces interactions entre espèces auxquelles il doit impérativement prendre garde quand il veut modifier des éléments de son climat.

Il n'y a plus de « ressources naturelles » dans une telle approche, et même plus vraiment de « nature ». La « nature », nous en sommes, nous n'en sortons pas. Cette perspective est essentielle pour ne plus penser l'économie à partir de la phy-

sique moderne, mais de la biologie. La physique œconomique n'a en effet pour nous de physique que le nom, le terme rassemblant la botanique, l'histoire naturelle et la physique des quatre éléments. Elle n'a rien à voir avec la mécanique classique des forces (A entraîne B) et rien non plus avec la thermodynamique et ses lois contemporaines. Or ce point est très important. Georgescu-Roegen pense toujours l'économie avec une physique. Certes, ce n'est plus celle des classiques et des néoclassiques mais celle de la thermodynamique et sa seconde loi (l'entropie), toutefois une partie du problème reste le même. Il existe un monde séparé de l'humain rempli de « ressources » (*inputs*), qui sont transformées en produits et déchets (*output*). La pollution et la dispersion d'énergie qui ne sera plus réutilisable ne sont plus des externalités, mais des conséquences inévitables du système. L'économie est pensée comme un cycle de transformation de la matière. Lorsqu'en 1972 est publié le rapport des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology dirigé par Dennis Meadows intitulé *Les Limites de la croissance*, l'approche est sensiblement identique. On a vu Friedman vili-pender ce célèbre travail et les économistes orthodoxes n'ont jamais eu de mots assez durs contre cette synthèse novatrice et beaucoup plus lucide que la plupart de leurs modèles jusqu'à nos jours³². Il faut cependant prendre garde au fait que le rapport Meadows est fondé sur un modèle *input/output*, avec certes des boucles de rétroaction entre certains phénomènes (pollution/population), mais toujours au sein du paradigme ressources/rareté.

Or on peut réfléchir au sein d'un autre modèle. Premièrement les non-renouvelables — la dot de Georgescu-Roegen — ne sont pas « rares », il y en a au contraire beaucoup trop. Ce n'est pas de leur finitude qu'il faut se soucier, mais de leur abondance. Plutôt que de les réguler ou les préserver, la science devrait penser — ce n'est certes pas simple compte tenu de notre mix énergétique — à les rendre sans objet (« naturelles » au sens de Say, sans prix et sans propriété). Deuxièmement et surtout, une grande partie des « ressources renouvelables » (forêts, animaux, plantes) n'existent pas. S'il y a seulement une interdépendance générale des espèces, êtres humains compris, rien ne peut être pensé comme une « ressource ». À l'intérieur d'écosystèmes, les vivants se disséminent et se régulent. Est-ce que l'« économie écologique » raisonne

ainsi en dehors du grand partage ? Pas vraiment, et c'est là toute l'ambiguïté.

En 1968 un ancien élève de Georgescu-Roegen, Herman Daly (1938-), publie dans le *Journal of Political Economy* un article intitulé « Sur l'économie comme science de la vie ». C'est un travail pionnier qui réfléchit à la façon dont la science économique pourrait être envisagée comme celle des échanges entre les humains, et entre les humains et les non-humains. Il établit ainsi une matrice des relations entre notre espèce et les bêtes, les plantes, les bactéries, l'atmosphère, etc., en transposant l'analyse des « ressources » marchandes vers une base biophysique d'interdépendance. En réalité, Daly lui-même n'est pas allé jusqu'au bout de sa logique. En 1996, il explique en effet qu'il faut distinguer la sphère économique de celle des écosystèmes. La première est peut-être un sous-ensemble de la seconde, mais il existe toujours quelque chose appelé « économie humaine [...] qui ne peut pas être réduite à un système naturel ». Sur la page des objectifs et des champs couverts par la revue *Ecological Economics*, on retrouve le même découpage : la revue a pour objet « la compréhension des interfaces et des interactions entre "la maison de la nature" (les écosystèmes) et "la maison de l'humanité" (l'économie) ». Les économistes écologues, en particulier ceux de la pêche et de l'agriculture, travaillent dans cette optique qui est toujours celle du grand partage. Ils collaborent avec les sciences du vivant pour améliorer et mieux comprendre les relations entre l'économie humaine et les écosystèmes, mais l'économie écologique n'est pas devenue une science du vivant. L'écologie scientifique — qu'il faut évidemment distinguer de l'éco-logie politique — constitue l'autre versant de l'affaire. Depuis ses origines elle se demande en tant que science des écosystèmes si elle doit s'intéresser aux interdépendances entre non-humains seulement, ou si elle doit y intégrer les humains. Elle les intègre de plus en plus, mais la satisfaction de leurs besoins est très loin d'être sa priorité³³.

La question qui se pose donc à l'économie comme à l'éco-logie est la suivante : si l'être humain fait pleinement partie des écosystèmes, pourquoi ce découpage entre deux sciences ? Pourquoi devraient-elles simplement collaborer ? Le « naturalisme restreint » que je propose invite à voir les choses différemment. Les interactions entre espèces (humains compris)

conditionnent leur existence et leur devenir, c'est l'œconomie de la nature. Mais l'humain, qui n'est pas séparé des autres vivants, doit conserver une place à part, ce que recouvriraient la notion de disséminateur et de régulateur suprême. Il doit satisfaire ses besoins sans détruire les écosystèmes auxquels il appartient. C'est compliqué, et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a souvent fait l'inverse. Je laisse aux philosophes et aux moralistes le fait de savoir si c'est sa nature cupide, passionnée ou intrépide, ou si ce sont les comportements induits par le système d'accumulation du capital qui auront conduit des groupes humains à agir ainsi. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, ces mêmes groupes ont un besoin urgent d'une science des interdépendances du vivant pour pouvoir espérer continuer à satisfaire leurs principaux besoins.

VERS LA SCIENCE GLOBALE ?

On se souvient qu'à l'île de France (Maurice) à la fin des années 1760, Pierre Poivre tente d'éradiquer les populations de sauterelles par l'introduction d'un oiseau qui en raffole. Dans la Chine du Grand Bond en avant, le président Mao a une vision moins œconomique des choses lorsqu'il lance en 1958 la campagne des « Quatre Nuisibles ». La propagande pousse les habitants des villes et des champs à exterminer les rats, les mouches, les moustiques et les moineaux. Ces derniers sont tout particulièrement accusés de causer des ravages à la production céréalière. Les nids et les œufs sont détruits à grande échelle, des foules épuisent les volatiles par un vacarme assourdissant et les empêchent de se poser en les poursuivant sans relâche. Le résultat est spectaculaire : des centaines de millions d'oiseaux sont tués en quelques mois, et pas seulement des moineaux. Peu de temps après, les autorités comprennent l'ampleur du désastre : les populations de sauterelles et de moustiques (pour qui la campagne n'a pas été aussi réussie) prolifèrent à des échelles jamais vues puisqu'elles n'ont plus de prédateurs. Les récoltes en sont gravement affectées et ce problème vient s'ajouter à la situation alimentaire catastrophique liée à d'autres caractéristiques (exode rural, industrialisation

forcée) du Grand Bond en avant. Le tout se termine dans l'une des plus grandes famines de la Chine contemporaine.

Ce témoignage poignant de négation de l'économie de la nature n'étonne pas puisqu'il s'inscrit dans une doctrine qui prétendait façonner l'environnement selon les volontés humaines. Des régimes et idéologies qui ne sont pas allés jusqu'à ce type de projets doivent malgré tout faire face à des ruptures dans l'interdépendance des espèces qui commencent à poser de sérieux problèmes. Connaître et comprendre ces interdépendances devient alors un enjeu majeur. Dans son sixième rapport (2022), le Groupe international d'experts sur le climat (GIEC) insiste sur cet élément, mais il s'est particulièrement intéressé aux terres arables dans son rapport spécial de 2019, et c'est encore le cas d'un autre publié en 2021 par la FAO (l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Les scientifiques expliquent que le dérèglement climatique et l'agriculture intensive conduisent à une dégradation mondiale de la qualité des terres cultivables. Le phénomène est inquiétant pour les rendements céréaliers et coûteux pour les agriculteurs qui ont tendance à devoir accroître l'apport d'intrants chimiques dans les sols. Le cercle est vicieux, et c'est pourquoi ils demandent à ce que l'on examine la question du point de vue de l'interdépendance des espèces. Les sols sont particulièrement sensibles à ces interactions car moins ils contiennent de matière organique et moins ils sont fertiles, retiennent l'eau et absorbent de CO₂ de l'atmosphère. Le GIEC, l'initiative scientifique baptisée « 4 pour 1000 » lancée par la France en 2015 et d'autres institutions souhaitent ainsi rétablir certaines de ces interdépendances pour lutter sur deux fronts : le changement climatique et l'appauvrissement des terres. Si le carbone stocké dans les 30 à 40 premiers centimètres des sols augmentait seulement un peu, le relâchement annuel de ce gaz dans l'atmosphère serait considérablement réduit. Le phénomène pourrait limiter le réchauffement climatique, et il aurait pour avantage de fertiliser les terres en accroissant la présence de protozoaires, d'amibes, de vers de terre, d'invertébrés et de racines fines, conditions essentielles de leur qualité sur le long terme³⁴.

Le GIEC et les scientifiques qui étudient les fameuses « zones critiques » de petites tailles, juste au-dessus et un peu en dessous des sols, constatent souvent la faiblesse de nos

connaissances sur les interdépendances du vivant. Certains économistes partagent le même constat. Le gouvernement britannique a commandé en 2019 un rapport à l'équipe de l'influent économiste de Cambridge Partha Dasgupta (1942-). Il a été publié en février 2021 avec un fort retentissement médiatique. On peut y lire qu'en l'état actuel de nos connaissances, tous les modèles économiques qui tentent d'évaluer les conséquences de la déforestation sur certaines espèces particulières sont sans objet ou presque. Le rapport affirme ainsi « qu'il est douteux que ce type de raisonnement soit fructueux. Les connaissances expertes sont tellement incomplètes en ce qui concerne le nombre des espèces, leurs répartitions et leurs relations, que tenter de mettre des limites aux extinctions ne fournira pas de guide aux politiques publiques. » La suite donne des exemples de millions d'espèces inconnues et de leurs interactions possibles dans un constat qui invite à l'humilité. Comme cela est fréquemment relevé, c'est le changement climatique et ses conséquences qui le plus souvent nous dévoilent des réseaux d'interdépendances jusqu'alors insoupçonnés, et dont la rupture pose problème. Car un article de la célèbre revue *Nature* publié en 2017 a posé un constat partagé : plus il y a d'espèces animales et végétales dans un écosystème (y compris des champignons, des insectes et des micro-organismes), plus sa capacité est grande à générer d'autres ressources vivantes. En résumé, plus il y a d'espèces, plus l'environnement est productif pour la vie en général, et inversement, et cela par le principe général des relations entre elles. Le rapport Dasgupta conclut à la baisse constante depuis vingt ans de la productivité de la nature pour les êtres humains grâce à certaines mesures monétarisées (on peut d'ailleurs se demander si plus généralement la productivité stagnante des économies occidentales n'est pas due à la disparition de certaines fonctions des écosystèmes). Mais ses auteurs reconnaissent que le marché n'est pas vraiment la bonne méthode pour les mesurer car la « nature » est une entité presque indivisible. Il n'est pas possible de scinder les fonctions des écosystèmes : leur « rendement » total est plus élevé que la somme des rendements de chacune de leurs parties. C'est donc connaître l'interaction qui compte³⁵.

Lorsque Philippe Descola imagine « une science des êtres et des relations encore à venir », c'est à cela qu'il invite. De ce

point de vue cette science doit faire le chemin inverse de celui de l'économie politique. Celle-ci avait transposé au XVIII^e siècle l'équilibre des espèces vers celui des marchandises et des prix. Elle avait découpé l'environnement en fonctions particulières, avec une attention faible aux interdépendances et forte à une procédure mécaniste (intrants/production). Il faut donc revenir à la balance originelle, celle des êtres vivants, et également à une logique beaucoup moins mécaniste qui envisage les sols et les climats comme un tout indécomposable (ce que suggéraient la science du commerce et la physique œconomique). Est-ce que ce chemin implique nécessairement une métaphysique de type théologique ? Sans doute pas. L'œuvre de la nature postule un équilibre général des espèces qui a certes un soubassement religieux clair, mais la future science n'a pas besoin de cette hypothèse *préalable* de l'équilibre. Puisqu'une plus grande diversité d'espèces est plus productive qu'une moindre à l'intérieur d'un écosystème, il est préférable d'en conserver un maximum pour maintenir une forte quantité de relations entre elles. L'équilibre ou la symbiose peut éventuellement être considéré comme un objectif à atteindre, non comme un postulat.

Mais ce qui est intéressant, toujours vis-à-vis de cette science à venir, c'est que concernant les savoirs modernes qui y contribueraient la liste de Descola est limitée. Le savant mentionne « l'anthropologie et la philosophie ainsi que l'éthologie, la sociologie, la psychologie, l'écologie, la cybernétique et les sciences historiques ». L'économie n'y figure pas, et c'est symptomatique. De nombreux projets font aujourd'hui de la physique œconomique dans sa plus pure version linnéenne sans le savoir : on plante des « forêts comestibles » en croisant les espèces pour leurs propriétés nourricières, on veut faire des océans la « pharmacie du futur », l'architecture est repensée à partir des quatre éléments de la physique ancienne, on pourrait multiplier les exemples. La science économique, elle, regarde ailleurs. Car même si quelques formations universitaires commencent à croiser sciences humaines, dont l'économie, et sciences de la vie, si des chercheurs venus de ces deux grands domaines coopèrent de plus en plus, des blocages intellectuels et institutionnels majeurs demeurent³⁶.

L'économie peut-elle contribuer à cette science nouvelle et globale du vivant et de ses relations dont parle l'anthropo-



logue ? C'est possible, et si elle ne le fait pas elle ne risque pas seulement d'être fort mal jugée par nos descendants. Elle perdra rapidement son statut de science humaine et sociale qui a quelque chose à dire sur un monde bouleversé par le nouveau régime climatique. Dans une époque qui devra se concentrer sur la matérialité dans sa version la plus prosaïque — les rapports de force et la coopération pour accéder à l'eau, aux terres arables, au bois, à la nourriture —, la médiation par des grandeurs abstraites perdra de plus en plus de son importance. Les crises ne relèvent plus — comme la pandémie de Covid-19 l'a cruellement montré — d'un seul champ spécifique du savoir. Les épidémies ne sont pas exogènes, mais endogènes à un système économique qui les favorise et les répand, tandis que les crises financières ont de profondes répercussions écologiques et médicales. Tout s'imbrique, dans des difficultés croissantes. Mais construits et discutés sur des bases plus horizontales avec les praticiens locaux, attentifs à l'histoire et la géographie dans leurs dimensions territoriales et matérielles, et réfléchissant en permanence à la satisfaction des besoins humains par la productivité des écosystèmes (maximum d'espèces), des savoirs économiques renouvelés auraient toute leur place dans ce nouveau régime. Ils seraient même essentiels pour construire cette science globale et nouvelle dont nous avons besoin.

88

X

<i>Introduction</i>	9
CHAPITRE PREMIER. <i>Le bricoleur et l'observateur</i>	17
L'Angleterre, <i>l'ars mercatoria</i> et la géographie commerciale	22
La science du commerce anglaise	30
Les Lumières françaises et la science descriptive	34
<i>L'ars mercatoria</i> à la française et le cercle de Gournay	40
L'observation et la fabrication d'un fait scientifique	47
CHAPITRE II. <i>La science comme description du monde et les vérités locales</i>	57
Une science déterministe	58
L'histoire du commerce, les « principes » et les « circonstances particulières »	64
Les vérités locales et la science non répllicable	77
CHAPITRE III. <i>Un savoir économique dialogique et démocratique</i>	89
Le conte économique	92
La langue de la science et le savoir partagé	101
Un savoir dialogique	106
La « réduction des opinions » et l'appel au public	120
CHAPITRE IV. <i>L'oeconomie de la nature et la science œconomique</i>	125
L'œconomie : ordre humain et ordre providentiel	132

La physique aristotélicienne et les agronomes de l'Antiquité	142
La philosophie naturelle et le déterminisme climatique	149
La Royal Society, l'économie de la nature et les climats artificiels	159
Le programme linnéen (1) : l'économie et la police de la nature	169
Le programme linnéen (2) : la science économique régulatrice	175
CHAPITRE V. <i>La physique œconomique : le cas français jusqu'à la Révolution</i>	187
Claude Boudet et le <i>Journal Economique</i>	188
La diffusion de la physique œconomique : les périodiques	201
La diffusion de la physique œconomique : quelques œuvres marquantes	207
CHAPITRE VI. <i>La physique œconomique, un savoir appliqué</i>	215
Vers la « science démocratique » ?	216
Connaître et utiliser les milieux	227
Transformer les milieux (1) : modifier les climats	239
Transformer les milieux (2) : acclimater	245
Un héritage ?	259
CONCLUSION. <i>L'âge des possibles au xx^e siècle</i>	263
La crise des sciences modernes	263
L'économie politique, science savante et science des « ressources »	269
Causalité, réplicabilité et savoirs situés	279
L'économie comme science naturelle	286
Vers la science globale ?	295
APPENDICES	
<i>Remerciements</i>	303
<i>Sources principales</i>	305
<i>Notes</i>	325
<i>Index des noms</i>	366

ÉCONOMIE POLITIQUE ET ÉTAT MILITARO-FISCAL

Arnaud Orain

*Les savoirs perdus de l'économie,
Contribution à l'équilibre du vivant*
Paris, Gallimard, 2023, 384 p.

En cette époque de crise écologique, l'économie figure parmi les accusés : à force de négliger la nature, de n'y voir qu'une réserve inépuisable, ne contribue-t-elle pas à la détruire ? Si l'on se retourne sur son

histoire, la physiocratie – ou gouvernement de la nature – semble faire exception. Pourtant, donner le pouvoir à la nature, n'est-ce pas ce dont nous avons besoin ? Ne devrions-nous pas nous en inspirer ? En aucune manière, objecte Arnaud Orain dans son dernier livre. Dans la vision téléologique de l'histoire de l'économie généralement admise, la physiocratie apparaît comme l'aboutissement nécessaire de tout ce qui la précède ou l'accompagne. Elle en vient à occulter deux autres types de savoirs, la « science du commerce » – autour du « cercle de Gournay » – et la « science – ou physique – économique » telle que le *Journal Économique* s'en fit le propagateur, deux savoirs qui l'ont précédée ou accompagnée, mais qui en sont très différents et ont leur propre unité. Ce sont ces « savoirs perdus de l'économie » que A. Orain présente dans son dernier livre. Objectif du livre : revenir sur la réputation usurpée de la physiocratie pour montrer quels sont les savoirs qui, attentifs à la complexité du monde et capables de maintenir l'ouverture des possibles, nous seraient utiles dans la crise actuelle, qui est aussi une mise en question des modèles du savoir actuellement dominants.

Tournons-nous d'abord vers la science du commerce. Des deux savoirs présentés par A. Orain, celui-ci est le mieux connu, et de nombreux travaux ont été consacrés au cercle de Gournay¹. Or, ces études portaient principalement sur le contenu politique du programme de Gournay et de ses amis – critique des prohibitions douanières, des règlements manufacturiers, des obstacles à la circulation des marchandises, notamment celle des grains –, ce qui plaçait François Quesnay et les physiocrates en continuité avec cette politique libérale. A. Orain déplace l'intérêt vers le projet épistémologique des deux groupes et en fait apparaître l'opposition : entre Gournay et ses amis (tout particulièrement François Véron Duverger de Forbonnais²) et les physiocrates, il s'agit « tout simplement d'un combat autour des fondements, puis de l'applicabilité et de la réplicabilité des résultats d'une science nouvelle appelée 'économie politique' » (p. 77).

Comme pour l'*Ars mercatoria*, la géographie commerciale des Anglais au XVII^e siècle, le savoir que veulent développer Gournay et son équipe s'appuie sur des connaissances historiques et des observations géographiques. Selon Gournay, la science du commerce « n'est autre chose que de savoir tirer parti des avantages

1. Loïc CHARLES, Frédéric LEFEBVRE et Christine THÉRÉ, *Le cercle de Vincent de Gournay. Savoirs économiques et pratiques administratives en France au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Éd. de l'INED, 2011.

2. Loïc CHARLES et Arnaud ORAIN, « François Véron de Forbonnais and the Invention of Antiphysiocracy », in S. L. KAPLAN et S. REINERT (dir.), *The Economic Turn: Recasting Political Economy in Enlightenment Europe*, Londres, Anthem Press, 2019, p. 139-168.

COMPTES RENDUS

de son pays³ ». Elle est une « description du monde » (p. 55) et se développe selon le triptyque histoire/description/comparaison. Cette collecte d'observations n'exclut pas certaines formes de généralisation, mais ne vise nullement un savoir universel : les vérités sont locales et non répliques. C'est bien dans un empirisme attentif à la diversité des situations que le projet de « science du commerce » trouve sa cohérence.

Tout à l'opposé, il n'y a pas, pour Quesnay, de leçons à chercher dans l'histoire : celle-ci ne présente qu'un « abîme de désordre »⁴, un chaos. Pour juger de ce qui est, il fait appel à l'« ordre naturel », qui repose sur deux « lois naturelles » (normatives) : le respect absolu de la propriété privée et la liberté illimitée du commerce. C'est cette position que Forbonnais (qui rejoint sur ce point Ferdinando Galiani, l'auteur des célèbres *Dialogues sur le commerce des blés*, publiés en 1770) juge « métaphysique » et qu'il oppose à la diversité des faits. Nature contre histoire : d'un côté (celui de la physiocratie) un savoir universel, très largement fondé sur des raisonnements abstraits, de l'autre (la science du commerce) des vérités locales, contingentes dans le temps et déterminées dans l'espace.

L'opposition porte également sur la politique du savoir. L'économie politique physiocratique, ce savoir qui dit le vrai et le juste à partir de l'ordre naturel et de ses lois, peut être vue comme « un savoir pionnier des aspirations technocratiques de pilotage de la société par un aréopage d'experts » (p. 271). De ce savoir vertical, imposé par une élite aux masses ignorantes, se distingue le savoir « dialogique et démocratique » (p. 89) beaucoup plus horizontal promu par le cercle de Gournay. Démocratique, la science du commerce l'est par l'origine de ceux qui la font, des praticiens des activités commerciales dont la légitimité à parler provient de leur connaissance du terrain. Elle l'est aussi par ses destinataires, par la façon dont elle s'adresse à eux. Grâce à une étude littéraire fine des publications abondantes et diverses (traductions et pseudo-traductions, contes, dossiers, etc.) du cercle de Gournay, A. Orain montre que, quels que soient les procédés, dont beaucoup sont empruntés à la fiction littéraire, ils visent à ne pas laisser le lecteur en position de récepteur passif d'une vérité préexistante, mais à l'entraîner dans le jeu de la fiction ou du dialogue pour susciter sa réflexion et sa capacité de jugement. À l'opposé de la pensée uniforme et de l'approche par les lois des physiocrates, la mise en scène dialogique des membres du cercle de Gournay a des effets comparables à ceux d'une délibération : c'est par une modification continue des positions de chacun que l'on parvient à la connaissance.

Regardons maintenant la science, ou physique, économique, que A. Orain, en étudiant le *Journal Économique*, met à jour comme le deuxième « savoir perdu de l'économie » ; c'est là une véritable découverte. La filiation linnéenne de savoirs qui portent sur l'agriculture, mais d'une façon très différente des physiocrates, était jusque-là à peu près inconnue, et la façon dont il replace Carl von Linné, son

3. Jacques Vincent DE GOURNAY, *Traités sur le commerce de Josiah Child, suivis des Remarques de Jacques Vincent de Gournay*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 219; cité par A. Orain p. 59.

4. François QUÉSNAY, *Despotisme de la Chine*, Paris, Peelman, [1767] 1888, cité par A. Orain p. 65.

inspirateur, dans un héritage long de la notion d'ordre naturel est aussi originale que stimulante. A. Orain revient ici aux origines mêmes du mot – économie ou œconomie –, à l'*oikos* du *Logos Oikonomikos* des Grecs, des traités œéconomiques d'Aristote ou de Xénophon. L'idée aristotélicienne d'ordre, d'organisation rationnelle finalisée, au service de l'humain dont cette idée d'œconomie domestique est porteuse se transmet de l'Antiquité aux sciences des Temps modernes, de l'agronomie médiévale aux savoirs de la modernité, et se diffracte du macrocosme – la reprise par les Pères de l'Église de l'œconomie de la Création comme ordre providentiel – au microcosme (le corps, animal ou humain), en passant par l'ordre intermédiaire de la maisonnée, étendue au domaine rural ou à la nation.

C'est cette conception finaliste et anthropocentrique d'un ordre qui a résisté à l'avènement de la mécanique cartésienne et imprégné les savoirs naturalistes (végétaux ou animaux) comme les savoirs agronomiques de l'amélioration (*improvement*) – notamment en Angleterre, avec par exemple John Evelyn – que A. Orain retrouve au XVIII^e siècle chez Linné, l'auteur du *Systema naturae* (1735) ainsi que de dissertations latines, dont la première est intitulée « Œconomie de la nature » (1749). Linné définit celle-ci comme « la très sage disposition des Êtres naturels, instituée par le Souverain créateur, selon laquelle ceux-ci tendent à des fins communes et ont des fonctions réciproques⁵ ». Sans se laisser impressionner par le providentialisme religieux d'une telle définition, A. Orain en retient « l'optique physico-théologique » (p. 171) selon laquelle Linné saisit l'ordre naturel comme l'interdépendance de tous les vivants qui, au travers de processus de propagation/conservation/destruction, se maintiennent en équilibre. L'homme fait partie de cet ordre naturel et peut y intervenir. Aussi, dès 1740, Linné ajoute-t-il à sa définition de l'« œconomie de la nature » celle de la « science œconomique », qui nous apprend à faire usage à des fins humaines des connaissances des corps naturels tirées de l'étude de l'œuvre de la nature.

La nature, comme système autorégulé de tous les êtres vivants, est, pour Linné, le sujet et l'objet d'une science fondée sur l'histoire naturelle et la physique des quatre éléments, science que l'homme peut appliquer à la double fin convergente du maintien de l'équilibre du vivant et de son propre bien-être. La science œconomique est interventionniste mais ne vise pas tant la production et l'imposition de la volonté humaine à la nature que la symbiose : il s'agit de créer un accord entre un milieu local et les êtres qui le composent, que ce soit par l'acclimatation – Linné ambitionnait de faire pousser du thé en Suède – ou en tirant parti d'espèces locales ignorées ou dédaignées – de son voyage en Laponie, il avait gardé l'idée qu'il y avait, dans tout pays, des sources de richesses agronomiques inexplorées. Le savoir botanique réuni à travers le monde entier par les émissaires de Linné en vue d'établir la classification des espèces peut ainsi être mis au service d'une science, pratique et appliquée, de la meilleure intégration possible des humains à l'ordre du vivant.

5. Carl von LINNÉ, « Œconomie de la nature » [1749], in *L'Équilibre de la nature*, trad. par B. Jasmin, introduction et notes par C. Limoges, Paris, Vrin, 1971, p. 56-101, ici p. 57, §I, cité par A. Orain p. 171.

COMPTES RENDUS

Linné a eu des adeptes, en Écosse⁶ mais aussi en France. Le *Journal Economique* fait ainsi explicitement référence à Linné: il publie des traductions de ses textes et applique ses principes dans des contributions originales. On y trouve la même idée de développer le potentiel de richesses d'une région à partir d'observations naturalistes, soit par l'acclimatation d'espèces lointaines, soit par la culture d'espèces locales négligées ou jugées nocives et envahissantes. Cela vaut pour la métropole comme pour les colonies ou les pays exotiques. Qu'il s'agisse de sortir de l'esclavage en donnant à de petits fermiers blancs la possibilité de pratiquer d'autres cultures (comme la noix de muscade), ou qu'il soit envisagé de mettre en place des formes de lutte biologique aux Mascareignes (ces oiseaux friands de sauterelles), c'est toujours dans l'optique de rétablir l'équilibre général des êtres que ces pratiques sont conçues. Le célèbre exemple de l'utilisation sucrière de la betterave (pendant le blocus continental) illustre bien cette économie appliquée.

La définition que Gournay donnait de la science du commerce, «savoir tirer parti des avantages de son pays», vaut également pour la physique économique: même attention au local, même souci des «climats» (ce que nous appellerions aujourd'hui bio-régions). Et, surtout, même aspiration «démocratique», avec un refus de la langue administrative savante, alors qu'on se félicite de donner la parole aux «plus humbles». Cette orientation anti-académique, hostile aux élites savantes, cette volonté de développer des savoirs co-construits, partagés, sont sensibles jusque dans la Révolution française, avant que la professionnalisation et la spécialisation ne fassent disparaître l'héritage de la science globale de Linné. Mais on voit à quel point la sensibilité linnéenne à la diversité biologique et à ses ressources pour le bien-être humain, sa méfiance vis-à-vis de la dépendance à une monoculture sont éloignées de la visée physiocratique d'une grande culture productrice de blés.

En suivant, de l'Antiquité au XVIII^e siècle, les transformations du mot, A. Orain fait bien apparaître une bifurcation entre l'œuvre de Linné et l'économie des physiocrates. Médecin, auteur d'un traité de physiologie humaine, l'*Essai physique sur l'œuvre animale* (1736 et 1747), Quesnay hérite certes, comme Linné, de la conception de l'ordre naturel comme interdépendance des vivants. Cependant, dans le passage de l'œuvre animale au «Tableau économique» – cette représentation graphique des échanges matériels et monétaires des hommes entre eux et avec la Terre –, l'ordre naturel cesse d'être l'objet d'un savoir scientifique pour n'être plus qu'une métaphore reposant sur des prémisses normatives et abstraites (propriété privée et circulation illimitée des marchandises) vidée de toute référence à la connaissance du vivant. La nature, chez les physiocrates, n'est plus qu'une notion appauvrie, simplifiée, une machine à produire des céréales en grandes quantités. Si Linné et Quesnay partagent une même référence à l'ordre naturel et à ses équilibres, il s'agit pour le premier de réguler les rapports entre les vivants en recherchant une symbiose entre ses différentes composantes (humaines et non humaines), quand pour le second la régulation passe par les prix,

6. Fredrik ALBRITTON JONSSON, *Enlightenment's Frontier: The Scottish Highlands and the Origins of Environmentalism*, New Haven, Yale University Press, 2013.

les échanges de biens et de services. Un ordre social qui, vu ainsi, n'a de naturel que le nom: Quesnay lui-même ne reconnaît-il pas, dans l'article « Le droit naturel », que « l'ordre naturel le plus avantageux aux hommes, n'est peut-être pas le plus avantageux aux autres animaux⁷ »? Devenue « une science de gouvernement », la physiocratie, conclut A. Orain, « n'est plus une science naturelle » (p. 260). Elle ne s'intéresse pas au devenir des espèces, mais à l'affectation des facteurs de production (la terre, le capital) et à leur rendement.

Entre l'œuvre et l'économie passe la ligne de partage qui sépare une science de la diversité du vivant et de ses équilibres, attentive à la description, peu portée à la généralisation, soucieuse d'employer un langage accessible au plus grand nombre, d'une science qui vise l'universel, revendique un savoir expert et construit son propre langage et ses concepts particuliers. Alors que ce modèle universaliste, qui ne peut intégrer qu'une nature appauvrie ou « amincie »⁸, se trouve aujourd'hui, notamment en raison de la crise écologique, largement remis en question, on voit quelle erreur il y aurait à chercher dans le « gouvernement de la nature », dont les physiocrates se prétendaient les théoriciens, des éléments pour nous orienter dans nos rapports à la nature, telle que nos interventions l'ont considérablement transformée. Là réside l'intérêt d'avoir exhumé les « savoirs perdus de l'économie », en ce qu'ils peuvent nous aider à opérer la bifurcation épistémologique que notre époque requiert.

S'il ne s'agit pas de renouer avec ces savoirs tels qu'ils étaient avant leur disparition, on peut essayer d'en reprendre l'orientation épistémologique autant que politique. Un point fort de l'enquête de A. Orain est de montrer la complexité d'une modernité que l'on réduit souvent à un paradigme simpliste et uniforme. La « science du commerce » et son empirisme attentif ne déparent pas dans la modernité: ils sont en accord aussi bien avec le comparatisme de Montesquieu dans *L'esprit des lois* qu'avec l'empirisme de Condillac et une critique des systèmes que celui-ci partage avec Buffon, ennemi des classifications. Cela ne rejette pas Linné dans l'archaïsme. Ce qui frappe dans la notion d'ordre naturel, que tous ceux qui parlent d'œuvreéconomie héritent de l'Antiquité, c'est sa capacité non seulement à résister à la généralisation du mécanisme cartésien, mais à s'allier avec celui-ci pour produire des connaissances nouvelles, telle l'œuvreconomie de la nature de Linné. Si la nature est absente du Tableau économique, elle a sa place dans la science linnéenne des rédacteurs du *Journal œconomique*. C'est à l'abri de la très ancienne mais très adaptable et résiliente notion d'ordre naturel que se sont développées les premières connaissances écologiques comme science des relations des organismes avec leur milieu, de leur interdépendance.

La « science du commerce » comme la « physique œconomique » font partie des savoirs de l'époque au même titre que la physiocratie. On n'a donc pas affaire à un paradigme homogène et en claire rupture avec ce qui le précède, mais à une

7. François QUESNAY, « Le droit naturel » [1665], in *Physiocratie*, éd. par J. Cartelier, Paris, Flammarion, 1991, p. 67-86, ici p. 83 (note 14).

8. Didier DEBAISE et Isabelle STENGERS, « Résister à l'amincissement du monde », *Multitudes*, 85-4, 2021, p. 129-137.

COMPTES RENDUS

composition plurielle et entremêlée dans laquelle certains savoirs l'emportent sur d'autres. Un élément important de cette dominance est l'articulation entre épisté-mologie et politique du savoir. Pour A. Orain, il existe un lien fort entre le type de science auquel une discipline aspire (universalité réductionniste ou complexité), son mode d'imposition (sur les hommes et sur son objet) et son mode d'élaboration (élitiste ou démocratique), comme l'illustre le conflit entre le savoir expert visé par les physiocrates, leur vision verticale du pouvoir, et la « science démocratique » des amis de Gournay ou des contributeurs du *Journal économique*. Cela suggère que le besoin actuel de « bifurcation » ne peut se réduire à substituer la complexité au réductionnisme, à injecter de l'histoire dans un savoir économiste naturalisé. C'est aussi la politique des savoirs qu'il faut changer, c'est la conjonction épistémo-politique qui met tête à tête les experts détenteurs d'un savoir de la globalité et les décideurs politiques au plus haut niveau et qui, trop souvent, aboutit à l'impuissance qu'il faut réexaminer. L'écologie d'aujourd'hui n'a pas seulement besoin d'un autre type de savoir, elle a besoin de démocratie.

CATHERINE LARRÈRE

Catherine.Larrere@univ-paris1.fr

AHSS, 79-2, 2024, 10.1017/ahss.2024.53